Noisy-le-Grand et son Histoire

Le Bulletin de NLGH

Numéro 6 Date de parution : Mai 2015

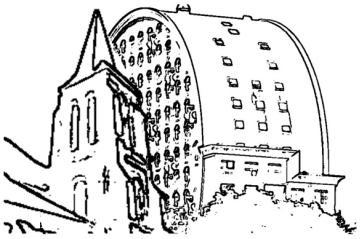

NLG Histoire

NLGH

Adresse postale :

Maison Pour Tous Marcel Bou

8-10 rue du Docteur Sureau

93160 Noisy-le-Grand

Siège social :

MPT Marcel Bou

Adresse e-mail :
noisy93160.histoire@free.fr

Rédaction et publication :
NLGH

NLGH, Noisy-Le-Grand et son Histoire, est une association loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Raincy sous le numéro W932004107 le 06/03/2012.

Son objectif premier est de rechercher des documents et témoignages sur l'histoire de Noisy-le-Grand, afin de la faire mieux connaître et la transmettre.

Sommaire

Quelques aperçus de la vie quotidienne des Noiséens entre 1900 et 1960 … propos du président
Page 1

Michel Jouhanneau : *Le tramway à Noisy-le-Grand - 1e partie : l'installation 1890-1904.*
Page 3

Claudine Bourguignat : *Métiers anciens, métiers disparus des Noiséens.*
Page 35

Claudine Durand-Coquard : *Qui sont les habitants de la Grande Rue en 1936 ?*
Page 39

Alain Bourguignat : *Noisy-le-Grand, du village agricole à la cité moderne 1890-1960.*
Page 45

Claudine Bourguignat : *L'agriculture et la guerre de 1914-1918 à Noisy-le-Grand*
Page 57

Claude Coquard : *Des artisans de Noisy-le-Grand au début du XXe siècle : la dynastie Pascal*
Page 61

Vous possédez, dans vos archives familiales, des documents qui concernent la vie quotidienne de vos parents et aïeux ayant vécu à Noisy-le-Grand. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous les confier provisoirement afin de pouvoir les prendre en compte, avec toutes les garanties légales de confidentialité, dans nos recherches.

Nous vous en remercions d'avance.

site web de l'association : http://noisy93160.histoire.free.fr/1-accueil.html

QUELQUES APERÇUS DE LA VIE QUOTIDIENNE DES NOISEENS ENTRE 1900 ET 1960

Poursuivant notre collaboration avec le Service Documentation, Archives et Patrimoine de la Mairie et en partenariat avec les Amis du Musée de Noisy-le-Grand, nous participons par le présent *Bulletin n° 6* à l'évocation d'un riche passé humain de notre ville. L'exposition organisée à la Villa Cathala sur le thème des activités commerciales et artisanales autour de la Grande-Rue nous donne l'occasion de vous présenter ici six communications inédites.

La première traite de l'arrivée du tramway, étape essentielle dans le développement économique de notre cité, enfin reliée directement à la capitale et aux banlieues de l'est parisien.

La seconde présente, à partir du dépouillement des recensements de cette période, les anciens métiers et les métiers oubliés qui donnent aux rues de Noisy-le-Grand activités et rumeurs humaines.

La troisième dresse un tableau statistique de la population de la Grande-Rue en 1936 ainsi que des groupes socioprofessionnels qui la peuplent alors.

La quatrième évoque précisément le passage du village essentiellement rural du début du vingtième siècle à la grande ville de banlieue que nous connaissons aujourd'hui.

La cinquième rappelle l'importance du passé agricole de Noisy-le-Grand au cours de diverses phases de la première guerre mondiale.

Enfin, la sixième retrace à grands traits l'histoire d'une dynastie artisanale située au cœur de la ville : la famille des menuisiers Pascal.

Nous espérons que ces communications vous permettront de faire vivre et revivre divers aspects de cette vie laborieuse qui, loin des tumultes de la vie parisienne et des avatars de la grande politique nationale et internationale, sont le reflet toujours vivace de notre passé.

Une fois encore, nous tenons à remercier tous ceux, amis lecteurs, associations diverses et municipalité, qui nous apportent un précieux concours moral et matériel dans la poursuite semestrielle de ce *Bulletin*.

Claude Coquard

LE TRAMWAY À NOISY-LE-GRAND
1re PARTIE : L'INSTALLATION
1890-1904

Assurément, le début du XXe siècle est, pour Noisy-le-Grand, la « Belle Epoque » qui voit l'ouverture de notre bourgade à son temps et à son environnement. Le tramway constitue l'épine dorsale de cette intégration car il permet les échanges de voyageurs dans les deux sens : bien sûr, il transporte les Noiséens vers leur lieu de travail, principalement Paris, mais il permet aussi aux Parisiens de venir se délasser sur les « Bords de Marne » dans un cadre champêtre et se distraire dans les nombreux dancings et guinguettes.

L'installation du tramway à Noisy-le-Grand constitue néanmoins un « feuilleton » qui a duré plus de quinze ans, chargé de péripéties et de rebondissements divers et variés : il n'y eut pas moins de six projets, des batailles politiques, des concurrences sauvages, des querelles personnelles, des procédures judiciaires allant jusqu'à la Cour de Cassation, la perte d'un dossier, des campagnes contre le maire de l'époque, avant de voir enfin ses deux inaugurations.

LA SITUATION AVANT LE TRAMWAY

En cette fin du XIXe siècle, Noisy-le-Grand n'est encore qu'un bourg d'environ 2 000 habitants. Le « pays », comme on appelle les villages, est surtout agricole. La révolution industrielle ne l'a pas encore touché : les activités manufacturières sont plutôt concentrées vers Noisiel, quelques kilomètres plus à l'est, avec les usines Meunier. Noisy reste un lieu de villégiature et de promenades un peu à l'écart avec ses guinguettes des bords de Marne et de la Rive Charmante, destinations favorites des promeneurs et des canotiers du dimanche.

Collection Hélène Teissèdre

Après la guerre de 1870, sous la Troisième République, certaines communes des alentours, comme Bry-sur-Marne ou Villiers-sur-Marne, sont peu à peu desservies par le tramway ou le train. Les Noiséens, eux, n'ont encore à leur disposition que peu de « voies de communication rapide », comme on appelle les « transports en commun » à cette époque, pour rallier Paris, leur destination principale.

Le 21 août 1887, la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais (CFN) fondée, entre autres, par Adrien Mentienne, ancien maire de Bry-sur-Marne et Louis Mékarski, ingénieur français inventeur de la traction à air comprimé, met en service une ligne de 11,6 km reliant le Château de Vincennes à l'Asile de Ville-Evrard (propriété de la ville de Paris) en passant par le pont de Mulhouse à Nogent-sur-Marne et La Maltournée à Neuilly-Plaisance, où sont situés son dépôt ainsi qu'une des usines pour produire l'air comprimé (à peu près à l'emplacement de l'actuelle station du RER A). Cette ligne n° 1 connait tout de suite un grand succès. Elle en a encore plus quand elle est prolongée du Château de Vincennes jusqu'à la Porte de Vincennes à Paris en Juillet 1892, car elle facilite le trafic et permet aussi aux Parisiens de visiter le Bois de Vincennes le dimanche.

Collection MJ

Déjà, en 1886, la construction de cette ligne a des échos jusqu'à Noisy puisque le maire, Alfred Nettement, espère lors du conseil municipal du 13 février que *« dans un avenir bien prochain, Noisy sera relié à ce tramway soit par le nouveau pont sur la Marne, soit par un embranchement partant de la gare de Mulhouse* [à Nogent] *et traversant Bry. »* On peut noter à cette occasion que deux options coexistent déjà : par le pont de Neuilly, qui ne sera inauguré qu'en mai 1889, ou bien en traversant le « Petit-Bry » comme on appelle familièrement Bry-sur-Marne à l'époque.

Le 2 octobre 1887, Théophile POILPOT, artiste peintre de renommée internationale, est élu maire de Noisy-le-Grand et l'année suivante, le conseil municipal du 30 novembre 1888 se soucie de l'adaptation de son réseau routier à l'installation d'une ligne de tramway : *« M. le Maire expose que le projet de tramway entre Noisy et Bry-sur-Marne ou entre Noisy et Rosny-sous-Bois par Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne ne pourra être suivi d'une solution favorable qu'autant que la pente de la route départementale soit modifiée.* […] *Considérant que le Chemin de Grande Communication*

n° 75 [route de Bry à Noisy, actuelle rue Pierre Brossolette] *présente à son entrée vers Bry-sur-Marne, une déclivité considérable* […] ». Là encore, les deux options sont toujours présentes : Noisy vers Bry ou bien Noisy vers Rosny-sous-Bois, par Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne.

Le 27 Décembre 1888, la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais (CFN) met en exploitation sa ligne n° 3 grâce à un embranchement depuis Nogent-Pont de Mulhouse jusqu'à Bry-sur-Marne-Mairie parcouru par des motrices à air comprimé « type Mékarski », à traction à air comprimé.

Collection MJ

On ne parle pas encore de prolongation jusqu'à Noisy mais quelques semaines avant ce prolongement jusqu'à Bry, des contacts ont lieu entre le maire de Noisy et M. Mentienne, administrateur des Chemins de Fer Nogentais, pour une proposition de correspondance par omnibus à cheval, concurrente de celle de la Compagnie Générale des Omnibus (CGO) entre Bry et Noisy.

Sa proposition n'obtient pas de suite de la part de Noisy, mais rappelons qu'Adrien Mentienne, est l'ancien maire de Bry-sur-Marne et qu'il continue de marquer son intérêt pour le développement de notre « pays » puisqu'il possède encore des propriétés de famille à Noisy.

Par contre la prolongation de la ligne de tramway de Bry jusqu'à Noisy constitue un chapitre financier bien différent que M. Mentienne explique au maire de Noisy dans un courrier du 18 novembre 1888 : *«* […] *cela se fera plus tard, vous savez combien les formalités sont longues pour obtenir une concession ; mais nous ne les commencerons que lorsque les habitants de Noisy auront par souscription entre eux, réuni environ 125 000 F qu'ils nous remettraient contre des actions ou des obligations.* […] *je sais à l'avance que beaucoup de propriétaires et même des cultivateurs, sont prêts à souscrire dans les conditions que j'indique.* […]. *»*

A cette époque et suivant leur destination finale dans Paris, les Noiséens ont le choix entre diverses solutions « sur rails », dont les départs sont tous situés hors de la commune :

- ils peuvent rejoindre la mairie de Bry-sur-Marne, reliée depuis 1888 par la ligne de tramway n° 3 des Chemins de Fer Nogentais (CFN), au château de Vincennes et prolongée en 1892

jusqu'à la Porte de Vincennes à Paris. Ce trajet peut être accompli par leurs propres moyens ou grâce à l'Omnibus à cheval des « Correspondances du Chemin de Fer » de la Compagnie Générale des Omnibus (CGO) ou de la Compagnie Levasseur, partant toutes deux de la grille du parc de Villeflix (actuelle Place de la Division Leclerc) vers Bry et Nogent.

- **ou bien ils peuvent quitter le tramway qu'ils ont pris à la mairie de Bry-sur-Marne, à la gare de Nogent-Le Perreux,** où ils trouvent les trains de la ligne Mulhouse - Paris de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est qui les emmènent depuis 1856 à la gare de l'Est à Paris. Ils peuvent encore quitter ce même tramway plus loin, à la **gare de Nogent-Vincennes** (nommée aussi gare de l'Est) pour prendre le train de la ligne Verneuil l'Etang - Paris-Bastille, établie depuis 1859 par la même Compagnie des Chemins de fer de l'Est.

- ou enfin, ils peuvent rallier la gare de Villiers-sur-Marne, où ils trouvent les trains déjà évoqués ci-dessus de la ligne Mulhouse - Paris des Chemins de Fer de l'Est. Cette gare est plus éloignée de la capitale que celle de Nogent et donc le prix du billet de train est plus élevé, expliquant pourquoi la gare de Nogent-Le Perreux (Pont de Mulhouse) a la préférence des usagers. Elle est également desservie par les omnibus à cheval des « Correspondances du Chemin de Fer », partant également de la grille du parc de Villeflix vers la gare de Villiers.

Un omnibus à cheval à la gare de Villiers-sur-Marne (collection MJ)

Dans le même temps, sur la Marne, les « coches d'eau » sont également un moyen de transport très utilisé. Certaines compagnies desservent entre autres, Nogent, La Maltournée, Bry, Neuilly, Gournay, … mais Noisy, n'étant pas doté du ponton d'embarquement adéquat, ne peut pas bénéficier de ce service.

Il faut donc à un Noiséen qui voudrait emprunter ce moyen de transport jusqu'à Paris, prendre la diligence et se rendre au ponton de Bry ou bien descendre jusqu'à la Marne à Noisy, traverser la rivière grâce à la nacelle ou au bac et se rendre au ponton de Neuilly.

En février 1886, le maire de Noisy, Alfred Nettement, rencontre le Directeur de la Compagnie des Bateaux Express qui lui laisse entrevoir que *« Noisy aurait donc son escale »*.

Malheureusement, on ne constate par la suite aucune trace de ce service fluvial certes séduisant mais aléatoire car la navigation peut être fortement modifiée, voire même annulée, par temps de brouillard, de crue ou quand la Marne est gelée.

A partir de 1890, la municipalité explore plusieurs pistes. Fait-elle jouer la concurrence ? En tout cas, pendant plus d'une dizaine d'années, il n'y eut pas moins de six projets qui se sont développés, entrecroisés, concurrencés aux yeux et dans les pensées des Noiséens. C'est donc avec un énorme intérêt que les habitants vont suivre les péripéties de ce projet d'installation du tramway à Noisy, qui sera pendant près de vingt ans l'axe principal de la politique municipale.

LE PROJET DECAUVILLE

En mars 1890, les Etablissements Decauville Ainé, contactés par le maire, Théophile Poilpot présentent le premier projet.

Cette société propose une ligne de chemin de fer à voie étroite qui relierait Noisy-le-Grand à Bry sur Marne. Ces voies sont faciles à établir et à démonter et, de plus, peu coûteuses. La société Decauville présente toutes les garanties de sérieux technique et commercial.

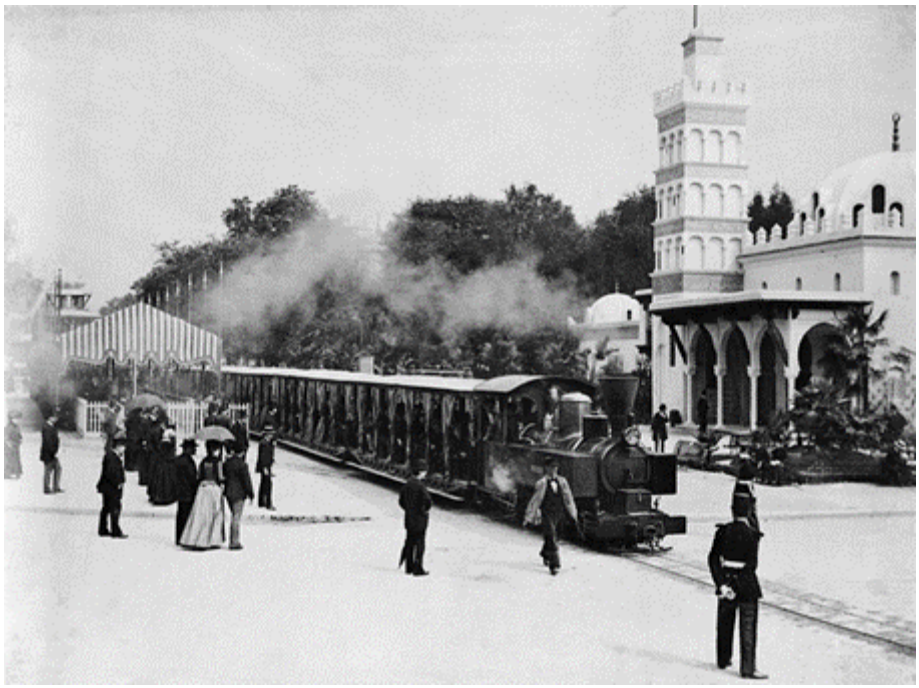

Train Decauville de l'Exposition Universelle de Paris en 1889 (Coll. MJ)

Mais, à cette époque, on fait plusieurs reproches aux locomotives à vapeur : d'abord la fumée qui est, dans la traversée du village, une pollution certaine, puis les risques d'incendies à cause des escarbilles incandescentes rejetées par le foyer et les risques d'explosion. De plus la gêne occasionnée par les rails en relief des voies étroites est à prendre en compte. Il est certain que ces inconvénients ont compté dans la décision de ne pas poursuivre ce projet à Noisy.

LE PROJET FRIBOURG

En septembre 1890, le maire reçoit une nouvelle proposition de Monsieur Fribourg, représentant la Société Française d'Etudes, qui projette de demander une concession pour un tramway reliant Noisy-le-Grand à la Porte de Pantin à Paris. Le tracé traverse un grand nombre de localités dont

Noisy, Neuilly-sur-Marne, Gagny, Le Raincy, Bondy et Pantin avant d'arriver à Paris. Là encore, il est question de traction mécanique c'est-à-dire à vapeur, mal perçue à l'époque.

Les négociations pour mettre d'accord toutes les municipalités et les départements traversés furent-elles trop compliquées ou trop longues ? On n'a pas plus de détails sur ce projet qui ne fut pas retenu non plus.

DEUX PROJETS EN CONCURRENCE : Gresse et Joncourt (Ville-Evrard-Rosny) contre Chemins de Fer Nogentais (Neuilly-Rosny)

A partir de 1891 et pendant 4 ans, la municipalité de Noisy-le-Grand se retrouve coincée entre deux projets concurrents qui ne sont pas, à l'origine, situés sur le territoire de la commune.

D'une part, le projet Gresse et Joncourt, prévu à l'origine pour relier l'hôpital de Ville-Evrard à la gare de Rosny-sous-Bois (ligne Paris-Gare de l'Est - Mulhouse de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est) via Neuilly-sur-Marne (par le boulevard du Centre), pourrait également desservir Noisy en traversant la Marne sur le tout nouveau pont de Neuilly, avec un terminus à la grille du parc de Villeflix (actuelle Place de la Division Leclerc). Il transporterait en 28 minutes les voyageurs de Noisy à la gare de Rosny et prévoit dix trains par jour dans chaque sens, dont les départs et arrivées correspondent aux horaires des trains des Chemins de Fer de l'Est.

Début 1891, le maire de Noisy reçoit donc une proposition officielle de MM. Gresse (géomètre à Neuilly-Plaisance) et Joncourt (entrepreneur de travaux publics à Chauny dans l'Aisne), associés pour l'occasion, dans laquelle ces messieurs ont *« l'honneur de vous informer que nous nous proposons de construire, avec nos propres ressources, un tramway à traction de moteurs mécaniques qui relierait directement Noisy-le-Grand à la station de Rosny-sous-Bois, en desservant, à son passage, Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance. »*

Le conseil municipal de Noisy crée, pour étudier et soutenir ce projet, un *« Comité d'initiative pour la Construction du Tramway de Noisy-le-Grand à Rosny-sous-Bois »* présidé par M. Renaux, adjoint au maire.

Ce projet, fait d'ailleurs dire au conseil municipal que *« l'établissement d'une ligne de tramway qui relierait directement Noisy-le-Grand à la station de Rosny-sous-Bois (Seine), en desservant à son passage Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance, donnerait une grande satisfaction aux intérêts de la population des localités desservies.* […] *Par ces motifs, approuve, dans son ensemble, le tracé présenté par MM. Gresse et Joncourt et émet le vœu que les pouvoirs publics facilitent à ces Messieurs l'exécution de leur projet et ce, dans le plus bref délai possible »*

Il est certain que les phrases les mieux accueillies par le comité d'initiatives et par le conseil municipal lors de cette séance sont que MM. Gresse et Joncourt se proposent de construire cette ligne *« avec [leur] propres ressources »* et que, pour l'exécution de ce projet *«* […] *ils ne demandent aucune garantie à la commune ni au département.»* Ces messieurs ne sont toutefois pas des philanthropes, comme on le verra plus loin.

Notons au passage que ce projet Gresse et Joncourt est une sorte de « serpent de mer » qui apparait pour la troisième fois en six ans, héritier d'un projet d'avril 1885. L'idée émanait d'un certain M. De Maisonneuve *« parti sans laisser d'adresse »*, puis s'appela *« projet Dufranc-Macquart »* avant de devenir *« Gresse et Joncourt »*. La déviation de ce tracé afin de desservir Noisy, envisage de traverser la Marne par le tout nouveau Pont de Neuilly dont la capacité à recevoir un tel poids n'est d'ailleurs pas certaine.

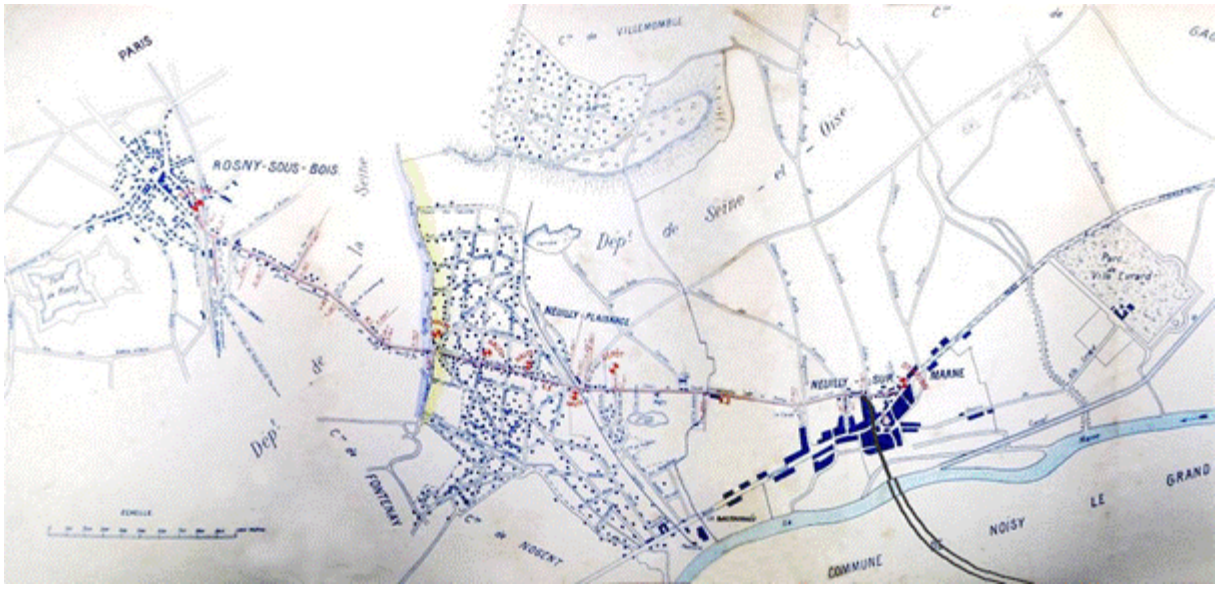

Projet Gresse et Joncourt : tracé de la ligne ou l'on peut voir, esquissé au crayon, le prolongement vers Noisy par le futur pont de Bry
(Archives municipales Noisy-le-Grand)

Malgré un « lobbying » intensif à Noisy ainsi que dans les autres communes intéressées (Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois), ce projet va, dès le dépôt du dossier, cumuler les retards et se perdre dans les méandres administratifs.

En juin 1891, M. Gresse adresse à M. Renaux, une lettre dans laquelle il rejette la responsabilité des retards et précise que *« Nous sommes prêts à construire immédiatement toute la ligne et ce sans avoir recours à aucun emprunt local, mais vous comprendrez* […] *que la garantie de 2 500 F que vous nous offrez, après avoir parlé de 32 000 F, est si peu en rapport avec l'importance de l'entreprise que nous ne pouvons nous risquer dans cette affaire, surtout avec la perspective d'une concurrence subventionnée par le Chemin de Fer de l'Est. »*

En effet, à cette époque, la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, concessionnaire de la ligne Paris-Gare de l'Est - Mulhouse - Bâle, octroie une subvention annuelle aux transporteurs concessionnaires, comme la CGO ou la Compagnie Levasseur, qui desservent ses gares de Nogent-Pont de Mulhouse et de Villiers-sur-Marne depuis Noisy-le-Grand avec des départs à la grille du parc de Villeflix.

M. Gresse continue dans la même lettre en exposant l'idée géniale qui sera d'ailleurs reprise plus tard par le conseil municipal de Noisy ainsi que par les Chemins de Fer Nogentais : *« Il importe donc pour que notre projet soit réalisable, que cette Cie* [des Chemins de Fer de l'Est] *s'engage à nous donner, lors de notre mise en exploitation, la subvention qu'elle sert actuellement à votre omnibus. »*

En juillet 1891, un courrier du maire à MM. Gresse et Joncourt les informe de la dernière décision du conseil municipal :

« […] *Cette assemblée a pris votre demande en considération et s'engage à vous accorder une subvention de Deux mille cinq cent francs pendant dix ans. Cet engagement est, bien sûr, subordonné à la conclusion du traité qui doit intervenir entre votre Société et la Commune de Noisy-le-Grand.* […] *»*

Il parait donc entendu qu'une subvention annuelle de 2 500 F pendant dix ans pourrait suffire et peu importe qui la verserait des Chemins de Fer de l'Est ou de la Commune de Noisy-le-Grand !

D'autre part, le projet concurrent des Chemins de Fer Nogentais propose de relier Neuilly-Plaisance-La Maltournée, où se trouve leur dépôt, à la gare de Rosny-sous-Bois. Ce tracé part perpendiculairement au boulevard de la Marne (actuel boulevard Gallieni - RN 34) en accotement de la voie ferrée de la Plâtrière, où Mékarski fit ses premiers essais de traction à air comprimé, et passe au rond-point du Chalet. L'important à retenir concernant cette ligne est qu'elle n'est pas susceptible de desservir Noisy. Donc, si ce dernier projet des CFN était retenu par les pouvoirs publics, il exclurait, de fait, Noisy-le-Grand de toute desserte vers Rosny et de sa gare vers Paris, puisque il ne desservirait pas notre commune !

Ce qui explique que la municipalité de Noisy va faire tous ses efforts auprès des Pouvoirs Publics (ministres, préfets, sous-préfets, Ponts et Chaussées, Services départementaux de contrôle, …) pour dire tout le bien qu'elle pense du projet « Gresse et Joncourt » et tous les bienfaits que pourraient en retirer la commune de Noisy, la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est ainsi que tous les environs.

Dans le même temps, elle n'a pas de mots assez durs pour fustiger le projet des CFN qui serait *« une catastrophe pour Noisy »*. Comme l'explique le maire, Théophile Poilpot, dans une lettre du 15 février 1892 au ministre des Travaux Publics *« il ne relierait nullement entre elles les quatre localités que nous représentons* [Noisy, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Rosny] *enfin, s'il était adopté, il créerait à Noisy-le-Grand une situation aussi exceptionnelle que désastreuse* [et représente donc] *un préjudice irréparable* [pour] *cette localité.* […] *Nous espérons, M. le Ministre, qu'après cet exposé succinct, vous ne donnerez pas suite au projet de la Cie Nogentaise qui ne peut satisfaire que quelques intérêts privés et que vous voudrez bien prendre en considération la dernière demande de concession qui vous a été adressée le 30 novembre 1890 par M.M. Gresse et Joncourt et dont le tracé* […] *donnerait pleine satisfaction aux populations de toute la région dont nous sommes ici les fidèles interprètes.* […] »

Finalement, le 1er Décembre 1894, après maintes délibérations, plusieurs enquêtes publiques, d'innombrables échanges de courriers, de propositions et contre-propositions, et contre l'avis d'une bonne partie de la population des villes concernées, le projet des CFN voit le jour et une ligne de rocade à traction à air comprimé est créée entre La Maltournée et Rosny-sous-Bois permettant de rabattre les voyageurs sur cette gare des Chemins de Fer de l'Est.

La gare de Rosny-sous-Bois avec une voiture des Nogentais et une diligence à cheval des« Correspondances du Chemin de Fer » (Collection Société d'Histoire de Rosny-sous-Bois)

Cette mise en service sonne de fait le glas du projet Gresse et Joncourt. Dans cette décision, il faut considérer que les Chemins de fer Nogentais bénéficient d'une « vitrine technologique » que leurs concurrents n'ont pas à leur disposition. Les CFN ont déjà construit de toutes pièces et exploitent depuis un certain temps plusieurs lignes de tramway avec du matériel à traction à air comprimé, propre et non-polluant alors que MM. Gresse et Joncourt en sont à leur coup d'essai avec du matériel à vapeur. Il est certain aussi que les CFN, en tant que compagnie fonctionnant déjà depuis plusieurs années, bénéficient, en plus de leur savoir-faire technologique, de relais et d'appuis auprès des instances décisionnaires et des Pouvoirs Publics dont MM. Gresse et Joncourt n'ont aucun équivalent.

LE PROJET RABIER

Le 08 mai 1892, succédant à Théophile Poilpot, M. Eloi François GIROD est élu maire de Noisy-le-Grand avec, comme adjoint, monsieur Philibert VILLEMAIN

En août 1892, un cinquième projet, émanant de M. Rabier, architecte, 9 rue du Louvre à Paris, connait une réponse négative. Cette étude est présentée dans un mémoire chiffré très détaillé dont le total s'élève à 200 250,00 F pour 16 trains par jour dans chaque sens et une prévision de fréquentation de 150 000 voyageurs par an. Elle propose l'établissement d'une ligne entre Noisy-le-Grand et Bry-sur-Marne, passant par le bas du « Parc de Bry » en suivant l'allée de Rigny, moyennant la constitution d'un capital de 200.000 F. *« Le conseil* [municipal] *considérant que les estimations de M. Rabier sont exagérées et les voies et moyens qu'il propose en dehors de ses attributions, rejette à l'unanimité la demande présentée. »*

Il faut garder en mémoire qu'à cette époque, la municipalité de Noisy est déjà très engagée et même un peu coincée, entre les projets de MM. Gresse et Joncourt et celui des Chemins de Fer Nogentais vers Rosny-sous-Bois. Alors pourquoi retenir un projet de plus ?

M. Rabier revient à la charge en septembre de la même année en détaillant le mode de financement prévu par l'article 36 de la loi du 11 juin 1880 (participation de l'Etat sous certaines conditions) et « [s]*es propositions, sont renvoyées à la Commission des Voies de Communication pour étude »* mais là encore, la réponse est négative.

LE PROJET DES CFN : prolongement de la ligne n°3 de Bry à Noisy

A partir de Novembre 1892, on commence à voir émerger un sixième projet, qui n'est, en fait que la reprise de ce que M. Mentienne avait décrit dans un courrier au maire de Noisy, daté de novembre 1888 et qui consiste en un prolongement de la ligne de Bry-sur-Marne vers Noisy-le-Grand. Les négociations entre les Chemins de Fer Nogentais et la commune de Noisy-le-Grand vont durer 4 ans et demi !

N'oublions pas que le trajet pour aller de Bry à Noisy commence dans le département de la Seine et se termine en Seine-et-Oise. Il faut donc arriver à mettre d'accord deux fois plus d'appareils politiques et d'instances décisionnaires. Il faut aussi doubler le nombre d'enquêtes, de dossiers et de procédures administratives. Tout ceci n'est peut-être pas étranger à la durée extrêmement longue de la mise en œuvre de ce projet.

Commençons par rappeler que dans un courrier du 27 novembre 1891, la Cie des Chemins de Fer Nogentais avait déjà répondu par la négative à une demande du *« Comité d'initiative pour la Construction du Tramway de Noisy-le-Grand à Rosny-sous-Bois »*. En Août 1891, ce comité, voyant que le projet Gresse et Joncourt semblait rejeté par les pouvoirs Publics s'était retourné vers les CFN pour *« obtenir le prolongement du tramway de Bry à Noisy-le-Grand, par le parc de Bry-sur-Marne, si possible. »* Cette demande était assortie d'une offre importante de 125 000 F (somme envisagée par M. Mentienne en 1888).

Cette réponse négative expliquait que *« pour le moment, ce prolongement serait trop onéreux pour la Compagnie* [des Chemins de Fer Nogentais] *et le Conseil a décidé de ne pas y donner suite. Les frais d'établissement de la voie et d'acquisition du matériel* […]*, les difficultés d'exploiter en raison de la rampe accentuée* […]*, les dépenses supplémentaires qu'occasionnerait le chargement des voitures* [en air comprimé], *l'emplacement de nos usines n'ayant pas été déterminé dans ce nouveau but* […]*, les résultats peu importants du trafic prévu, quand la Compagnie serait tenue, quoi qu'il arrive, de servir les intérêts aux actionnaires* […]*, pour le moment nous le répétons pour vous donner une preuve de notre bonne volonté, il y a impossibilité absolue de vous donner satisfaction. »*

Le 16 novembre 1892, le maire de Noisy, Mr Girod, présente le « nouveau » projet : *« la Compagnie* [des Chemins de Fer Nogentais] *peut prendre l'engagement de nous amener ses tramways de Bry-sur-Marne en face de la Grille du Parc* [de Villeflix] *à Noisy-le-Grand avec la liberté à elle donnée de faire passer la ligne par la route départementale N° 75* [route de Bry à Noisy, actuelle rue P. Brossolette] *ou par le Parc de Bry et La Varenne en rejoignant en droite ligne la route N° 194 de Neuilly à Noisy* [actuelle Route de Neuilly] *moyennant une somme de 140.000 francs garantie par des obligations de 500 francs représentant le montant de cette somme, à 5 F % l'an. »*

Notons à cette occasion que le seul point-terminus dans l'esprit des Noiséens ne peut être que la grille du parc de Villeflix (actuelle place de la Division Leclerc) qui, à l'époque, est le point de départ central des diligences et omnibus vers les gares de Villiers, Bry et Nogent. De leur côté, dans tous leurs documents les Chemins de Fer Nogentais n'ont parlé, au début, que d'un terminus à la mairie (l'ancienne mairie, actuelle place de la Résistance) puis à la place Gambetta, à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Gambetta (où s'élevait une fontaine publique) et enfin d'un terminus place de la Fête (actuelle place de la Libération) devant le Château de la famille Périac construit en 1864 sur l'ancien fief de La Roche du Parc. On verra plus tard que l'emplacement de ce terminus de la ligne à Noisy est un sujet de dissension pour ne pas dire de rupture des négociations.

Le panneau sur le poteau à droite porte la mention « Arrêt du tramway » (collection MJ)

Le 8 février 1893, les Chemins de Fer Nogentais reçoivent à La Maltournée une délégation de la *« Commission Spéciale des Moyens de Communication »* de Noisy et s'emploient à surévaluer la

nécessité d'investissement dans le projet et à sous-évaluer leur intérêt commercial dans l'affaire, puisque *« les frais s'élèveraient à 240.000 francs* […] *: 150.000 francs pour l'établissement de la voie et 90.000 francs pour le matériel et l'exploitation* […] *sur un parcours de 3 kilomètres de Bry-sur-Marne à Noisy dont un kilomètre de voie à doubles rails et 2 kilomètres sur route et sur la nécessité de se munir de 3 nouvelles voitures dont le prix est de 20 à 22.000 F et d'établir un compresseur pour alimenter les machines. »* En conclusion la ligne ne serait pas rentable et *« il y aurait donc un déficit de 17.000 francs »*

Remarquons à cette occasion que l'on parle de tramways à traction à air comprimé, technique qui sera utilisée par les CFN jusqu'en 1900. En définitive, la ligne qui sera installée à Noisy, à partir de 1901, sera à traction électrique.

On argumente sur ces chiffres et les représentants de Noisy concluent *« qu'il serait fort difficile à Noisy d'excéder le chiffre de 150.000 francs qu'avait atteint à peu près la dernière souscription »*, chiffre très exagéré puisqu'elle avait, en fait, réuni moins de 100.000 francs.

Trois mois plus tard, le Président de la *« Commission spéciale des Moyens de Communication »* informe le conseil *« qu'il a demandé à la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais de lui transmettre l'étude dont il a été question dans la dernière séance et qu'il n'a reçu aucune réponse. Plusieurs membres estiment que la Compagnie n'agit pas correctement et parait ne pas vouloir donner suite au projet de Noisy-le-Grand. »*

De fait, tout au long des négociations, la Compagnie ces CFN va très souvent être accusée de traiter cette affaire à la légère et d'avoir *« des prétentions exagérées »*.

Le 27 Janvier 1895, Philibert VILLEMAIN (adjoint lors de la précédente mandature) est élu maire de Noisy-le-Grand avec comme adjoint François-Marie SOUCHET

Le 25 juillet 1896, M. Souchet, qui a visiblement fait sien le dossier du tramway, fait adopter à l'unanimité par le conseil municipal une subvention de 2 000,00 F par an et demande dans le même temps au préfet et au Conseil général de Seine-et-Oise de voter une subvention complémentaire qui compenserait les faibles moyens de Noisy et permettrait d'apporter une solution à *« la ruine d'un pays qui serait appelé à devenir par ses sites et par sa situation une des plus belles communes des environs de Paris.* […] et qui] *permettra à un pays de se relever et laissera un sentiment de reconnaissance inoubliable à ses habitants. »*

Le 6 septembre 1896, le conseil Municipal, dénonce *« la situation dans laquelle se trouve actuellement la Commune, privée de moyens de communications rapides, bien qu'à 16 km seulement de la capitale, isolée entre deux voies ferrées, n'ayant qu'un service de correspondance de 6 départs par jour la reliant à la gare de Nogent-Mulhouse distante de 5 100 mètres. »* Le conseil accuse également le mauvais service de correspondance : *« la personne titulaire de la subvention de la Compagnie de l'Est, chargée du service, a opposé aux démarches réitérées de la municipalité pour améliorer le dit service une mauvaise volonté absolue et continuelle. »* Il déclare enfin *« qu'un tel état de choses, ignoré à quelques lieues de Paris, amène de jour en jour la ruine d'un pays qui, par ses sites pittoresques, son vaste territoire et sa situation sanitaire incomparable, devrait jouir actuellement d'une prospérité méritée dont bénéficieraient surtout les nombreux ouvriers obligés aujourd'hui d'aller chercher au dehors le travail quotidien. »*

Le conseil reprend également à son compte l'idée de M. Gresse (du projet Gresse et Joncourt) de faire verser par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est la subvention pour la correspondance de Noisy à Nogent, aux Chemins de Fer Nogentais.

En mars 1897, l'affaire est près d'aboutir, la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais *« demandant à la Commune une somme de deux mille francs par an, pendant 10 années* […]. » Après discussion, le conseil municipal, pressé par *« la situation critique où se trouve la commune de Noisy*

[qui] *amène la dépopulation et la ruine de la commune »* décide de proposer 1 500,00 F. Cette subvention annuelle est composée 1 000,00 F versés par la Commune et de 500,00 F sollicités auprès du Conseil général. Notons au passage que Noisy n'obtiendra cette subvention complémentaire du Conseil général de Seine-et-Oise, que début 1901. On est loin des 240.000,00 F dont parlaient les CFN quatre ans plus tôt, une partie importante étant probablement fournie par emprunt.

Finalement, le 30 mars 1897, un courrier de M. Mentienne à M. Souchet entérine la dernière délibération du conseil municipal avec toutefois un « léger » reproche : *« Quoique dans nos entretiens et par ma dernière lettre j'avais demandé au nom de notre Cie que cette subvention annuelle soit au moins de deux mille francs, nous pouvons considérer de part et d'autre que c'est une affaire conclue* […]. » Il en profite pour demander à Noisy une exemption *« de tout droit de voirie et d'octroi, présents ou à venir »* ainsi que l'aide de la commune pour faciliter *« les voies à parcourir tant au point de vue des pentes et des largeurs et de toutes autres choses qui seraient dans l'intérêt du service. »* et termine en affirmant que *« **C'est une affaire réglée**. »*

Noisy vient d'économiser 25% du montant à investir sur 10 ans !

L'EMPLACEMENT DU TERMINUS À NOISY : Place Gambetta, Place de la Fête (devant le Château Périac) ou grille du parc de Villeflix ?

Fin juin 1897 : On n'est pas plus tôt tombé d'accord sur le montant et le financement du projet des Chemins de Fer Nogentais, qu'on recommence à polémiquer. M. Villemain, le maire de Noisy, explique dans un courrier que la subvention de 1 500,00 F votée par le conseil municipal *« avait pour but* […] *de desservir la commune en ayant pour point terminus la Grille du Parc* [de Villeflix] *en face le haras »* or, *« le projet qui nous est soumis ne répondant pas à ces conditions* [la proposition des CFN place le terminus à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Gambetta], *nous le refusons purement et simplement et par cela même nous ne donnons pas suite à la subvention précédemment votée. »*

Toutefois, si les Chemins de Fer Nogentais se décidaient à donner satisfaction à la demande de la commune *« en passant par la route nouvelle venant de La Varenne rejoignant l'entrée de la Grande-Rue, jusqu'à la Grille du Parc, le Conseil maintiendrait son vote relativement à la subvention accordée à la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais.* […] *»*

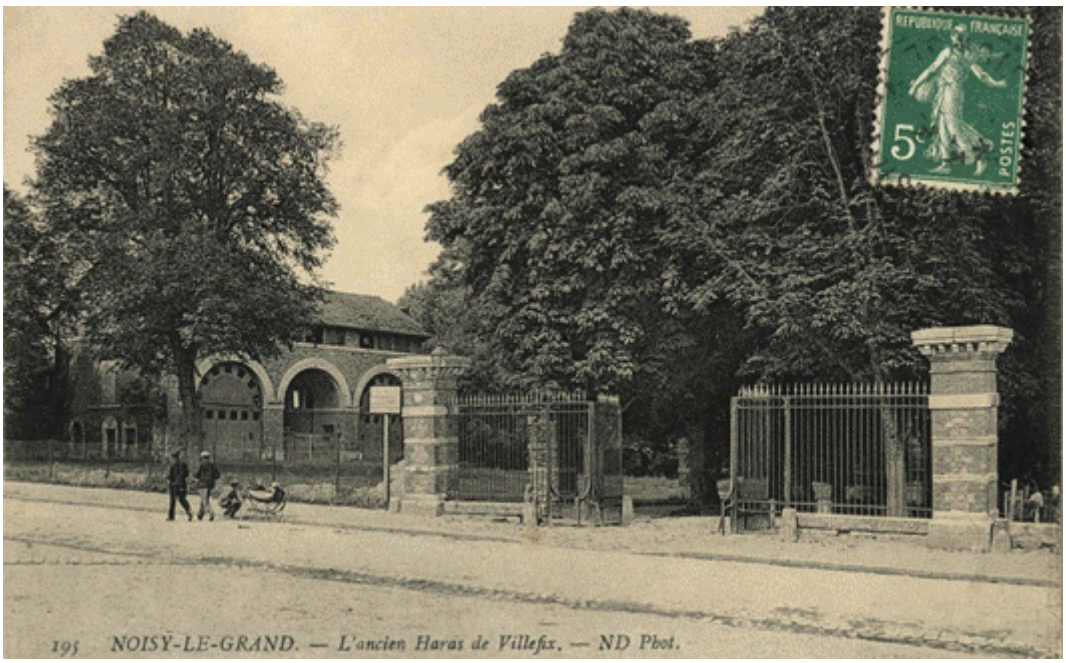

La « très convoitée » grille du Parc de Villeflix (Collection Christiane Lassarat)

Le 20 mai 1900 : François-Marie Souchet (adjoint lors de la précédente mandature) est élu maire de Noisy-le-Grand, avec comme adjoint, Mr Albert Dupuis. Comme déjà précisé, M. Souchet, en tant que *« Délégué de la Municipalité pour les Voies et Moyens de Communication »*, puis *« Délégué à la Commission du Tramway »*, a vraiment été le plus fervent partisan de ce projet. Il sera d'ailleurs récompensé officiellement de tous ses efforts plusieurs années plus tard lorsqu'en 1926 on baptise « Boulevard Souchet » la partie-est de la voie dont le tracé suit la ligne de tramway.

En mai 1901, la position de M. Barbet, Administrateur des CFN à la suite de M. Mentienne, sur l'emplacement du terminus, est claire : *« pour le moment, il y* [a] *lieu de se conformer au décret qui indiquait le point terminus à l'ancienne poste* [dans les locaux de l'ancienne mairie, actuelle place de la Résistance] *et qu'ensuite on soumettrait à l'enquête le prolongement demandé. »* Le maire, tout en le priant de l'excuser pour tous les « *tracassements* » que cette affaire lui ont causé, lui explique tout l'intérêt que la Compagnie retirerait du prolongement du point terminus à la grille du parc de Villeflix : *« Avant de descendre directement la Grande-Rue, la voiture de correspondance du Chemin de Fer fait actuellement le tour de ce quartier et recrute au moins la moitié des voyageurs qui partent de Noisy-le-Grand et en outre, un certain nombre prennent la gare de Villiers-sur-Marne. »*

En août 1901, M. Souchet remporte une victoire illusoire et de courte durée : *« M. le Maire expose au Conseil que lors de sa dernière visite chez M. Barbet, ce dernier lui a donné l'assurance que le point terminus du tramway serait reporté à la Grille du Parc de Villeflix.* […] *»*

En fait, depuis le début de ce projet, la question de l'emplacement du terminus ne trouve pas de réponse et le conseil municipal émet, à la suite de plusieurs pétitions des habitants, de nombreux « vœux » adressés à la Compagnie des Nogentais pour obtenir *« le prolongement jusqu'à la grille du Parc de Villeflix, du point terminus de la ligne.* […] *»* Ces vœux ne seront visiblement pas entendus puisque la ligne, et donc son terminus, n'iront jamais au-delà de la Place de la Fête (actuelle place de la Libération) devant le Château Périac.

LA BATAILLE DES TRACÉS DANS BRY-SUR-MARNE, département de la Seine

Noisy n'est pas la seule à connaitre des difficultés sur la détermination du trajet de la ligne. A Bry également, des dissensions se font entendre et deux tracés se livrent à une concurrence féroce.

D'abord, le projet primitif des Chemins de Fer Nogentais propose d'adopter le tracé suivant : depuis la station de Bry sur la place de la mairie, la Grand Rue (actuelle Grande Rue Charles de Gaulle) puis après le Château de Bry, dans le parc nouvellement loti, le **boulevard Daguerre**, nouvellement créé (actuel boulevard du Général Gallieni), en ligne droite jusqu'à la rue des Ormes (limite des 2 communes). A Noisy, à travers champs, en ligne droite avec uniquement *« quelques courbes légères »*, traverser la route 194 (actuelle Route de Neuilly) jusqu'à la rue du Brayer, puis la place Gambetta, point-terminus. Ce projet, le plus court donc le plus rapide, présente l'avantage de minimiser la pente d'accès à Noisy qui, par la route n° 75 [actuelle rue P. Brossolette] est particulièrement raide : ce n'est pas pour rien qu'on appelle cet endroit « La Montagne ».

Ensuite, un contre-projet, demandé par « un grand nombre d'habitants de Bry » propose, après le Château, de suivre un autre chemin et de reprendre celui du projet Rabier, quelques années auparavant : le début du boulevard Daguerre puis la rue de Bellevue (actuelle rue du Maréchal Foch), l'**avenue de Rigny** puis de traverser la rue des Ormes pour rejoindre le 1er tracé à la hauteur de la route 194 (actuelle Route de Neuilly). Ce deuxième tracé, plus long d'environ 500 m, permet d'après ses partisans, de desservir plus de monde car l'avenue de Rigny est *« la voie la plus centrale et la plus fréquentée de la commune. »* En fait, on s'apercevra plus tard qu'il donne *« satisfaction beaucoup plus à des intérêts particuliers qu'à l'intérêt général. »* En effet, quelques propriétaires parisiens fortunés et

ayant l'oreille des instances décisionnaires voient l'intérêt de faire passer la ligne de tramway devant leur résidence secondaire, en facilitant ainsi l'accès et en augmentant la valeur. Détail important pour le tracé du tramway : cette avenue de Rigny est en zone inondable. D'autre part, le chemin à parcourir par la ligne étant plus important, la Compagnie des CFN s'empresse de demander une rallonge de subvention.

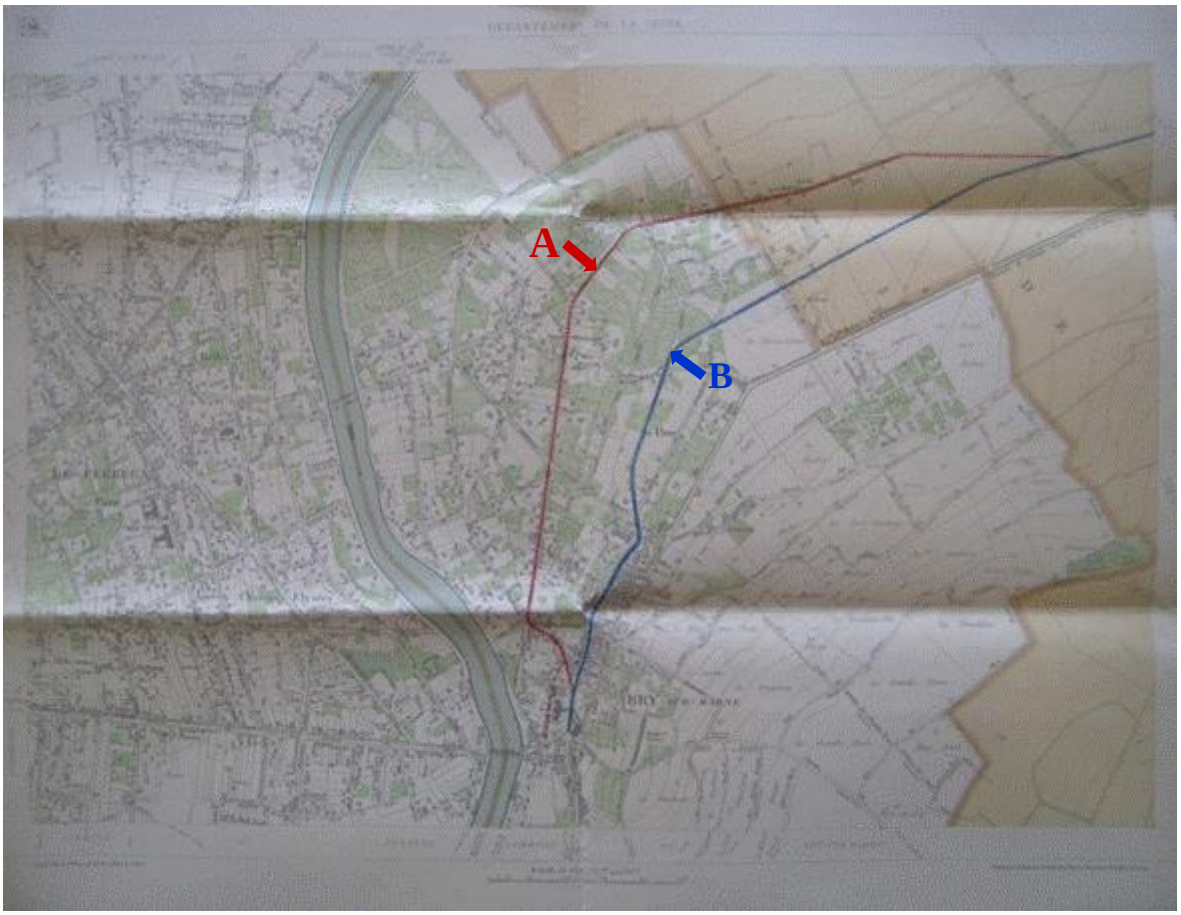

Carte de la commune de Bry-sur-Marne présentant les 2 tracés (en rouge (A) par l'avenue de Rigny et en bleu (B) par le Bd Daguerre)

On procède donc aux enquêtes préliminaires pour les deux avant-projets en même temps et on s'aperçoit après dépouillement que la majorité des votes des habitants de Bry s'est porté sur le tracé le plus court par le boulevard Daguerre. Mais la confusion est complète quand on apprend que le conseil municipal de Bry ainsi que le Conseil général de la Seine ont, de leur côté, voté pour le tracé de l'avenue de Rigny.

Dans le même temps, à Noisy, le résultat d'un vote pendant une réunion publique à la salle Balançon (café-restaurant en face du château Périac, à l'emplacement de l'actuel Café du Cinéma) ainsi que celui de l'enquête préliminaire sont unanimes pour le projet le plus court, par le boulevard Daguerre, sans oublier d'insister sur la nécessité de continuer à demander le prolongement du tracé *« jusqu'à la Grille du Parc. »*.

Fin janvier 1899, le maire de Noisy soumet au conseil municipal les deux projets des CFN et constate que : *« Quant au deuxième projet, passant par l'avenue de Rigny, il n'est demandé par personne. »* Le conseil adopte donc à l'unanimité le projet du tracé par le parc du Château (boulevard Daguerre) et le Conseil général de Seine-et-Oise se prononce également pour le même tracé.

Finalement, en mars 1900, le ministre des Travaux Publics se déclare en faveur du projet le plus court, par le boulevard Daguerre, et c'est bien celui-là qui figurera sur le décret final.

LA QUESTION DU BOULEVARD À NOISY

Le projet des Chemins de Fer Nogentais qui sera finalement adopté comporte sur le territoire de Noisy une grande partie « en déviation » à travers champs. Comme on l'a déjà vu, ce tracé permet de répartir et d'adoucir la pente d'accès au village de Noisy en évitant la rampe très raide de la route n° 75 [route de Bry à Noisy, actuelle rue Pierre Brossolette].

Carte du tracé sur la commune de Noisy-le-Grand (le trajet retenu est celui le plus au sud (B en rouge) (Archives de Paris)

Le 8 janvier 1899, M. Souchet, « Délégué aux moyens de communication », soumet à l'agrément de la majorité des habitants présents, lors d'une réunion publique à la Salle Balançon son grand projet de « Boulevard » qui suit le même tracé que la ligne de tramway. Cette proposition est, comme il l'écrit plus tard, « acclamée ».

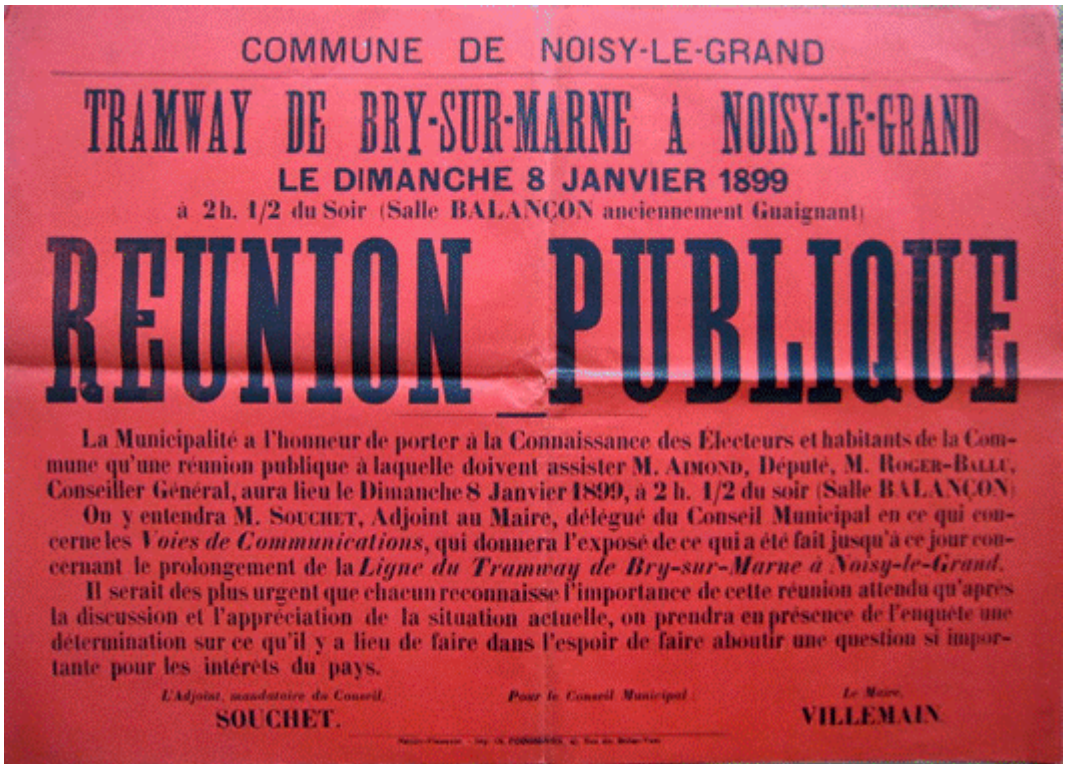

COMMUNE DE NOISY-LE-GRAND

TRAMWAY DE BRY-SUR-MARNE A NOISY-LE-GRAND

LE DIMANCHE 8 JANVIER 1899

à 2h. 1/2 du Soir (Salle BALANÇON anciennement Guaignant)

REUNION PUBLIQUE

La Municipalité a l'honneur de porter à la Connaissance des Électeurs et habitants de la Commune qu'une réunion publique à laquelle doivent assister M. Aimond, Député, M. Roger-Ballu, Conseiller Général, aura lieu le Dimanche 8 Janvier 1899, à 2 h. 1/2 du soir (Salle BALANÇON)

On y entendra M. Souchet, Adjoint au Maire, délégué du Conseil Municipal en ce qui concerne les *Voies de Communications*, qui donnera l'exposé de ce qui a été fait jusqu'à ce jour concernant le prolongement de la *Ligne du Tramway de Bry-sur-Marne à Noisy-le-Grand*.

Il serait des plus urgent que chacun reconnaisse l'importance de cette réunion attendu qu'après la discussion et l'appréciation de la situation actuelle, on prendra en présence de l'enquête une détermination sur ce qu'il y a lieu de faire dans l'espoir de faire aboutir une question si importante pour les intérêts du pays.

L'Adjoint, mandataire du Conseil. SOUCHET. *Pour le Conseil Municipal.* *Le Maire.* VILLEMAIN

(Archives municipales Noisy-le-Grand)

Le 6 octobre 1900, M. Barbet, interroge à nouveau M. Souchet sur ses intentions au sujet du boulevard contigu à la ligne : *« vous avez désiré, encore dans l'intérêt de votre commune et non pas dans le nôtre, faire un boulevard qui, prolongeant l'avenue plantée de Bry, donnerait un accès splendide à Noisy et mettrait cette ville en valeur. Je me suis prêté à ce désir.* […] » Puis il ajoute, prudemment *« Il reste toujours la solution de s'en tenir à la concession du tramway, notre compagnie construirait son tramway et si vous désirez dans la suite un boulevard, vous vous en occuperiez seul, sans l'intervention de notre compagnie, ce qui serait beaucoup plus simple pour nous. »*

Le 7 octobre 1900, le conseil municipal décide à l'unanimité *« que la Compagnie Nogentaise établissant un boulevard de 12 m de largeur sur le parcours de la ligne du tramway à partir de l'avenue Daguerre jusqu'à la Place de la Mairie* [actuelle place de la Résistance], *la commune participerait pour les 2/3 dans le prix d'acquisition des terrains, la route livrée prête à être empierrée à la condition que le montant total de cette participation ne s'élèverait pas à une somme supérieure à 55.000,00 F. »*

La cause parait donc entendue : le tramway circulera sur un nouveau boulevard ! L'avenir montrera que ce n'est pas aussi simple que cela car le Décret d'Utilité Publique qui sera bientôt publié ne parle que de l'implantation de la seule ligne de tramway sur une emprise de 4,40 m et non de l'établissement d'un boulevard d'une largeur de 12 m.

LE DÉCRET D'UTILITE PUBLIQUE ET LE DÉBUT DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE

Le 30 janvier 1900 : la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais signe le contrat provisoire et envoie à Noisy un courrier déclarant *que « tenant la promesse qu'elle a faite à M. Souchet, elle va commencer l'exécution des travaux et charge ce dernier de lui venir en aide pour les expropriations,*

voulant éviter, si possible, la décision d'un jury. ». La Compagnie adresse également un courrier à M. Aimond, député de Seine-et-Oise, dans lequel elle annonce *« l'envoi de rails à la commune pour bien démontrer aux habitants que l'accord était fait et qu'il n'y avait plus qu'à patienter pour enfin voir établir le tramway. »*

En juillet 1900, le maire *« informe le Conseil que le Préfet de Seine-et-Oise a, par arrêté du 13 juillet courant, autorisé la Compagnie à commencer les travaux. »*

Le 26 septembre 1900, suite à l'enquête préliminaire, parait enfin, au « Journal Officiel », le décret qui déclare d'utilité publique l'établissement du tramway de Bry-sur-Marne à Noisy-le-Grand. Ce décret est signé le 19 septembre 1900 par Emile Loubet, le Président de la République, et Pierre Baudin, le ministre des travaux publics, suite à une convention signée le 10 septembre entre le ministre des Travaux Publics et, pour la Compagnie des CFN, Etienne Siry, le président et Barbet, l'administrateur délégué.

Le 27 septembre 1900, M. Barbet envoie une courte lettre au maire dans laquelle il lui fait part de son soulagement : *« Vous ne saurez jamais les ennuis que cette affaire m'a donnés dans ces derniers temps. En tout cas, tout est bien terminé, conformément à la promesse que je vous avais faite. »*

Le 11 novembre 1900, le maire présente au conseil municipal, M. Honoré *« Ingénieur-Conducteur des Ponts et Chaussées, délégué par M. Barbet auprès de la Municipalité pour dresser les plans et devis et tout ce qui intéresse l'établissement du tramway.* […] *Monsieur Honoré soumet ensuite au Conseil le plan du tracé de la ligne dressé par lui avec le concours de la commission nommée par le Conseil Municipal et les personnes désignées en réunion publique par les propriétaires intéressés. Le Conseil,* […] *approuve à l'unanimité le plan présenté. »*

Ensuite, le maire explique la situation des expropriations qui ont pris un peu de retard mais qui vont se poursuivre *« Il ne reste plus à espérer que l'entente avec les expropriés se fera vite, ce que je crois, mais résolu au cas contraire, si après y avoir mis tout le tact et la conciliation possible, je me heurtais à une volonté arrêtée, j'userais immédiatement des avantages que la loi m'accorde par le décret en faisant trancher la question par un jury d'expropriation. »*

L'hiver 1900-1901 est rude et les travaux vont prendre du retard, comme l'explique M. Siry, Ingénieur à La Maltournée dans une lettre du 17 janvier 1901 : *« l'état actuel de la température ne permet en aucune façon l'exécution des travaux de béton.* […] *mais à l'approche de la bonne saison je m'empresserai de donner des ordres pour que les travaux soient repris et poussés activement. »*

LES EXPROPRIATIONS ET LE « CONTENTIEUX CARRÉ »

Le 10 mars 1901, le conseil municipal *« autorise Monsieur Souchet, Maire de Noisy-le-Grand, à acquérir conjointement* […] *avec la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais* […] *divers terrains, pour l'ouverture d'une avenue communale d'une largeur de douze mètres entre la rue des Ormes et la Mairie,* [les actuels boulevards Mal Foch et Souchet …] *y compris dans cette largeur l'emplacement pour l'installation de la ligne de tramway de Bry-sur-Marne à Noisy-le-Grand,* […]*. »*

Lors du même conseil, M. Souchet donne des informations sur l'avancement de la procédure en faisant ressortir que 3 ou 4 cultivateurs n'ont pas encore signé mais que cela ne saurait tarder et que seul un des propriétaires risque de poser des problèmes : « […] *après avoir signé l'enquête et dit qu'il se conformerait à ce qu'il s'était engagé à la condition que rien ne fût changé dans le tracé primitif, a cru devoir exiger au dernier moment qu'on lui payât la somme de trente mille francs pour deux cent mètres de terrain qu'on lui prenait. »* Puis, le maire continue en affirmant qu'il ne laissera pas faire et que *« d'accord avec M. Barbet, la Compagnie va user de son droit d'expropriation d'utilité publique*

et le Jury tranchera la question. ». Enfin, il termine en déclarant que M. Barbet lui *« a donné l'assurance que des ordres vont être transmis pour que l'on exécute les travaux dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise à seule fin d'amener le tramway à la rue du Brayer ce qui permettrait pendant ce laps de temps de faire le nécessaire pour les expropriations. Voulant surtout éviter la joie de ceux qui mettent des entraves. »*

On ne connait pas précisément les motivations de M. Charles-Ferdinand Carré, ancien notaire à Neuilly-sur-Marne, résidant à Paris et propriétaire à Noisy-le-Grand, qui l'ont poussé à s'opposer au passage du tramway sur sa propriété. Elles furent probablement multiples (financière, politique, …). Par contre, ce qui est sûr c'est qu'il fut l'un des plus ardents opposant à ce projet. Précisons à son sujet que M. Carré, s'il a bien été notaire pendant de nombreuses années à Neuilly-sur-Marne s'est, dans plusieurs de ses écrits, présenté comme *« ancien Maire de cette commune »*. Or il ne figure pas sur les listes des maires de cette époque. Mais il n'a, bien sûr, pas menti : il a effectivement été maire par intérim, durant 2 mois, en 1871, à cause de la démission du maire en titre, César Huvelle qui sera réélu 2 mois plus tard. M. Carré a également été conseiller municipal de Neuilly-sur-Marne à trois reprises en 1870, 1874 et 1878.

Le 18 mai 1901, M. Souchet donne lecture au conseil municipal d'un document de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées *« concernant une plainte adressée par Mr. Carré à Mr. Le Préfet de Seine-et-Oise le 4 mars 1901, protestant contre tout passage de tramway ou de boulevard dans ses propriétés »*.

Il résulte de ce rapport que *« Mr. Carré n'ayant fait aucune observation contraire au cours des enquêtes sur le tracé de l'avant-projet, il se verra donc dans l'obligation de céder à l'amiable ou par voie d'expropriation la partie de terrain nécessaire au passage du tramway. Ces conclusions ont été approuvées par Mr. Le Préfet de Seine-et-Oise. »*

Puis, le maire demande au conseil son avis *« en ce qui concerne l'inauguration du tramway.* […] *La Compagnie est en train* […] *de faire exécuter les travaux de la pose de la voie à Bry-sur-Marne pour arriver à la rue du Brayer ; Or* […] *il existe à cet endroit un propriétaire qui, bien qu'ayant signé l'enquête, trouve bon de mettre momentanément obstacle au passage du tramway dans sa propriété. J'ai dit momentanément car personne n'ignore, et lui-même moins que tout autre, que rien ne peut empêcher qu'un décret reconnu d'utilité publique soit exécuté. Toute la procédure nécessaire à cette question est commencée, du reste. »*

Il propose donc *« de donner un commencement de satisfaction à la population qui attend depuis si longtemps la réalisation du projet de voies de communication. On pourrait, la Compagnie étant toute disposée à le faire, installer un bureau provisoire à la rue du Brayer, en attendant que les formalités judiciaires soient terminées. On ne peut mettre en doute les intentions de la Compagnie de continuer sa ligne aussitôt que cela sera possible, jusqu'au point terminus ; une partie des travaux ayant déjà été faits dans le pays. »*

Après avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité d'inaugurer le tramway *« avec fonctionnement jusqu'à la rue du Brayer où serait installé un bureau provisoire. »* Notons qu'en octobre 1902, cet abri n'est toujours pas installé puisque un conseiller municipal continue de solliciter *« la bonne complaisance de* [M. Barbet afin] *qu'il veuille bien faire établir un abri provisoire au point terminus actuel du tramway. »*

La date précise de l'inauguration n'est pas encore fixée, mais le maire croit savoir, que le chantier serait terminé *« aux environs de fin juillet »*. Et d'après M. Aimond, député de Seine-et-Oise *« Le Ministre des Travaux Publics accepte, en principe d'aller inaugurer le tramway. »* Il suffit donc de savoir quand on sera prêt !

L'INAUGURATION PARTIELLE JUSQU'À LA RUE DU BRAYER

En juin et juillet 1901, la date de l'inauguration est définitivement arrêtée au 11 août et le conseil municipal organise les festivités pour l'inauguration du tramway jusqu'à la rue du Brayer.

Cette ligne sera desservie par des voitures à traction électrique puisque, à partir de novembre 1900, l'air comprimé est remplacé par la traction électrique : le Nogentais électrifie donc ses voies par lignes aériennes.

On annonce l'événement par voie d'affiches dans Noisy, et, devant son importance, on précise qu'il sera célébré sous la présidence du ministre des Travaux Publics.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE NOISY-LE-GRAND

CHERS CONCITOYENS,

Le Ministre des Travaux Publics viendra Dimanche 11 Août courant, à Noisy-le-Grand, Présider la

Fête d'Inauguration du Tramway

assisté des Notabilités administratives des départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Nous ferons tous nos efforts pour accueillir nos invités avec la courtoisie, la reconnaissance et le respect qui leur sont dûs.

Cette Cérémonie d'Inauguration des voies de communication restera gravée dans les mémoires ; elle marquera une nouvelle étape dans le développement de notre chère Commune.

Nous faisons appel au dévouement des Habitants pour pavoiser leurs demeures.

Chers Concitoyens,

Unissons-nous pour les questions d'intérêt général et préparons-nous à feter avec le plus d'éclat possible cette solennité.

VIVE NOISY-LE-GRAND ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

L'Adjoint, A. DUPUIS — Le Maire, Officier d'Académie, SOUCHET

N.-B.— *L'Inauguration du Tramway aura lieu à 11 h. 1/4 du matin au point terminus, en présence des Invités et du Conseil Municipal.*

(Archives municipales Noisy-le-Grand)

Et on lance des invitations à toutes les personnes « importantes » de Noisy et des environs ainsi qu'aux personnalités politiques et représentatives des Pouvoirs publics et de la société civile.

COMMUNE DE NOISY-LE-GRAND

FÊTE D'INAUGURATION DU TRAMWAY

De Bry-sur-Marne à Noisy-le-Grand

Au nom du Conseil Municipal de Noisy-le-Grand, la Municipalité a l'honneur d'inviter Monsieur ..... au

BANQUET

qui aura lieu le Dimanche 11 Août 1901, à Midi 1/2, sous la Présidence de M. BAUDIN, Ministre des Travaux Publics.

L'Adjoint, A. Dupuis. Le Maire, Officier d'Académie, Souchet.

R. S. V. P.

(Archives municipales Noisy-le-Grand)

De son côté, la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais fait part, par voie d'affichettes, de l'ouverture de la ligne, sans oublier de préciser la fréquence et surtout les tarifs :

COMPAGNIE des CHEMINS de FER NOGENTAIS

Ouverture

DE LA

LIGNE DE BRY-SUR-MARNE A NOISY-LE-GRAND

AVIS

La Direction a l'honneur d'informer le Public que la mise en exploitation de la Ligne de Bry-sur-Marne à Noisy-le-Grand commencera le Dimanche 11 Août, à partir de midi.

Les Tarifs sont les suivants :

	Intérieur	Impériale
De la Station de Bry-sur-Marne au Château de Bry	0.10	0.05
Du Château de Bry à Noisy-le-Grand	0.15	0.10
Pour le Parcours entier	0.25	0.15

Le Service sera établi à demi-heure et les départs s'effectueront de Noisy-le-Grand pour Paris sans transbordement.

(Archives municipales Noisy-le-Grand)

Les derniers mots sont très importants : c'est, en effet, la première fois qu'on pourra aller directement de Noisy à Paris sans changer de voiture.

Il en coûte 0,60 F en 1ère classe et 0,40 F en 2ème pour aller de Bry à Paris, ce qui met donc le trajet total Noisy - Paris-Porte de Vincennes à 0,85 F à l'intérieur et 0,55 F sur la plateforme ou l'impériale.

Le matin, de 5h15 à 7h00, circulent des « trains ouvriers » à tarifs réduits et à bord desquels on peut obtenir des tickets pour le même trajet au retour, le jour même, à tarif réduit également, valables à partir de 16h00.

D'habitude à cette époque, à part les terminus, il n'y a pas d'arrêt fixe et les tramways s'arrêtent à toute « réquisition des passagers ». Mais dans le cas de la ligne Bry-Noisy, des arrêts « facultatifs », c'est-à-dire uniquement si des voyageurs y attendent la voiture, sont prévus sur la commune de Noisy : à la rue des Ormes, au Chemin de Grande Communication 194 et à la rue du Brayer. Un arrêt à la hauteur de la rue de l'Épargne sera ajouté en septembre 1902 puis plus tard, un autre à la rue Gambetta.

Quelques détails techniques pour les experts et les amateurs : les voitures sont des motrices électriques dites « 54 places » à impériale couverte mais non vitrée (elle le sera vers 1920), alimentées par fil aérien et circulant sur des rails enfouis dans les chaussées. Elles disposent d'une plateforme à chaque extrémité puisqu'elles sont réversibles : celle de l'avant est réservée au « wattman » (le conducteur) et celle de l'arrière accueille des passagers

Ces motrices de 54 places mesurent 8,53 m de longueur hors-tout et 4,40 m de haut pour un poids de 11,500 t à vide et 15,140 t en charge. Elles sont équipées de 2 groupes (trucks) de 2 essieux Brill 21E et d'un moteur TH2 de 43 ch. L'empattement séparant les axes des essieux est de 2,13 m, porté plus tard à 2,70 m pour limiter les mouvements de balancier. Ces motrices sont numérotées de 1 à 51.

L'intérieur est entièrement occupé par 18 places assises de 1ère classe. L'impériale offre 26 places assises de 2ème classe et la plateforme arrière 10 places debout. L'inconvénient, lorsque cette plateforme arrière est pleine, est qu'elle déséquilibre la voiture, la plateforme avant étant occupée par le seul wattman.

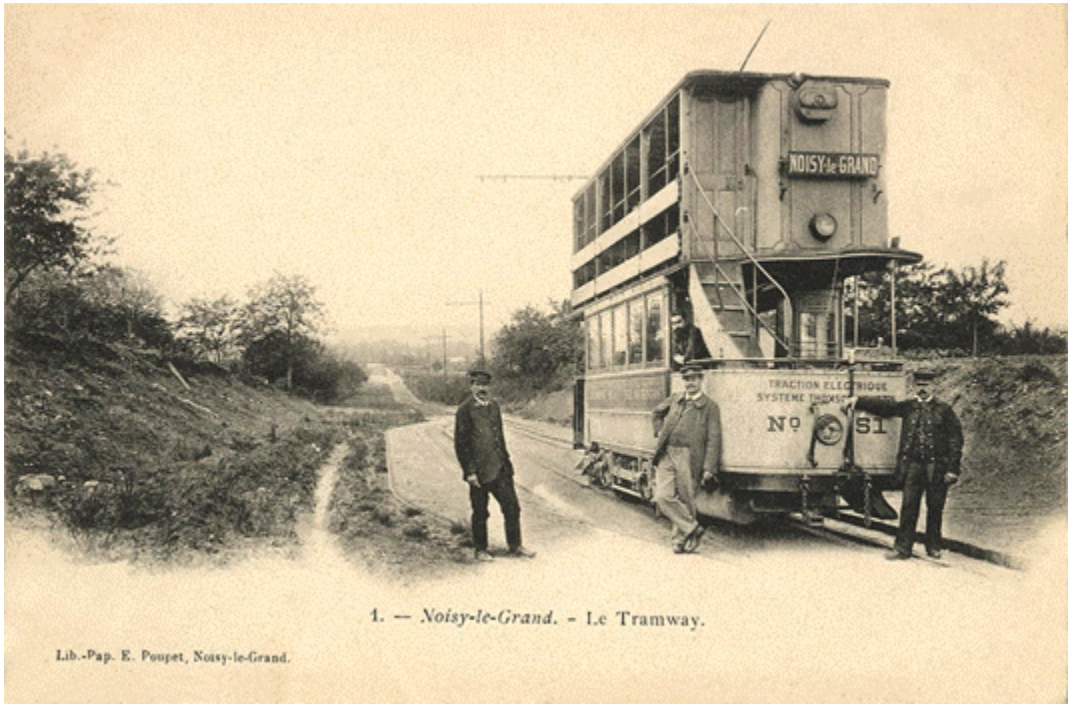

(Collection Christiane Lassarat)

A ces motrices de 54 places s'ajoutent, selon les besoins, 30 petites remorques, surnommées les « baladeuses », offrant 40 places ouvertes à tous les vents : 24 assises et 16 debout. Ces remorques

mesurent 7,90 m de long et leur empattement entre les essieux est de 2,16 m. Leur poids est de 4,200 t à vide et 6,885 t en charge.

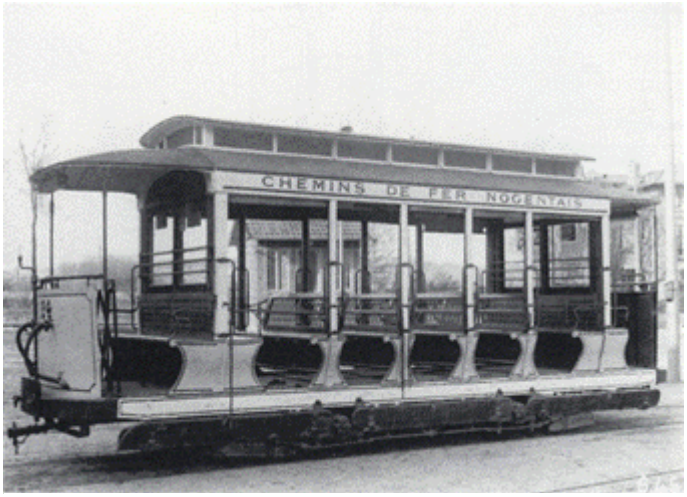

Remorque « baladeuse » été (Les tramways parisiens, Jean Robert)

Un seul employé, le « receveur », doit percevoir le prix des places de toute la voiture. Cette tâche peut s'avérer assez difficile et harassante, en raison de l'impériale accessible par un escalier en colimaçon très raide et le cas échéant de la remorque, en particulier aux heures d'affluence. De plus, ce receveur doit également s'occuper de la perche et des aiguillages. À cette époque, les voyageurs paient en monnaie et reçoivent un billet extrait d'une planchette comportant des tickets correspondant aux différents parcours.

Le 11 août 1901, le moment tant attendu arrive enfin et le programme se déroule comme prévu, *« un dimanche pour que la population laborieuse puisse assister aux festivités. »*

Malheureusement, au dernier moment, M. Pierre Baudin, le ministre des Travaux Publics, ne peut assister aux cérémonies et se fait représenter par M. Léthier, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées et ancien Directeur des Chemins de Fer. Visiblement tous les journalistes n'ont pas été tenus au courant puisque nombre de coupures de presse relatant l'évènement affirment que le ministre s'est rendu à Noisy en personne.

Autre absent remarqué, le tramway lui-même, bloqué au terminus provisoire de la rue du Brayer et qui ne pourra donc être présent à son banquet d'inauguration sur la place de la Fête.

- Départ de la délégation officielle de Paris, Gare de l'Est à 10 heures du matin. On ne comprend pas pourquoi les organisateurs ont préféré prendre le train à la Gare de l'Est plutôt que de monter directement dans le tramway à la Porte de Vincennes puisque c'est l'autre extrémité de ce tracé qu'on inaugure. Il est vrai que les deux lignes arrivent à la gare de Nogent-Pont de Mulhouse.

- à 10 heures 30, à la gare de Nogent-Pont de Mulhouse, réception du représentant du ministre et des invités par les maires et personnalités politiques du canton du Raincy et des communes environnantes ainsi que par d'éminents représentants de la société civile (Tramways Nogentais, Ponts et Chaussées, …). Toutes ces personnalités vont alors prendre place *« dans les superbes voitures à trolley »* des Tramways Nogentais.

- A 11 heures, arrêt à la mairie de Bry-sur-Marne : « Marseillaise », discours et lunch puis *« on repart sur le nouveau tronçon. A peu de distance du départ, on circule sur une route nouvelle,*

création due au tramway : cette voie n'est même pas encore dénommée. Les motrices roulent « à travers champs » et, déjà, on voit les rues nouvellement tracées dans le futur lotissement ; elles débouchent dans la rue où circule le tram, mais ce qui étonne le plus est qu'elles soient déjà empierrées. » En effet, l'entretien des rues était à la charge des lotisseurs et non de la commune mais tous n'y apportaient pas le même empressement.

- A 11 heures 20, arrivée au point terminus (provisoire) du tramway, à l'entrée de Noisy (à peu près au croisement actuel du boulevard Souchet et de la rue du Brayer). Là, *« Le Maire tient à flétrir la conduite du propriétaire* [le fameux M. Carré] *dont il montre le mur aux invités, mur empêchant la pose de la voie plus avant à cause de « cupides adversaires du progrès et de la prospérité du pays ». Malgré cela, la Compagnie des Nogentais n'a pas hésité à poser les rails dans la Grande-Rue de Noisy. »* Puis, *« le cortège officiel se forme, avec l'harmonie municipale en tête. Suivent les pompiers, le délégué du Ministre, les Maires … Toutes les fenêtres sont pavoisées, la population est venue le long du parcours, et tout le monde arrive à pied à la Mairie. »*

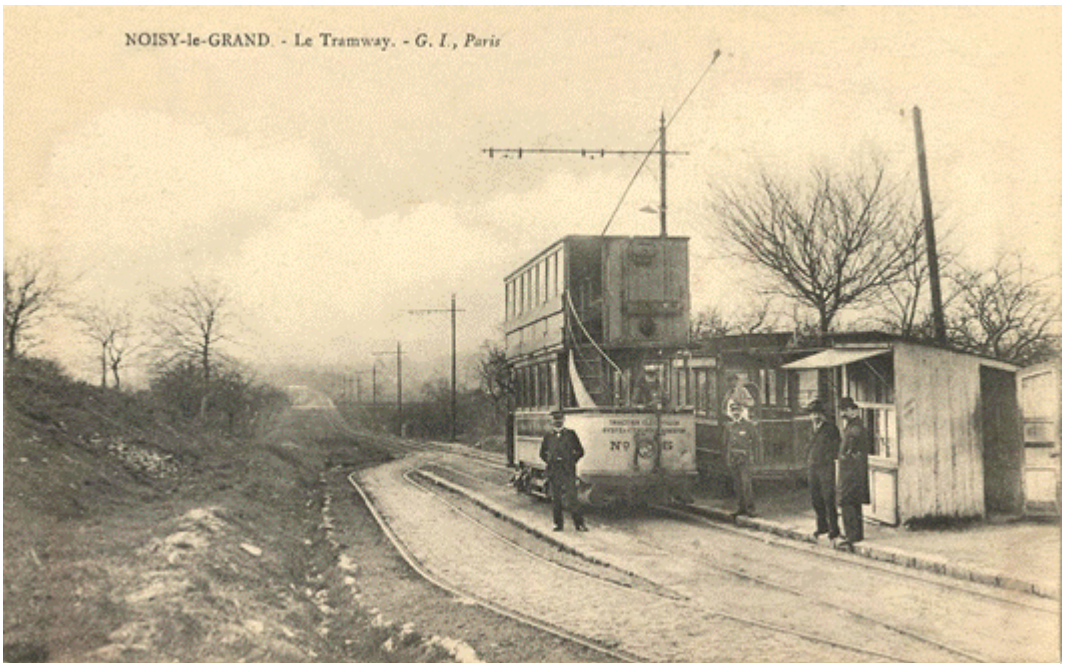

Le « Nogentais » à son terminus provisoire de la rue du Brayer (Collection Christiane Lassarat)

- A 11 heures 45, réception à la mairie de Noisy-le-Grand (actuelle place de la Résistance) par le conseil municipal au grand complet, remise de décorations, « Harmonie Municipale » et apéritifs.

- Puis, à midi 30, grand banquet sur la place de la Fête (actuelle place de la Libération). Ce repas réunissant 300 invités, commence *« par des bouchées à la reine, ce qui est le comble dans un banquet républicain »* et en l'absence du principal intéressé : le tramway lui-même.

« Pendant le repas, la fanfare municipale sépare les plats par des flots d'harmonie. On l'applaudit. Allocution. Applaudissements. Remerciements. Applaudissements. Toast au Président Loubet bien applaudi. Remerciements. Applaudissements. » Discours interminable du maire, M. Souchet, présentant ses remerciements à tous ceux qui ont collaboré au « Tramway » et la liste est longue ! Puis il fustige à nouveau *« la cupidité d'adversaires du progrès et de la Prospérité de la Commune. »* Il rappelle aussi de manière insistante, les « vœux » du conseil municipal et de tous les Noiséens de voir la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais *« prolonger le point terminus à la grille du Parc de Villeflix, point de départ actuel de la voiture de correspondance du Chemin de Fer. C'est environ 350 m de plus de voie à construire, mais consultez cette population ici présente, elle*

vous dira que la plus grande partie des voyageurs partent de cet endroit et que beaucoup d'autres vont prendre le chemin de fer à la gare de Villiers. »

Puis vient le tour du député Aimond qui, s'adressant particulièrement à M. Barbet, directeur des Nogentais, enfonce le clou et lui déclare : *« Il faut que, dans quelques mois, le tramway vienne jusqu'à la Place de la Fête (…) Ce n'est pas tout : il faut qu'ensuite le tramway aille jusqu'à la grille du Parc* […] *Et il déclare compter sur « la société des tramways pour réaliser cette troisième étape ».*

« On discourt encore. On boit encore. Cette fois à la santé du Préfet. Applaudissements. On re-discourt, on reboit. C'est peut-être un peu trop car quelqu'un lance « Noisy-le-Grand qui deviendra peut-être un jour Noisy-plus-Grand, Noisy le plus grand ! (Hilarité générale et applaudissements) ».

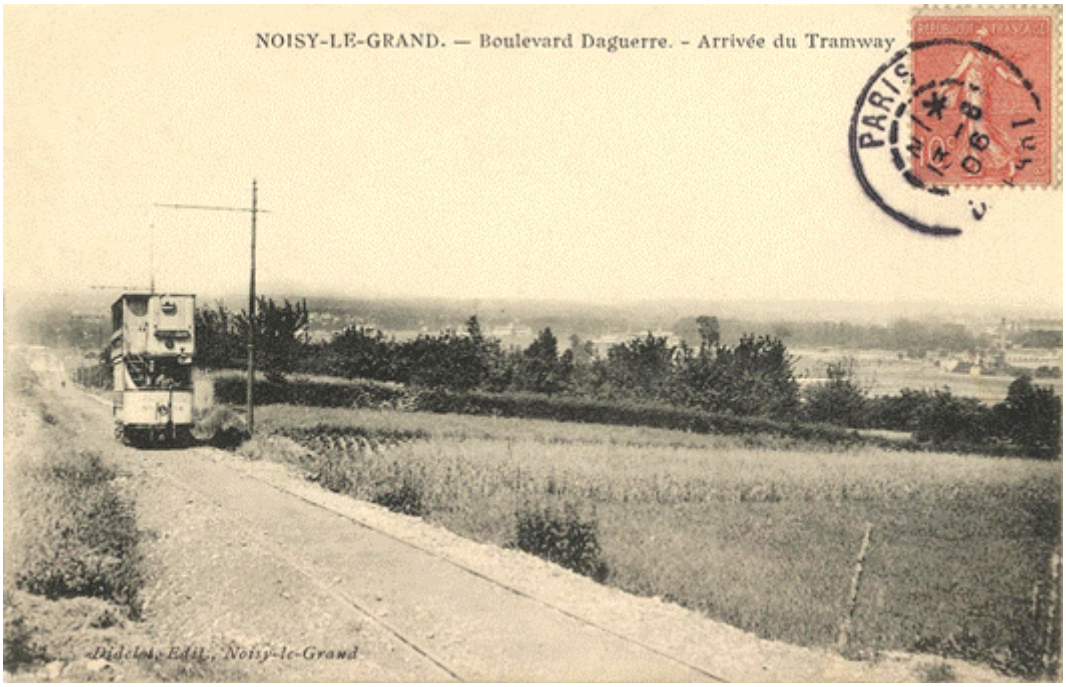

(Collection Christiane Lassarat)

La partie de voie à travers champs entre Bry et le village de Noisy est restée quelque temps anonyme, puis la population l'a baptisée boulevard Daguerre, en continuation du boulevard du même nom à Bry, alors même que la chaussée n'était pas construite. Ensuite, elle est devenue officiellement le boulevard du Tramway et après la 1ère guerre mondiale, elle a pris le nom de boulevard du Maréchal Foch. En 1926, la partie-est de cette voie entre la route de Neuilly et l'ancienne mairie est devenue officiellement le boulevard Souchet.

LA POURSUITE DES NÉGOCIATIONS AVEC M. CARRÉ

Depuis le début de l'année 1901 et jusqu'aux expropriations finales en 1904, M. Carré va user de toutes les subtilités administratives et procédures judiciaires pour retarder, autant qu'il est possible, l'achèvement du chantier. En tant qu'ancien notaire, il connait bien les ficelles et les mécanismes à mettre en mouvement. Il va tour à tour faire monter les prix, arguer d'une modification du tracé de la ligne, protester officieusement et officiellement, confondre puis traiter différemment le passage du tramway seul et celui du futur boulevard, intenter des recours judiciaires, …

Dans un courrier du 25 novembre, M. Barbet raconte au maire de Noisy que M. Carré a forcé le passage vers son bureau et lui fait part de ses craintes : *« Quoi que vous puissiez penser au sujet de cette démarche singulière,* […] *ce propriétaire mettra des entraves à l'exécution du tramway. Ces*

entraves, en raison de la législation compliquée des expropriations et de la connaissance des formalités judiciaires de Mr. Carré qui est un ancien notaire seraient peut-être sérieuses. »

En octobre 1901, ont lieu de nouveaux pourparlers avec M. Carré *« afin de connaitre définitivement ses prétentions pour le passage seul du tramway dans ses propriétés. »* Réponse de M. Honoré au maire de Noisy par un courrier du 5 octobre : *« au cours de ma dernière entrevue avec M. Carré, ce dernier m'a demandé pour le passage du tramway tant dans la pièce de terre qui fait suite à la propriété Hudier que dans sa propriété, une somme d'environ 12.500 F. »*

L'acquisition amiable n'ayant pu être réalisée pour tous les terrains, il va falloir poursuivre l'enquête pour l'expropriation des terrains restants. Un dossier est donc déposé à la préfecture de Seine-et-Oise par les services des Ponts et Chaussées.

Le 17 novembre 1901, le maire déclare officiellement lors du conseil municipal vouloir dissocier le passage du tramway (seul déclaré d'utilité publique) de celui du futur boulevard, accédant en cela aux exigences de M. Carré.

Le 5 décembre 1901, dans une lettre-protestation au préfet de Seine-et-Oise, M. Carré conteste les montants engagés par la commune (56 000,00 F) pour les expropriations pour le tramway et pour le boulevard, en donnant une estimation beaucoup plus haute (160 000,00 F au minimum) et conclut : *« Le soussigné n'hésite pas à vous dire, Monsieur le Préfet, qu'à tout prix, même sur sa fortune personnelle, il empêchera la commune de Noisy-le-Grand de succomber sous de semblables engagements, bien qu'il n'hésite pas à croire que vous-même, Monsieur le Préfet, viendrez au secours de cette localité en rapportant et annulant d'office les délibérations que je viens de vous mentionner. »*

Le 28 décembre 1901, le préfet de Seine-et-Oise à Versailles répond à M. Carré et il lui fait remarquer *« qu'aucun avis n'a été formulé par vous au cours de l'enquête d'utilité publique qui a été ouverte sur l'avant-projet présenté. D'autre part, vous avez opposé un refus aux offres de traité amiable que la Commune de Noisy-le-Grand vous avait faites en vue du percement d'un boulevard devant suivre exactement le tracé du tramway, et qui avait conduit la Compagnie à modifier légèrement le tracé dans Noisy-le-Grand. Mais en présence de votre refus, la Compagnie a décidé de ne plus s'occuper du percement du boulevard et de revenir purement et simplement au tracé soumis à l'enquête ; c'est sur ce dernier et pour le tramway seulement que sera ouverte l'enquête parcellaire. Vous recevez donc toute satisfaction. »*

Le 28 janvier 1902, le maire de Noisy répond au préfet de Seine-et-Oise qui lui avait demandé son avis, et lui précise que pour le moment, il ne s'inquiète que du passage du tramway seul et non du boulevard. Il termine en indiquant que l'indemnité que M. Carré demande mettrait le prix du mètre de terrain à environ 60 francs alors que ses voisins ont accepté des prix de 1,25 F à 3 F le mètre. De plus, M. Carré aurait ajouté *« qu'il fera son possible pour retarder autant que les formalités légales le lui permettront, l'exécution du tramway »*

Le 9 avril 1902, le préfet de Seine-et-Oise prend un arrêté désignant les territoires qui doivent être traversés par le tramway. Cet arrêté *« sera publié à son de trompe ou de caisse dans la commune de Noisy-le-Grand et y sera affiché, tant à la principale porte de l'église qu'à celle de la Mairie, par les soins et à la diligence de M. le Maire. Il sera en outre inséré dans un journal se publiant à Pontoise. »*

À partir du 22 avril 1902 et pendant 8 jours, se tient l'enquête préliminaire au cours de laquelle on recueille, entre autres, le « Dire de M. Carré » (confirmé par voie d'huissier le 24 avril au préfet de Seine-et-Oise) qui affirme que *« l'expropriation demandée du terrain dans son jardin n'est qu'une frime. »* Il reproche au maire de vouloir *« l'établissement d'un boulevard qui porterait son nom et peut-être sa statue. »*. Et il base sa protestation sur le fait que *« le tramway avait son tracé déplacé »* et qu'il *« devait passer non en haut mais au bas du champ Hudier et Carré, pour ensuite, à mi-côte,*

grimper pour aboutir, en ligne droite dans le jardin de l'habitation de Mr. Carré, traversant le chemin du Brayer. […] *Il y avait du reste,* […] *des perches de six mètres de hauteur environ, placées au-dessus du chemin de Neuilly à soixante à quatre-vingt mètres plus bas que le tramway actuel pour servir de délimitation. Tout le monde le sait dans la Commune et les a vu enlever pour les porter plus haut, sur ledit chemin de Neuilly. »* Il estime également à la hausse, le montant de la dette de la commune engendrée par le tramway à 200 000,00 F.

Dans ce « Dire », M. Carré menace tout le monde : le maire et la commune de Noisy, la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais, le préfet de Versailles, le sous-préfet de Pontoise, …, et va même jusqu'à comparer la situation à celle qui existe en Espagne *« entre le Ministre des Finances et la Banque d'Espagne* […] » Il appuie sa protestation sur la conclusion de la lettre du préfet du 28 décembre 1901 : *Vous recevez donc toute satisfaction*. Mais apparemment cette expression ne décrit pas la même situation pour le préfet et pour M. Carré !

Dans le même temps, M. Carré s'oppose (avec confirmation par voie d'huissier au sous-préfet de Pontoise) *« de la manière la plus formelle »* à l'exécution de l'enquête préliminaire en vue des expropriations et ne veut considérer que la première enquête pour le passage du tramway seul : il repart donc de la 1ère enquête et demande la nullité de la présente en déclarant qu'il ne se pliera qu'aux résultats de la 1ère enquête et donc du respect du 1er tracé.

Le 1er Juin 1902, malgré les protestations de M. Carré, le maire expose que, suite à l'enquête préliminaire, la Commission d'enquête de la sous-préfecture a donné un avis favorable et que l'on va procéder à la nomination d'un jury pour statuer définitivement.

Le 16 juin 1902, M. Carré adresse une lettre à M. le ministre des Travaux Publics dans laquelle il rappelle le Décret d'utilité publique en date du 19 septembre 1900 et dans lequel *« La présente déclaration d'utilité publique* [sera] *considérée comme nulle et non avenue si les expropriations nécessaires pour l'exécution du dit tramway ne sont pas accomplies dans le délai de deux ans à partir du présent décret. »*. Il met en avant *« des difficultés que Monsieur le Préfet de Versailles aurait dû avoir le devoir de trancher* […] *entre lui, le tramway et la Commune de Noisy-le-Grand à l'occasion de l'emplacement de la ligne de tramway* [et qui] *empêchent le soussigné de consentir à l'expropriation de son terrain. »* Il affirme qu'il est décidé à aller jusque devant le Conseil d'Etat pour obtenir satisfaction et commence donc à menacer d'utiliser la date d'expiration du délai de forclusion : le 19 septembre 1902 qui se rapproche dangereusement.

Le 23 juin 1902, en réponse aux accusations de M. Carré, le maire de Noisy réaffirme au conseil municipal que le tracé de la ligne n'a jamais été modifié d'aucune manière et que c'est bien celui du décret original qui a été présenté lors des enquêtes.

Le 5 septembre 1902, M. Clergeon, Ingénieur des Ponts et Chaussées, explique qu'il a eu « *une deuxième entrevue avec* [M. Carré], *en présence de M.M. Blanchonnet et Dupuis* [conseillers municipaux], *toujours à titre officieux où la somme offerte par la compagnie* [pour la partie de ses terrains concernant le passage du tramway seul] *a été discutée. On lui a fait une offre de 5.200 francs, on aurait été jusqu'à 6.000 francs. Il a demandé 12.000 francs, mais où j'attire votre attention, c'est que trois jours après, il élevait ses prétentions à 18.000 francs. »*

Le 28 octobre 1902, le préfet de Seine-et-Oise reçoit une délégation composée du maire et de 5 conseillers. Pendant cette entrevue, *« le Maire a cru devoir personnellement adresser une demande à Mr. le Préfet concernant l'affaire Carré ; Monsieur le Préfet a déclaré que ce dernier est bien la cause de tous les retards et ennuis apportés dans l'achèvement du tramway et qu'il s'est vu lui-même dans l'obligation de l'éconduire. »*

PERTE DU DOSSIER DES EXPROPRIATIONS ET VOTE D'UN BLÂME À L'ENCONTRE DU MAIRE

Dans le courant de l'année 1902, M. Souchet, le maire de Noisy, se trouve dans une position des plus inconfortables face à son conseil municipal et à ses administrés dont une partie l'accuse de ne pas faire avancer la construction du tramway. On lui reproche de n'avoir absolument rien fait du 10 août 1901 au 10 Août 1902. Le maire se défend en reportant toute la responsabilité sur l'opposition faite par M. Carré car il pense ne pas pouvoir utiliser l'information de la perte du dossier par l'administration.

Ce dossier a été perdu, selon les services concernés des Ponts et Chaussées de Seine-et-Oise, entre le 11 mai et le 26 juin 1902. On explique au maire *« qu'un des agents* [du] *service chargé d'en prendre copie en dehors des heures de bureau,* [l']*a si malencontreusement oublié sur une banquette de tramway* […] *et que les plus actives recherches n'ont jamais pu* [le] *faire retrouver. »*

M. Souchet se plaint auprès du préfet de Versailles le 25 août 1902 car *« n'ayant pu dire l'exacte vérité, je supporte toute la mauvaise humeur du Conseil Municipal et de plus celle des habitants, ce qui m'est fort désagréable. Ne vous serait-il pas possible, Monsieur le Préfet, de m'adresser une lettre, ou me la faire adresser par Monsieur l'Ingénieur Lorieux, Chef du contrôle des tramways, établissant la véritable situation et qui pourrait me servir en temps opportun. »*

Le 1er septembre 1902, il déplore également cet état de fait auprès de M. Barbet, des CFN : *« Je ne puis supporter plus longtemps les reproches de négligence qui me sont attribués et dont la vraie cause est la perte du dossier d'enquête remis à Mr. Clergeon. Ce dernier a dû vous dire tout ce que j'ai fait pour sauver la situation, aussi j'ose compter sur votre bonne obligeance qui ne m'a jamais fait défaut, pour espérer que vous voudrez bien m'adresser un mot qui me dégagera de cette responsabilité qui m'est en ce moment fort désagréable. »*

Le maire de Noisy s'adresse également, le 1er septembre 1902, au député Aimond : *« Comme je vous l'ai dit précédemment, le dossier a été reconstitué avec les pièces que je conserve toujours en double et après l'avis du Préfet et le mien le certifiant conforme au premier, on a demandé l'avis du Procureur de la République. Or, on croyait que tout irait bien quand le mercredi 13 août, le jugement* [du tribunal de Pontoise, chargé d'autoriser l'utilisation des copies des documents] *a été rendu contraire à ce que l'on espérait.* […] *vous devez comprendre mon insistance que vous obteniez l'éclaircissement de la disparition du dossier qui va sembler tellement extraordinaire aux habitants que je me demande si un doute ne germera pas en eux, je crains d'ailleurs que cela existe déjà. Il n'y a que votre affirmation qui puisse mettre tout à point. »*

Pendant ce temps, l'administration semble considérer la situation avec quelque légèreté comme l'écrit dans un rapport du 11 septembre 1902, M. Lorieux, Ingénieur des Ponts et Chaussées de Seine-et-Oise, transmis par le sous-préfet au maire de Noisy pour information : *« Mr. Souchet n'ignore pas que, de son côté, l'Administration s'est efforcée par tous les moyens en son pouvoir de réparer* ***une négligence qui est plus à déplorer qu'à blâmer****. »*

En octobre 1902, des affiches intitulées « Un peu de lumière sur le tramway » « *signées de plusieurs membres du Conseil Municipal* **»** sont collées sur les murs de Noisy. Ces affiches mettent en cause l'administration et le maire de Noisy au travers de l'installation du Tramway.

Le 12 octobre 1902, lors d'une session extraordinaire M. Dutemps, conseiller municipal, accuse M. Souchet des retards apportés à l'avancement des démarches administratives et *« doute qu'il ait fait le nécessaire pour activer la solution. » De plus, « considérant que l'inauguration partielle du tramway a eu lieu le 11 août 1901, que l'achèvement devait avoir lieu quelques mois plus tard, que nous sommes aujourd'hui le 12 octobre 1902 et que nous n'entrevoyons pas encore la date où il sera*

terminé ; propose un vote de blâme à Monsieur le Maire pour sa négligence à obtenir de la Compagnie la terminaison de la ligne. » Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.

Finalement, le 28 octobre 1902, la situation est officiellement clarifiée lorsque qu'une délégation composée du maire et de 5 conseillers municipaux est reçue par le préfet de Seine-et-Oise à Versailles. Lors de cette entrevue, le préfet déclare *« que le retard apporté dans l'enquête a été absolument produit par la perte du dossier, qui dépendait de son administration et qu'il en prenait personnellement la responsabilité. Il affirme qu'il vient de demander la prolongation du décret d'utilité publique et qu'il est certain de l'obtenir sous peu ; il regrette que par le fait de son administration il y ait eu retard dans la continuation du tramway. »*

En octobre 1903, à cause de nouvelles rumeurs dans le village, le maire répond aux affiches d'octobre 1902, intitulées *« Un peu de lumière sur le tramway »* par un tract de 4 pages distribué aux habitants : *« Aux Habitants ! Beaucoup de lumière sur le tramway »*. Dans ce tract, il n'est, en fait, que peu question du tramway mais le maire dénonce l'alliance des signataires de la précédente affiche ainsi que d'autres conseillers municipaux dont l'adjoint, avec M. Carré. Il accuse cette majorité du conseil municipal d'avoir introduit la politique au sein des décisions communales, contrairement aux déclarations des conseillers qui l'accusent d'ailleurs de la même faute. Il dénonce « […] *la mauvaise foi, la calomnie, le mensonge* […] *les insinuations malveillantes* […] » de la majorité du conseil.

Notons que c'est la seconde fois que M. Souchet est victime d'une campagne de dénigrement, la première avait eu lieu en Mai 1900 à l'occasion de son élection, sous forme de lettres anonymes adressées entre autre aux membres du conseil municipal ainsi qu'au journal « La Libre Parole ».

PROROGATION DU DÉCRET D'UTILITE PUBLIQUE ET POURSUITE DE LA PROCÉDURE

Le 15 décembre 1902, le Président de la République, Emile Loubet, prend un décret prorogeant le délai fixé pour les expropriations et le reportant au 31 décembre 1903.

L'enquête préliminaire se déroule du 12 au 20 janvier 1903 (après approbation du nouveau dossier des expropriations) et le 4 mars, le Tribunal Civil de Première Instance de Pontoise rend en audience publique un jugement d'expropriation, nomme le magistrat directeur du Jury chargé de fixer les indemnités puis fait procéder à l'envoi des notifications d'expropriation aux propriétaires concernés.

Le 7 Août 1903, M. Carré passe devant le jury d'expropriation pour le règlement des indemnités dues aux propriétaires. On apprendra plus tard qu'il a demandé au jury *« la modique somme de trente-deux mille francs pour le passage du tramway seul dans sa propriété. »*

Fin août 1903, n'ayant pas obtenu satisfaction, M. Carré se pourvoit en cassation *« contre une décision du Jury qui a fixé l'indemnité afférente à deux parcelles dont il est propriétaire »*. Ce pourvoi en cassation sera finalement rejeté.

En septembre 1903, M. Carré continue néanmoins de faire monter les prix. On apprend qu'il va même jusqu'à proposer de monnayer l'abandon de son action en justice ! On peut juger de l'agacement ressenti par la Compagnie des Chemins de Fer Nogentais qui va jusqu'à le manifester par voie d'affiches sur les murs de Noisy.

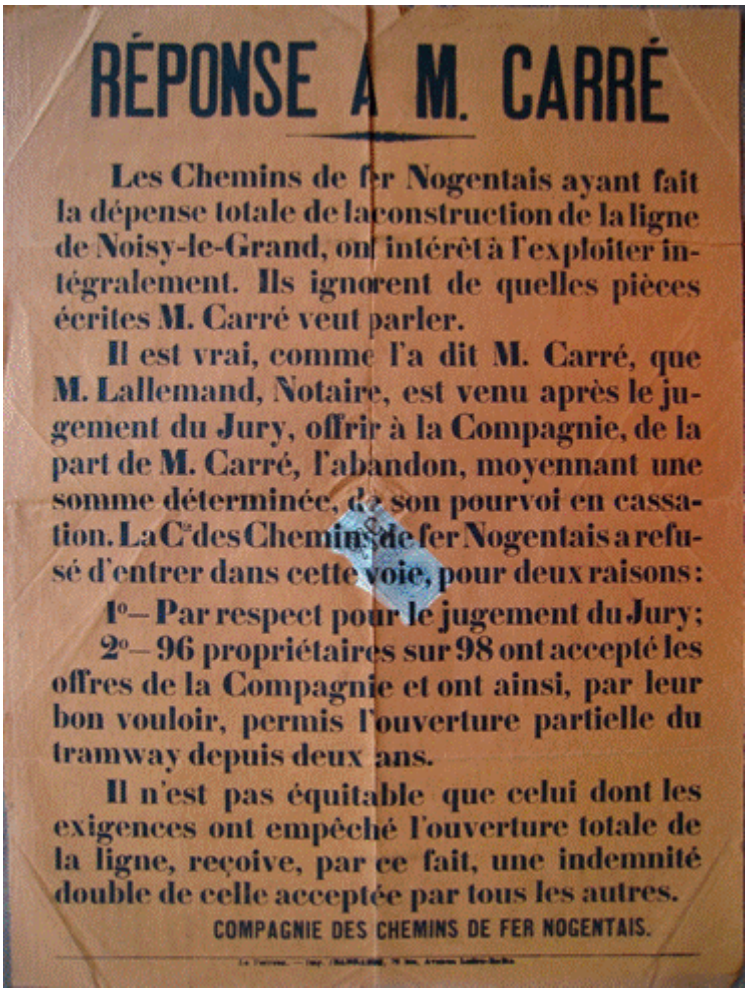

RÉPONSE A M. CARRÉ

Les Chemins de fer Nogentais ayant fait la dépense totale de la construction de la ligne de Noisy-le-Grand, ont intérêt à l'exploiter intégralement. Ils ignorent de quelles pièces écrites M. Carré veut parler.

Il est vrai, comme l'a dit M. Carré, que M. Lallemand, Notaire, est venu après le jugement du Jury, offrir à la Compagnie, de la part de M. Carré, l'abandon, moyennant une somme déterminée, de son pourvoi en cassation. La Cie des Chemins de fer Nogentais a refusé d'entrer dans cette voie, pour deux raisons :

1°— Par respect pour le jugement du Jury ;

2°— 96 propriétaires sur 98 ont accepté les offres de la Compagnie et ont ainsi, par leur bon vouloir, permis l'ouverture partielle du tramway depuis deux ans.

Il n'est pas équitable que celui dont les exigences ont empêché l'ouverture totale de la ligne, reçoive, par ce fait, une indemnité double de celle acceptée par tous les autres.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NOGENTAIS.

(Archives municipales Noisy-le-Grand)

LES TRAVAUX REPRENNENT

En janvier 1904, le préfet donne l'ordre de reprendre « immédiatement » les travaux.

Le 3 février 1904 intervient le paiement à M. Carré (ainsi qu'à M. Huguet qui lui aussi a dû être exproprié) des sommes que lui a octroyé le jugement d'expropriation pour le passage du tramway seul : en tout 6 773,00 F.

Mais en février 1904, ce sont les Chemins de Fer Nogentais qui font trainer les choses. En effet, la Compagnie a acheté conjointement avec la commune de Noisy-le-Grand les *« parcelles de terrain nécessaires à l'établissement de sa ligne et du boulevard* [de 12 mètres] *en question, comprises entre la propriété Carré et la rue des Ormes. »* Elle s'inquiète du règlement de la part de la commune de Noisy qui s'était engagé sur un montant maximum de 55 000,00 francs. Et elle en fait la demande insistante dans un courrier daté du 10 février. En attendant, bien sûr, les travaux ne reprennent pas. Rapidement car on n'a plus de temps à perdre, le conseil municipal s'engage sur le paiement de cette somme et, à mi-mars 1904, satisfait de l'engagement de M. Souchet, M. Barbet donne l'ordre de recommencer les travaux.

Le 1er avril 1904 (il faut croire que M. Souchet ne craint pas les poissons), des affiches signées du maire de Noisy annoncent aux habitants que *« LES TRAVAUX SONT COMMENCÉS »* et expliquent en détail comment il est parvenu à ce résultat. Nul doute que ce vecteur de communication,

vantant sa réussite sur un sujet clé comme le tramway, contribue activement à la campagne en vue de sa réélection un mois plus tard.

Le 15 mai 1904, François-Marie SOUCHET est réélu, pour sa deuxième mandature, maire de Noisy-le-Grand avec comme adjoint, Mr Paul-Louis CIRETTE

Le 4 juin 1904, lors du conseil municipal, *« Mr Grodet demande où en sont les travaux du tramway. Mr le Maire répond que la réception officielle de ces travaux aura lieu samedi prochain et que très probablement le tramway fonctionnera dimanche. Monsieur Rouen demande qu'un arrêté réglementant l'itinéraire à suivre par les divers troupeaux d'animaux soit pris par le Maire au moment où le tramway passera dans la Grande Rue (adopté).* […] *Le Conseil décide de placer immédiatement une barrière à l'entrée de la rue des Norottes (côté de la Grande Rue)* […] *Monsieur Pascal demande à Monsieur le Maire quelles sont ses intentions au sujet de la fête d'inauguration du tramway, Monsieur le Maire répond que pour le moment et pour plusieurs raisons, il y a lieu de surseoir, cette question sera soumise à la Commission des Fêtes. »*

LA MISE EN SERVICE COMPLÈTE ET LA SECONDE INAUGURATION

Le 11 juin 1904 voit enfin l'entrée en service de la ligne complète jusqu'au terminus de la Place de la Fête (actuelle place de la Libération) devant le Château Périac.

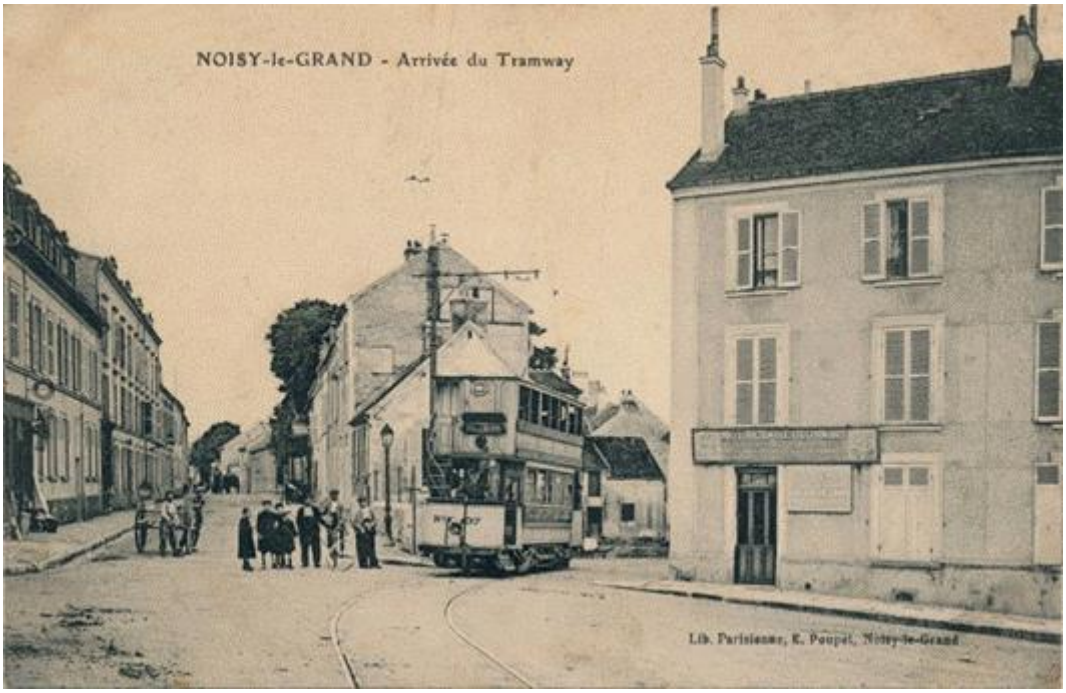

Une voiture du Nogentais au coin de la Grande Rue et du Bd Souchet. A droite, la rue Pasteur (Collection MJ)

En juillet 1904, en accord avec un vœu émis par le conseil municipal de Bry, on songe à doter *« les tramways directs se dirigeant vers Paris* […] *de boites aux lettres portatives pouvant contenir lettres et cartes télégrammes. »*

Le 14 Août 1904, a lieu la seconde inauguration (définitive) de la ligne complète de Noisy à Paris. Cette fois, le tramway sera présent lors du banquet sur la place de la Fête. Pour les festivités, on prévoit *« le matin, bombes* [pétards et feux d'artifices, …], *à Midi, Banquet d'achèvement du tramway au terminus actuel.* […] *Le Conseil décide en outre d'inviter les personnes suivantes au banquet du 14 août : Messieurs : le Préfet, le Sous-Préfet, Aimond, Barbet, Siry, Perraud, Systermans.* […] » Ce

second « baptême » se déroule avec beaucoup moins de pompe et d'ostentation que le premier. On commence déjà à s'habituer à voir circuler et à utiliser ce tramway. C'est le début de sa « banalisation » comme moyen de transport incontournable à Noisy.

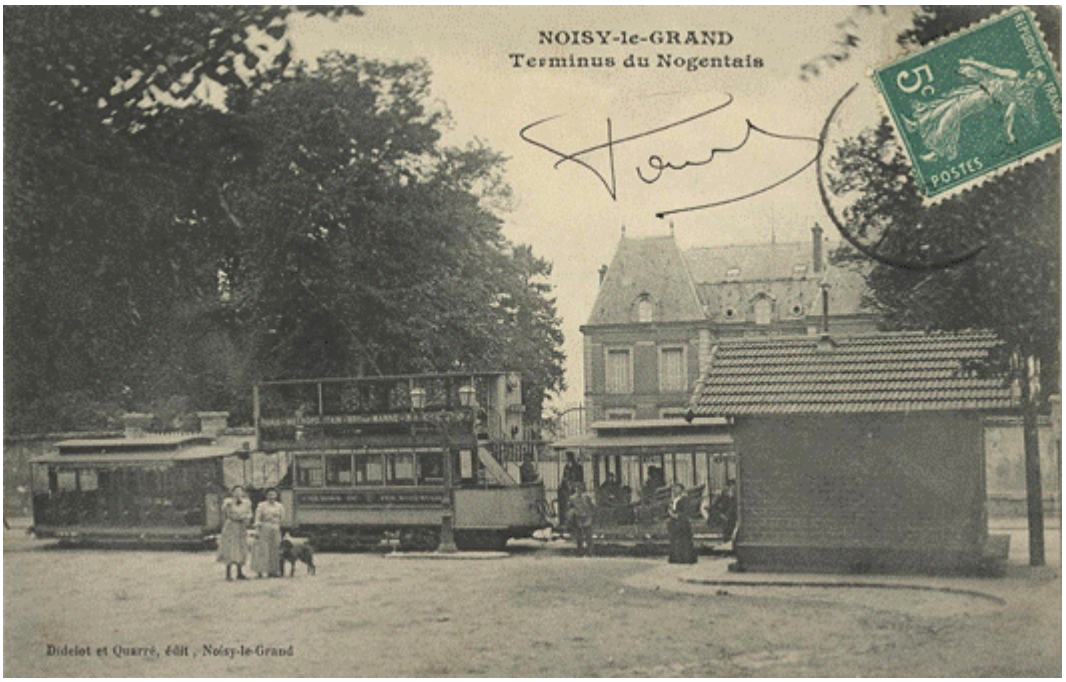

(Collection Christiane Lassarat)

La réalisation complète du prolongement de la ligne n°3 (Bry-sur-Marne - Noisy-le-Grand) qui devient ainsi la ligne n°8 (Paris-Porte de Vincennes - Noisy-le-Grand) des Chemins de Fer Nogentais a donc duré plus de 15 années, denses en rebondissements. Cette ligne deviendra ensuite la n°120 de la STCRP lors de la reprise du réseau des Chemins de Fer Nogentais à partir de 1921. Dès son inauguration, même partielle en 1901, et plus encore lorsque l'exploitation devient complète en 1904, ce moyen de transport en commun rencontre un succès considérable lié aux échanges croisés qu'il permet. Il est très populaire, autant auprès des Noiséens qu'il transporte directement jusqu'à Paris, qu'auprès des Parisiens qui viennent se reposer et se dépayser à Noisy. Ce tramway va, de plus, être le « fer de lance » de toute la vie industrielle et commerciale naissante de notre ville.

Après juin 1904 va pouvoir commencer ce qu'on pourrait appeler la « vie ordinaire » de cette ligne avec tous les évènements qui s'y rattachent, jusqu'au remplacement des tramways par les autobus en 1934. Mais ceci est une autre tranche d'histoire qui sera abordée dans une prochaine publication.

Michel Jouhanneau

SOURCES

Archives municipales de Noisy-le-Grand : 32W1.1, 32W1.2 et 32W3a ainsi que extraits des Délibérations Municipales. Affiches. Document « *Le tramway à Noisy-le-Grand* » de Valérie Barbier / Service Archives-Documentation NLG, fév 1990. Article *« Un tramway nommé ... Désir »* extrait de Noisy-Mag n°52, juillet 2000. Article *« Sur les traces du tramway »* extrait de Noisy-Mag n° Article *« 1901 : le tramway arrive à Noisy »* extrait de Noisy-Mag n° 146

Archives municipales de Bry-sur-Marne : « *Histoire de Bry-sur-Marne »* d'Adrien Mentienne, « *Histoire de Bry-sur-Marne »* de Vincent Roblin

Archives municipales de Neuilly-sur Marne : extraits des Délibérations Municipales, mémoire « *Tramways à vapeur de l'Est-Banlieue »* signé Fribourg, mémoire « *Tramway de Rosny-sous-Bois à Neuilly-sur-Marne »* signé Dufranc-Macquart, cartes de Bry-sur-Marne et cartes postales

Archives municipales de Paris : 25W109, 25W144, 25W279 et 25W295

Archives municipales de Villiers-sur-Marne : extraits des Délibérations Municipales. Articles extraits de Revue (ou Bulletin) de la Société Historique de Villiers-sur-Marne n°4, n° 16, n° 17, n° 25. Cartes postales

Archives départementales du Val de Marne : dépôt de Bry : 2O2 à 2O5 et D45Z3

Archives de la RATP : fascicules *« Rapports du Conseil d'Administration des Chemins de Fer Nogentais »* sur les comptes des exercices 1910 à 1918. *« Notice sur les Tramways à air comprimé des Chemins de Fer Nogentais et sur les régions qu'ils traversent »* du Dr Edouard Delthil. Revue *« Les cahiers de la mémoire »* n°6, juillet 2001

Association « François-Xavier Donzelot - Neuilly-sur-Marne et son histoire » : *« Neuilly-sur-Marne - 1000 ans (998-1998) »* de Association FX Donzelot. Fascicule *« Le Fer, Histoire des Transports à Neuilly-sur-Marne de 1840 à nos jours »* de Association FX Donzelot, Hors-série n°4, Avril 1993. Articles de presse.

Association « Noisy-le-Grand et son Histoire » : *« Du village briard à la grande ville de banlieue - Histoire de Noisy-le-Grand (1789-1958)* » de Claude Coquard et Claudine Durant-Coquard

Société Historique de Noisy-Champs-Gournay : panneaux exposition *« Le tramway à Noisy »*. Fascicule *« Le tram Vincennes-Gournay - 1887-1937 »* de la SHNGC, 2010

Société d'Histoire et Musée de Rosny-sous-Bois : *« Cent ans de transport en commun dans la banlieue-est de Paris »* de Marc Saunier, hors-série décembre 1987. *« Cent ans de Transports en commun dans la région parisienne »* de Louis Lagarrigue, 1955, tomes I, II, III et IV. *« Les tramways parisiens »* édition Atlas 2012. Article *« En souvenir des tramways Nogentais »* de Louis Berrier. *« Les transports parisiens »* de Pierre Merlin, 1967. Fascicule *« Histoire des tramways à Rosny-sous-Bois »* de Pierre Dijol. Cartes postales

AMTUIR (Association pour le Musée des Transport Urbains, Interurbains et Ruraux) : *« Les tramways parisiens »* de Jean Robert. Site internet de l'association

WIKIPEDIA : *« Les Chemins de Fer Nogentais (CFN) »* : site internet

REMERCIEMENTS

Valérie Barbier des Archives Municipales de Noisy-le-Grand, **Patrice Cauderlier** de l'Association François-Xavier Donzelot, **Roland Cardot et Claude Desmazures** de la Société d'Histoire de Noisy, Gournay, Champs, **Pierre Dijol** de la Société d'Histoire et du Musée de Rosny-sous-Bois, **Laela Elhammioui** des Archives Municipales de Villiers-sur-Marne, **Françoise Lachassinne** des Archives Municipales de Neuilly-sur-Marne, **Laurence Loy** des Archives de la RATP, **Vincent Roblin** des Archives Municipales de Bry-sur-Marne, …

MÉTIERS ANCIENS, MÉTIERS DISPARUS DES NOISÉENS

Quels étaient les métiers des noiséens au début du XXe siècle ?

La lecture attentive des recensements de population est une mine d'informations. On appelle ces registres « recensement » d'une manière simplifiée, mais leur nom réel est : liste nominative des habitants de la commune de Noisy-le-Grand, dénombrement de l'année.

On y apprend l'âge des habitants, quelquefois leur lieu de naissance, les liens familiaux des occupants d'une habitation ainsi que les métiers exercés et parfois où ils sont exercés par les différentes personnes composant le foyer familial.

Le choix a porté sur le recensement de population de 1911.

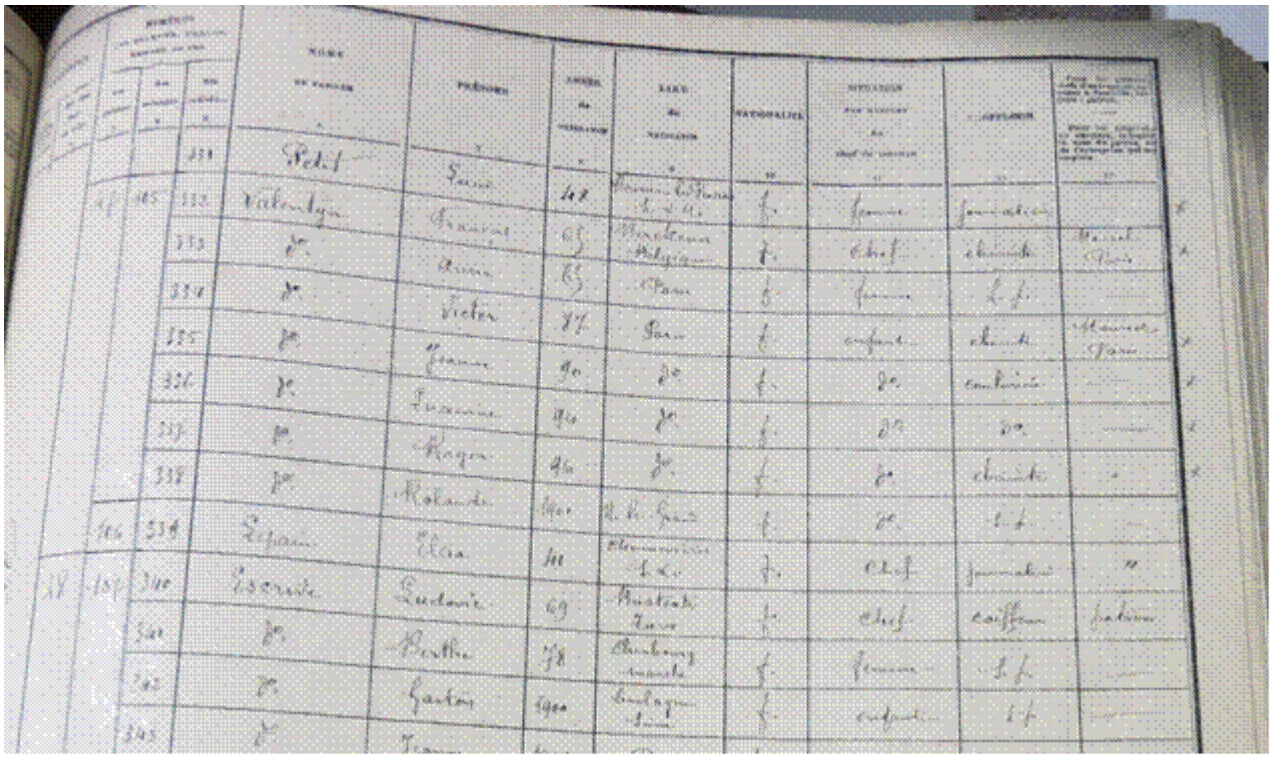

Extrait du recensement de 1911 Archives municipales

Sur cet extrait on peut découvrir la famille de Valentyn François qui habite dans la Grand Rue.

François le « chef de famille » est né en 1865 en Belgique, il exerce la profession d'ébéniste chez Maurel à Paris.

Sa femme Anna est née à Paris en 1865, elle est sans profession.

Ils ont 5 enfants : les quatre premiers sont nés à Paris, la dernière à Noisy.

Victor[1], né en 1887, est ébéniste et travaille comme son père, à Paris chez Maurel.

Jeanne, née en 1890 et Lucienne née en 1894 sont couturières. Roger né en 1896 est ébéniste. La petite dernière Rolande née en 1901 n'exerce aucune profession.

[1] (Victor Valentyn, soldat au 6e RCP, meurt dans la Somme en novembre 1915)

Les métiers :

L'étude des registres a montré un nombre non négligeable de rentiers …

On observe que bon nombre d'habitants de Noisy- le- Grand exercent des professions en rapport avec l'agriculture, d'autres ont des métiers encore actuels : maçon, charpentier ébéniste, ou sont commerçants : épicier, boulanger, marchand de vins etc....

Mais il y a aussi ces métiers quelquefois disparus ou méconnus, dont on essaiera de dresser une liste.

Les femmes :

Elles sont **couturières, brodeuses, lingères, blanchisseuses, modistes, gantières, mais aussi giletières** (confectionnant des gilets, vêtements très courants à l'époque).

Pour continuer dans le domaine de la mode et de la couture, on rencontre des perlières, spécialisées dans le montage de perles utilisées en broderie.

On trouve également des **plumassières**, métier essentiellement féminin, qui consiste à préparer les plumes d'oiseaux pour leur utilisation dans la confection d'objets et d'ornements vestimentaires, notamment pour les militaires, la garde républicaine par exemple. Une usine importante de plumes existait à Nogent- sur- Marne.

Shako de garde républicain (plumet en plumes de poule)

Mais qu'est-ce qu'une **chenilleuse** ?

C'est une personne confectionnant de la passementerie appelée « chenille », servant à réaliser des décorations vestimentaires.

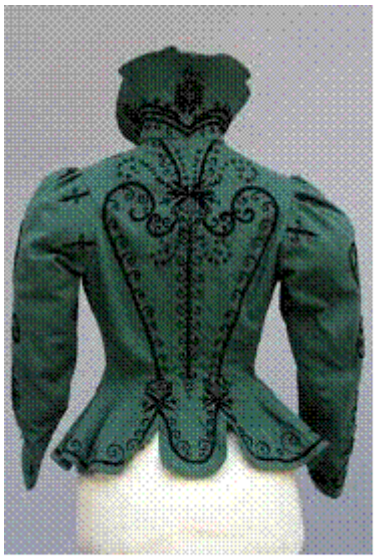

Veste à basque vers 1900, décor floral brodé en cordonnet, chenille et pois de passementerie

Dans d'autres domaines, on trouve des **cartonnières** qui fabriquent des objets en carton et des **filetières** qui sont des ouvrières exécutant à la main des filets à l'aide d'une navette et d'un moule déterminant la largeur de la maille.

Pour en finir avec les fils on citera la brocheuse qui plie, assemble et coud les feuilles d'un livre.

brocheuse

On compte aussi à Noisy en 1911 deux femmes **sténodactylographes** et notre liste serait incomplète si nous ne citions pas une **porteuse de pain**.

Les hommes :

Il existe un **trieur** pour **porteur de pain**, mais les hommes travaillent le plus souvent en atelier :

L'aérographe : un ouvrier qui peint à l'aide d'un aérographe ; celui-ci utilise un outil pour peindre basé sur le même principe que celui du pistolet à peinture, inventé vers 1880-1900, il permet de peindre sur n'importe quel support.

Aérographe de collection

Le **copiste** est une personne faisant métier de transcrire de la musique et des manuscrits.

Le **coloriste** : c'est un ouvrier préparant des couleurs et imprégnant au rouleau des figures ou des fleurs sur des toiles de coton.

Le **stucateur** : il procède à des revêtements décoratifs en stuc, il est aussi appelé sculpteur ornemaniste en stuc.

Le **caoutchoutier** est un ouvrier qui enduit des toiles avec du caoutchouc afin de les rendre étanches ou imperméables.

Le **tenonneur** fabrique des tenons en menuiserie.

Le **toupilleur** est un ouvrier qui travaille le bois avec une « toupie », machine-outil servant à moulurer et faire des feuillures dans le bois.

Le **ferblantier** est un ouvrier qui réalise des ustensiles de ménage en acier galvanisé (fer blanc recouvert d'étain).

Le **chamoiseur** et le **peaussier**, trient et préparent des peaux.

Le **compassier** est un mécanicien en instruments de précision.

Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive mais veut simplement dresser un inventaire des métiers qu'exerçaient les Noiséens au début XXe siècle.

Claudine Bourguignat

Les recherches sur internet ont fourni les illustrations ainsi que certaines définitions complétées par différents dictionnaires.

QUI SONT LES HABITANTS DE LA GRANDE RUE EN 1936 ?

Il ne s'agit ici que de donner une image des habitants de la Grande Rue d'après le recensement de 1936. Où sont-ils nés ? Quels métiers exercent-ils ? Quels commerces y trouve-t-on ? Dans quels types de maisons vivent-ils ? Il s'agit d'une image statique qui pourrait être, par la suite, comparée à celle que donnent les autres recensements dont les archives municipales disposent.

En 1936, 802 noiséens, soit 11,4% de la population totale, habitent la Grande Rue. Ils sont répartis en 293 foyers. La doyenne, Madame Badon est née à La Villette en 1842, elle a donc 94 ans. Le benjamin n'a pas encore 1 an.

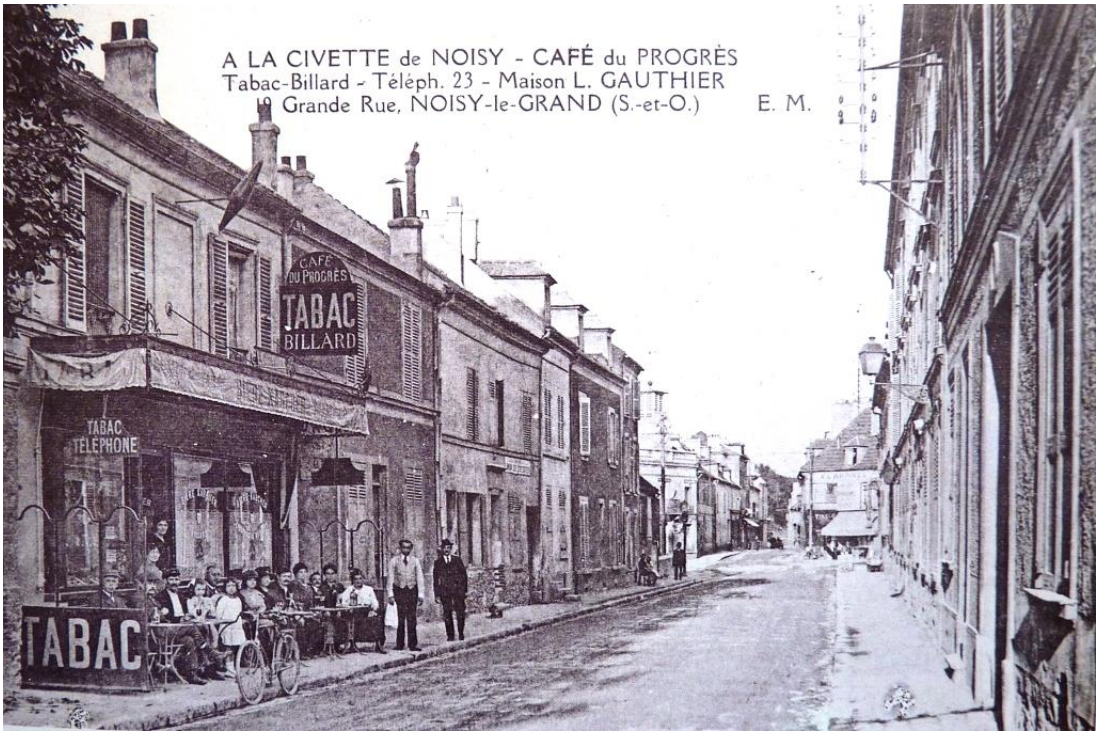

Collection particulière Christiane Lassarat

Leur lieu de naissance

Au total 166 habitants, soit un peu plus de 20% sont nés à Noisy, 141 (17,5%) à Paris, 56 dans la Seine (hors Paris), 39 en Seine-et-Marne, 47 en Seine-et-Oise ; 449 (56%) sont donc originaires de la région parisienne. Environ 38% viennent de province (pour quelques-uns on ne connait pas le lieu de naissance), 31 (moins de 4%) sont nés à l'étranger : 12 en Belgique, 6 en Italie, 3 en Suisse, 2 en Allemagne, 2 en Pologne, 2 en Espagne, 1 au Luxembourg, en Russie, en Roumanie, en Algérie.

Leur profession

Sur les 802 personnes recensées, 391 (48,75 %) ont une profession dont 6 apprentis (ébéniste, électricien, emballeur, tourneur, mercière, mécanicien dentiste). Leur présentation est conduite ici en respectant, tant que faire se peut, les catégories telles qu'elles sont définies par l'INSEE, mais les professions sont parfois bien difficiles à catégoriser :

"Secteur primaire : Le secteur primaire regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements."

"Secteur secondaire : Le secteur secondaire regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction)."

"Secteur tertiaire : Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux Particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire)."

Quel que soit le secteur, le lieu de travail est rarement mentionné et il s'agit souvent d'entreprises dont on ne connait pas la localisation ; si elle est connue, elle est indiquée.

Le secteur primaire est peu représenté, ce qui est normal la Grande Rue étant le centre-ville. Y habitent : 1 horticulteur[1], 9 jardiniers dont un est jardinier-concierge à la mairie, 5 ouvriers agricoles travaillant tous chez Lelièvre qui vit, lui, au n°144 et exerce la profession de cultivateur-éleveur avec sa femme, il y a aussi un 3ème cultivateur au n° 73, 2 mineurs (dont l'un travaille à Lens). Au total 20 personnes travaillent dans ce secteur soit 5,2%[2], de ceux qui exercent une profession.

Le secteur secondaire est plus présent.

Ont été regroupés ici les métiers qui concernent :

Le travail des métaux : 6 ajusteurs (dont 2 à la STCRP[3], 1 à la Cie des Eaux), 1 perceur, 1 aide foreur, 1 ferblantier, 1 forgeron, 2 charrons, 2 tôliers, 1 tourneur, 9 mécaniciens (dont 1 à la mairie), 4 plombiers (dont 1 entrepreneur) et 2 industriels. (Total : 30 personnes).

Le travail du bois : 9 menuisiers. Deux entreprises au moins existent celle de M. Pascal (qui habite au 32) et celle de M. Salaud (qui habite au 120).

La construction : 5 terrassiers, 13 maçons, 5 couvreurs (dont 2 couvreurs-plombiers), 7 peintres (dont 5 en bâtiment et 1 enduiseur), 4 électriciens, 2 serruriers, 3 monteurs (chauffage, ébéniste, fer), 2 chauffagistes, 1 marbrier, 1 cimentier, 2 paveurs. (Total : 45 personnes).

Le travail des textiles : 2 confectionneuses, 8 couturières, 2 petites mains, 1 giletière, 1 lingère, 1 modiste, 1 tailleur, 1 coupeur de tissus, 1 plumassière, 2 fourreurs, 5 cordonniers (dont un couple et 1 patron), 1 matelassière (Total : 26 personnes).

Dans cette catégorie, il faut ajouter aussi 17 manœuvres ou manutentionnaires dont 6 travaillent chez Lick et Paramount, ainsi qu'un caoutchoutier – un autre travaille chez Nortin, et 4 cartonniers. (Total : 23 personnes).

Sous toutes les réserves dues à la difficulté du classement, ce secteur secondaire occuperait donc 133 habitants de la Grande Rue, soit 34,5%, (1/3) de ceux qui exercent une profession.

Le secteur tertiaire est lui très présent.

Ici encore un classement est très difficile à opérer. En suivant la définition de l'INSEE les catégories suivantes peuvent être présentées :

Le commerce : rien ne dit s'il s'agit de commerces exercés dans la Grande Rue ou ailleurs, seuls la profession et l'habitat sont pris en compte dans le recensement. Les commerçants sont :

[1] Les noms de métiers sont presque tous indiqués ici au masculin, même s'ils concernent des femmes.
[2] Les pourcentages sont calculés sans tenir compte des 6 apprentis.
[3] Société de Transports en Commun de la Région Parisienne.

Commerces liés à l'alimentation : (74 personnes)

Vivent dans la Grande Rue : 6 bouchers (1 patron), 11 boulangers (au n° 225, 1 patron, dont la femme est boulangère, emploie et loge 2 ouvriers) et 2 pâtissiers, 9 cabaretiers et cafetiers (l'un travaille dans un café-tabac, sa femme, commerçante, travaille certainement avec lui), 10 charcutiers (3 patrons) et 1 commis, 6 épiciers, 1 fruitière, 2 laitiers (un couple), 1 marchand de légumes, 6 marchands de vin (dont 2 couples), 1 marchand des quatre saisons, 1 marchand forain, 1 restaurateur et 1 fille de salle, et 13 gérants : des couples pour 1 Familistère, 1 Goulet Turpin, 1 Coopérateurs, 1 Union Commerciale, 1 pour les Docks de Paris, 1 pour la société Migeret, 1 femme seule pour les Economats Parisiens. Il y a aussi 2 négociants en épicerie.

Les autres commerces (50 personnes)

Habitent dans la Grande Rue : 3 quincaillers, 4 blanchisseurs et 4 repasseuses, 6 coiffeurs, 3 grainetiers, 1 horloger, 2 libraires, 2 maroquiniers, 2 charbonniers, 4 teinturiers et 10 vendeurs : 2 aux Galeries Lafayette, 1 au Bon Marché, 1 à la Société Force Lumière, 1 chez Lick et Paramount, les 5 autres sans précision de lieu, enfin 3 représentants, 2 employés de commerce, 3 commerçants et 1 commis (sans précision).

Au total, donc, 124 personnes (31,15% de celles exerçant une profession) vivent du commerce.

Collection particulière Christiane Lassarat

L'administration et les employés (33 personnes)

Travaillent dans les assurances : 1 agent, 1 courtier, 1 secrétaire, 7 personnes aux PTT (1 auxiliaire, 1 commis, 1 employé, 3 facteurs, 1 receveur), 4 personnes à la Compagnie des Eaux, dans les banques : 2 à la BCI, 1 à la Société Générale et 1commis agent de change (18 personnes au total).

Ont des emplois de bureau : 1 chef, 2 dactylos – dont une chez Lick et Paramount- 1 secrétaire (à la mairie), 1 receveuse (à la STCRP) ,1 dessinateur, 1 homme de courses, 1 commis agent de change, 1 vérificateur des contributions indirectes, 2 comptables et 5 employés sans précision (15 personnes).

Par ailleurs, vivent dans la Grande rue : 2 garde-champêtres, 1 inspecteur des Eaux et Forêts, 4 cantonniers employés par la ville (7 personnes).

Les transports (21 personnes)

Sont domiciliés dans la Grande Rue : 1 déménageur, 6 chauffeurs, 7 employés à la SCTRP (dont 3 machinistes), 2 à la Compagnie de l'Est, 1 garagiste, 1 livreur, 1 machiniste (à Ville Evrard), 2 transporteurs (dont un entrepreneur).

L'éducation et la vie intellectuelle ou artistique (11 personnes)

Sont recensés dans la Grand Rue : 1 directeur de cinéma, 1 étudiant, 1 imprimeur, 1 lithographe, 2 directeurs sans précision, 3 instituteurs, 1organiste, 1 sous-officier.

Les services aux personnes (36 personnes)

Habitent la Grande Rue : 3 cuisinières (restaurant ou maison ?), 1 gardienne, 1 groom, 6 infirmières, 1 préparateur en pharmacie, 4 ménagères et 4 femmes de ménage, 1 ouvrier à domicile, 5 domestiques, 1 bonne à tout faire, 9 journaliers (dont on ignore totalement où ils travaillent : ils peuvent être employés, comme beaucoup quand Noisy était essentiellement une commune rurale, dans l'agriculture).

Total pour ce secteur 3 : 232 personnes, soit 60,2% des personnes exerçant une profession.

Les principaux employeurs des habitants de la Grande Rue

Toutes professions réunies, 12 personnes travaillent chez Lick et Paramount, 9 à la STCRP, 9 à la mairie, 7 chez Lelièvre (le cultivateur), 7 aux PTT, et 5 à Ville Evrard.

Les commerces de la Grande Rue

En s'appuyant sur les métiers présents dans le recensement, il est possible de tenter une localisation : en effet si le mari et la femme exercent la même profession et habitent la Grande Rue, il est probable – mais seulement probable- qu'ils vivent là où se trouve leur boutique. Si cette hypothèse est plausible, dans la Grande Rue se trouverait :

- un cabaretier (au 8), trois marchands de vin (au 26, au 117 et au 133), deux cafetiers (au 27 et au 118), un cafetier- hôtelier dont la femme est épicière (au55), un restaurant (au 77).
- des commerces tenus par des gérants : Coop au 13, Goulet-Turpin au 17, Economats au 37, Union de commerce au 79, Familistère au 84, Docks de Paris au 99 et un épicier (indépendant) au 130.
- des boulangers au 30, au 76, au 77, au 127, au 148, un pâtissier au 111 ;
- des bouchers au 78, au 96, au 128 ;
- des charcutiers au 81, au 109, au 127, au 147 ;
- un marchand de fruits et légumes au 90 ;
- un coiffeur au 15 ;
- des cordonniers au 24 et au 29 ;
- des merceries au 34, au 101 ;
- un teinturier- blanchisseur au 48, un quincailler au 76, un fourreur au 82.

Il y aurait donc selon cette hypothèse au moins 29 commerces dans la rue, mais il est possible que d'autres soient tenus par des personnes habitant ailleurs.

Le type d'habitat

Il est présenté ici en se basant sur le nombre de familles vivant dans la même maison (ou, au moins, au même numéro), elles sont numérotées du 1 au 149. Les nombres de familles se répartissent ainsi :

1 seule famille : 93 maisons, 2 familles : 26 maisons, 3 familles : 15 maisons, 4 familles : 2 maisons, 5 familles : 5 maisons, 6 familles : 2 maisons, 7 familles : 2 maisons, 9 familles : 1 maison, 14 familles : 1 maison, 21 familles : 1 maison. Au total 293 familles vivent donc dans 149 maisons. Il semble donc que la Grande Rue soit bordée essentiellement de petites maisons abritant une ou deux familles. Deux immeubles émergent de cet ensemble, l'un habité par 14 familles, l'autre par 21 Suivant le critère employé ci-dessus pour tenter de localiser les commerces il n'y en a pas au rez-de-chaussée de ces immeubles, par contre il y en aurait 2 au bas de celui où vivent 9 familles : une quincaillerie et une boulangerie.

La population de la Grande Rue était de 731 habitants en 1921, 15 ans avant l'étude qui vient d'être faite ; pendant cette période elle n'a augmenté que de 71 habitants, soit moins de 10%. En 1921 la population totale de Noisy était de 2584 habitants, en 1936 de 7050, ce qui représente une augmentation de près de 173%... notre Grande Rue a donc perdu beaucoup d'importance numérique entre les deux dates… les lotissements sont apparus. Il serait intéressant d'étudier si d'autres différences quantitatives et/ou qualitatives sont apparues, notamment dans les commerces, le type de professions et d'habitations de ses habitants.

Claudine Coquard

N. B. Toutes les illustrations concernant la Grande Rue se trouvent sur les panneaux présentés lors de l'exposition "Autour des commerces de Noisy de 1900 à 1960 "par le Service Documentation, Archives et Patrimoine de la Mairie en collaboration avec les Amis du Musée de Noisy-le-Grand.

NOISY-LE-GRAND
DU VILLAGE AGRICOLE À LA CITE MODERNE
1890-1960

A la fin du XIXe siècle Noisy-le-Grand est un village de moins de 1800 habitants, souvent qualifié de rural dans les textes qui lui sont consacrés.

L'existence de fermes en activité jusqu'à une période récente le confirme. La tradition populaire en fait même un village vinicole comme il en existait de nombreux autour de Paris ; cette activité aurait en partie sculpté l'urbanisme du centre-ville ancien avec ses cours.

M.Guillard, ancien président de la Société Historique de Noisy- Champs- Gournay, confiait avoir retrouvé sur le coteau de Noisy, à l'emplacement du quartier actuel dénommé Horizon 2, des ceps de vigne redevenus sauvages.

Qu'en est- il réellement de ce passé agricole et quelle a été son évolution pendant le XXe siècle ?

C'est ce que nous nous proposons d'observer.

La population noiséenne en 1891

Lors du recensement de 1891, la population s'établit à 1766 habitants[1]. Elle a augmenté de manière linéaire depuis 1793 où elle n'était que de 983 habitants. Elle est stable entre 1891 et 1906, avant d'augmenter à nouveau avec une accélération de la croissance à partir des années 1920.

Population notoirement inférieure à celles de villes voisines comme Neuilly-sur-Marne (6374 h) qui sera scindée en 1892 pour créer la ville de Neuilly-Plaisance, Nogent-sur Marne (8399 h), Le Perreux (6699 h), Chelles (2911 h)[2].

Une population voisine de celle de Villiers-sur-Marne (1750h) et supérieure à celle de Champs - sur-Marne (1356h).

Les habitants se répartissent sur 391 maisons ; il s'agit donc d'un habitat plutôt rural, en tous cas pas citadin, à une époque où la notion de banlieue est inconnue.

Parmi ceux-ci, 193 Noiséens se déclarent agriculteurs et 74 jardiniers[1]. On peut noter la présence de 8 personnes exerçant la profession de charretier et d'1 scieur de long.

Ces chiffres sont vraisemblablement minorés pour diverses raisons :

La difficulté de classer les « propriétaires » dont il est souvent impossible de trouver un lien avec une activité agricole. Sont-ils des exploitants ou doit-on les confondre avec les rentiers si nombreux dans le recensement ?

De même les habitants se déclarant journaliers n'ont pas obligatoirement une activité agricole ; nous avons classé à part ce groupe estimant qu'ils pouvaient occuper un emploi de domestique de maison ou d'ouvrier. Bien que le terme de manouvrier porte une consonance plus agricole, en l'absence d'employeur renseigné la question reste entière.

[1] Liste nominative des habitants de la commune de Noisy-le-Grand (1891). Archives municipales de Noisy-le-Grand. Hôtel de ville
[2] fr.wikipedia.org/ville/démographie

Les épouses des cultivateurs et des jardiniers sont souvent notées comme « sans profession » ou « ménagère » alors que les journaliers sont majoritairement des femmes. On connaît, en outre et encore de nos jours, le sort très particulier fait aux femmes d'agriculteurs.

La population des agriculteurs est hétérogène regroupant des cultivateurs, des fermiers, des nourrisseurs et des éleveurs. De plus en 1891, la notion d'ouvrier agricole n'apparaît pas alors qu'elle est identifiée dans les recensements postérieurs.

A contrario, l'hétérogénéité de la population des jardiniers peut être responsable d'une surreprésentation de cette corporation dont certains sont des producteurs alors que d'autres exercent des travaux d'entretien pour des particuliers ; on peut cependant admettre qu'ils vivent de la terre.

L'étude de la relation profession-adresse n'a pas été très contributive. En effet, la répartition par rue est très hétérogène en faisant cohabiter dans une même rue cultivateurs, artisans, ouvriers, commerçants ou rentiers.

On peut cependant qualifier la rue du Docteur Sureau de « rue agricole » de Noisy-le-Grand avec 71 cultivateurs ou jardiniers.

La notion de village rural est confirmée par l'existence d'exploitations agricoles bien définies, de fermes dont certaines ont persisté jusqu'à nos jours même si leur exploitation a cessé, pour les dernières, dans les années 1970 : ferme de la Grenouillère, ferme de la Haute Maison, ferme Delaurier ou du Clos Saint Vincent, ferme Chauvin ou des Huttereaux, sans omettre la propriété actuellement occupée par l'école Cabrini qui était considérée comme une exploitation agricole.

Quelques aspects photographiques, datant du début du XXe siècle corroborent cette interprétation :

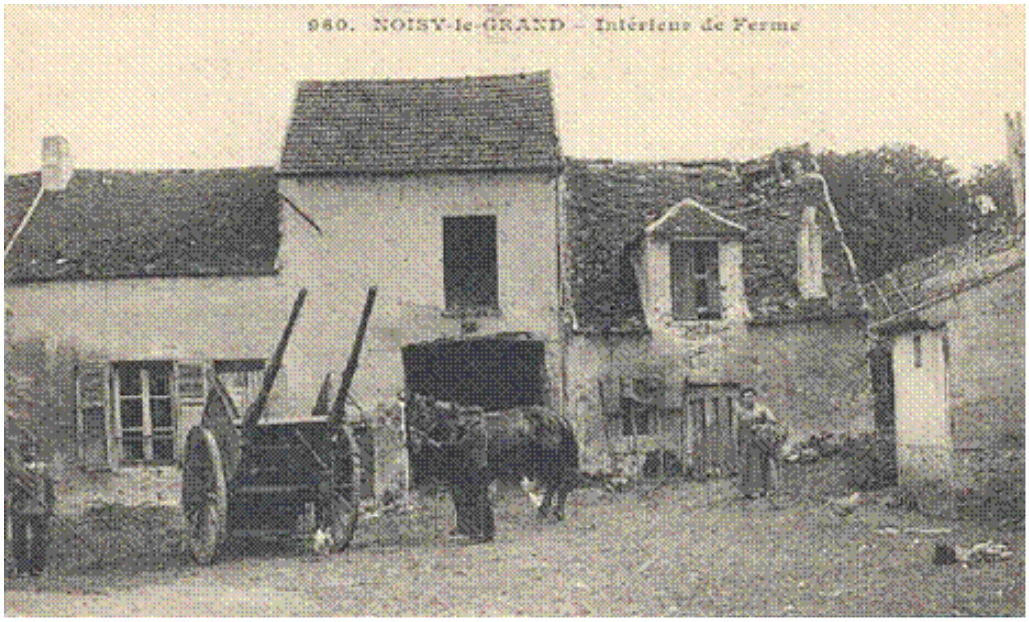

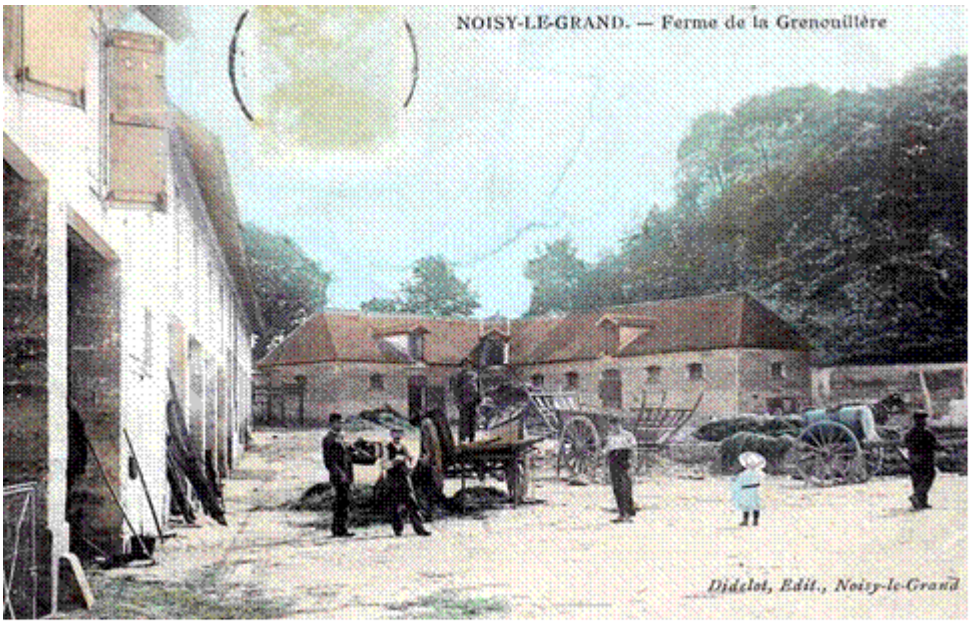

Etat des lieux de l'agriculture noiséenne en 1890[3].

La superficie de la commune est de 1295 ha, à peu près identique à sa surface actuelle.

L'ensemble des productions agricoles (y compris les herbages réservés à l'élevage) occupe 505 ha.

La répartition des terres consacrées aux différentes productions agricoles est la suivante :

[3] Ministère de l'Agriculture, recensement de l'agriculture et du bétail, questionnaires concernant la commune de Noisy-le-Grand. Archives municipales de Noisy-le-Grand, Hôtel de Ville

Type de production		Superficie en ha	Production
Céréales			**hl de grain**
	Froment	**120**	**2880**
	Seigle	**20**	**375**
	Orge	**10**	**240**
	Avoine	**130**	**4160**
Fourrages			**quintal**
	Betterave fourragère	**20**	**7000**
	Trèfle	**8**	**360**
	Luzerne	**60**	**3600**
	Sainfoin	**8**	**400**
	Prés naturels	**72**	**1200**
Pommes de terre		**60**	**4800 q**
Vigne		**2**	**44 hl vin**
Total		**505**	

Le cheptel domestique est important avec :

Chevaux		**151**
Bovins		
	Taureaux	**4**
	Vaches	**85**
	Veaux et génisses	**14**
Ovins		
	Béliers	**2**
	Brebis	**39**
	Agneaux	**7**
Porcins		**45**
Caprins		**30**

L'élevage bovin permet une production laitière de 1862 hl.

Les ruches produisent 225 kg de miel et 150 kg de cire.

Au terme de ce bilan à la fin du XIXe siècle, on peut faire deux commentaires d'importance inégale :

La production des pommes de terre est en baisse par rapport à l'année 1885 avec 4800 q contre 8000 q. Il s'agit probablement d'un changement structurel puisque cette baisse de la production accompagne une baisse des surfaces consacrées à cette culture (60 ha en 1890 contre 100 ha en 1885).

Hypothèse corroborée par les chiffres de 1866 où 165 ha étaient consacrés à la culture de la pomme de terre. Il parait difficile de lier le phénomène à la rentabilité de la culture puisque la valeur moyenne de la production est de 8 francs à l'ha en 1890 contre 4 en 1885.

La production vinicole s'est effondrée, conséquence évidente de l'épidémie historique de phylloxera qui a décimé les vignes françaises :

Les surfaces consacrées passent de 15 ha en 1885 à 2 ha pour une production de vin qui passe de 225 hl à 44 hl.

On peut déjà affirmer que la vigne noiséenne ne se remettra pas du fléau puisque la superficie plantée en vigne continuera de stagner entre 1 et 2 ha.

Il y eut un âge d'or de la vigne à Noisy-le-Grand, en voici un exemple : dans le rôle d'imposition de 1777, parmi les 176 personnes soumises à la taille, 71 sont des vignerons[4]. Sur le recensement de 1911, seuls 3 Noiséens se déclarent vignerons.

Evolution démographique durant le XXe siècle[5]

Elle est caractérisée par une augmentation de la population, d'abord modérée, puis particulièrement marquée à partir de la décennie 1920-1930.

Cette évolution va profondément modifier le paysage urbain sous plusieurs aspects : apparition de zones d'activité type bureaux ou artisanat plutôt que d'unités industrielles, densification de l'habitat sous forme de bâtiments collectifs dans certains quartiers, développement de zones pavillonnaires plus ou moins denses.

Le tout contribuant, associé à l'évolution sociologique des zones péri-urbaines, à la disparition progressive de l'économie agricole.

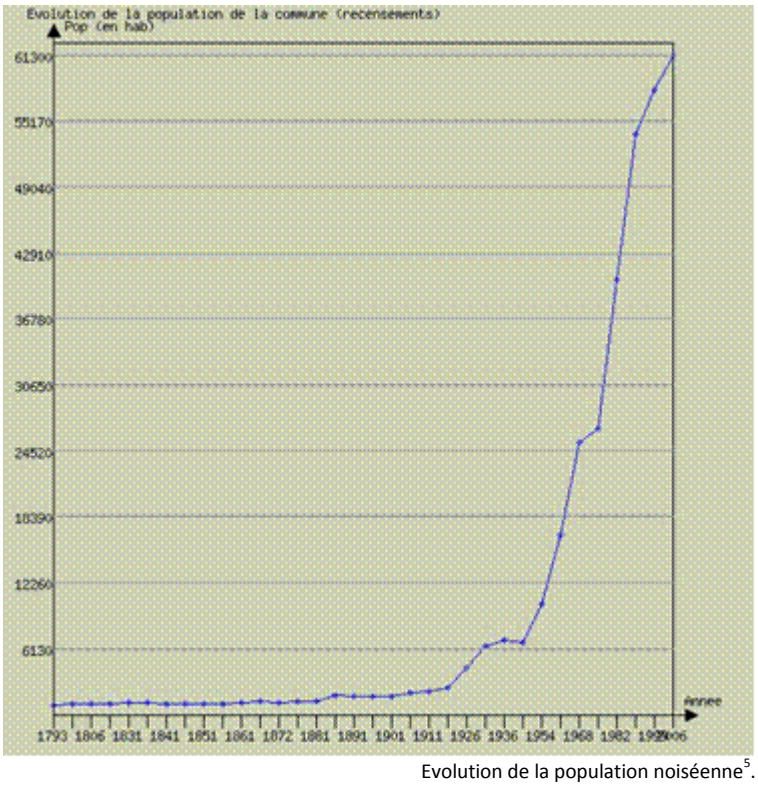

Evolution de la population noiséenne[5].

L'évolution de la population dite agricole est la suivante[6] :

[4] Rousseau Denise, le vin et la vigne à Noisy-le-Grand, Noisy Magazine, juin 1994, 41
[5] Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis INSEE.
[6] Liste nominative des habitants de la commune de Noisy-le-Grand (1891, 1911, 1921, 1936) Archives municipales de Noisy-le-Grand. Hôtel de Ville.

Année	1891	1911	1921	1936	1958 (*)
Habitants	1766	2079	2565	7050	#16000
Maisons	391	713	742	1854	
Cultivateurs, fermiers, ouvriers agricoles	193	137	102	90	*53 exploitants*
Jardiniers et horticulteurs	74	77	58	64	
Charretiers	8	7	6	2	
Nourrisseurs et éleveurs	3	7	8	4	
Journaliers et manouvriers	100	115	89	41	
Propriétaires	16				
Bûcherons	2	9	2	3	

Evolution de la population agricole de 1891 à 1959 (recensements de population)
*Pour l'année 1958 : résultats de la liste récapitulative des exploitations agricoles de la commune[6]

La baisse continue des effectifs des cultivateurs, des ouvriers agricoles et des journaliers est évidente alors que le nombre des jardiniers est plus stable. On n'observe pas de profonde « saignée » pendant le premier conflit mondial. On verra plus loin que la raréfaction de la main d'œuvre agricole due à la guerre aura des conséquences sur la vie économique de la ville.

A noter que certains mobilisés ont pu être détachés et réaffectés à la production de subsistances.

En 1958 sur la liste récapitulative des exploitations agricoles de la commune[7] on retrouve 53 exploitants. Les surfaces et le type d'exploitation ne sont pas précisés. Seules le sont les règles de classification cadastrale.

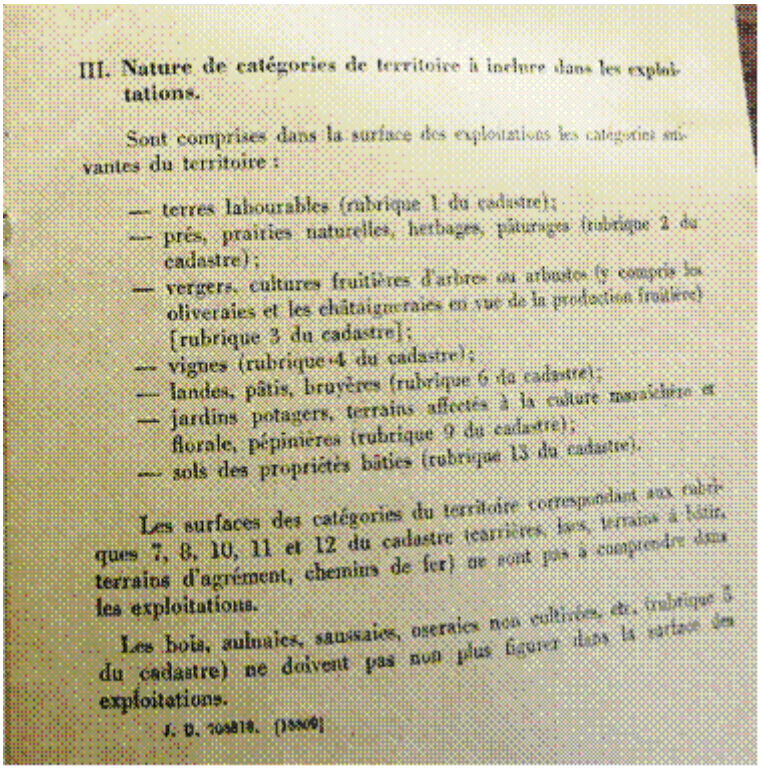

III. Nature de catégories de territoire à inclure dans les exploitations.

Sont comprises dans la surface des exploitations les catégories suivantes du territoire :

— terres labourables (rubrique 1 du cadastre);
— prés, prairies naturelles, herbages, pâturages (rubrique 2 du cadastre);
— vergers, cultures fruitières d'arbres ou arbustes (y compris les oliveraies et les châtaigneraies en vue de la production fruitière) [rubrique 3 du cadastre];
— vignes (rubrique 4 du cadastre);
— landes, pâtis, bruyères (rubrique 6 du cadastre);
— jardins potagers, terrains affectés à la culture maraîchère et florale, pépinières (rubrique 9 du cadastre);
— sols des propriétés bâties (rubrique 13 du cadastre).

Les surfaces des catégories du territoire correspondant aux rubriques 7, 8, 10, 11 et 12 du cadastre (carrières, jeux, terrains à bâtir, terrains d'agrément, chemins de fer) ne sont pas à comprendre dans les exploitations.

Les bois, aulnaies, saussaies, oseraies non cultivées, etc. (rubrique 5 du cadastre) ne doivent pas non plus figurer dans la surface des exploitations.

J. O. 7088[illegible]. [1958]

Recommandations pour l'établissement de la liste récapitulative des exploitations (1958)

[7] Liste récapitulative des exploitations agricoles de la commune (1958). Archives municipales de Noisy-le-Grand, Hôtel de Ville.

En 1959, ne subsistent plus que 42 exploitants et la nature des exploitations est très diverse[8].

Liste récapitulative des exploitations agricoles (1959)

Evolution de la production agricole[9]

L'étude des statistiques agricoles permet de constater, pendant le XXe siècle, une diminution constante des surfaces consacrées aux productions agricoles.

S'y associent des modifications qualitatives des dites productions.

L'étude des statistiques agricoles archivées à l'hôtel de ville se révèle extrêmement difficile, non pas en raison de leur conservation parfaite, mais à cause de leur caractère déclaratif plus ou moins scientifique et politique (exemple au moment des conflits).

Le problème est rendu particulièrement ardu pour l'évaluation des surfaces en fonction de leur dénomination : terres labourables, jachères, agriculture maraîchère de plein champ, bois et landes, pâturages, prés artificiels ou naturels ; c'est la raison pour laquelle nous avons préféré nous en tenir aux surfaces consacrées à une culture donnée et à la production totale de cette culture. La part consacrée à l'agriculture par rapport à la superficie totale de la commune, qui pourrait être un marqueur de ruralité, n'est donné qu'à titre indicatif.

[8] Liste récapitulative des exploitants agricoles de la commune (1959). Archives municipales de Noisy-le-Grand, Hôtel de Ville

[9] Ministère de l'Agriculture, recensement de l'agriculture et du bétail, questionnaires concernant la commune de Noisy-le-Grand. Archives municipales de Noisy-le-Grand, Hôtel de Ville

Année	1895	1900	1909	1914	1918	1929	1941	1945	1951
Surfaces (ha)	505	318	372	421	356	212	192		197
Céréales (ha)	218	170	215	190	129	72	69	75	85
Pommes de terre (ha)	49	46	50	35	50	20	12	9	18
Betterave (ha)	20	28	50	40	20	5	9	16	18
Fourrage (ha)	137	65	106	114	115	40	34	40	48

Sur le tableau suivant on peut suivre l'évolution du cheptel animal pour laquelle une tendance est difficile à définir avec précision :

Année	1895	1900	1909	1914	1918	1929	1941	1945	1951
Chevaux	160	154	68		72	38	71	47	38
Taureaux	3	4	3		1	1	2	1	
Vaches	92	152	100	75	46	30	70	66	90
Veaux	7	21	10	5			8	7	4
Porcins	6	55	30	30	108	62	80	64	19
Caprins	8	14	15	20	20	53		3	4
Ovins	13	6			2			27	11

A l'inverse de l'évolution des grands items de l'économie agricole que nous venons de décrire, les productions légumière et fruitière vont se développer. De la même façon l'horticulture prend une part importante de l'activité surtout après le 2e conflit mondial.

Année	1890	1895	1900	1909	1914	1918	1929	1945
Pommes (q)	40	100	80	100	150		250	72
Prunes (q)			300	50	100		200	60
Fruits rouges (q)				10	15	14	26	14
Noix (q)				10	5		7	

L'année 1929, grâce à la rigueur avec laquelle a été rédigée la déclaration sous la houlette du maire de l'époque Emile Bernard, est riche d'enseignement : en plus des informations apportées dans les tableaux on peut y apprendre que la commune produit : 720q de poireaux, 180q de pois, 40q de haricots verts, 120q d'oignons, 12q d'asperges, 20q de carottes !

La production de carottes et d'asperges n'est pas circonstancielle puisqu'elle était de 100q et de 80q respectivement en 1918.

De la même façon les productions horticole, apicole et avicole prennent une dimension non négligeable surtout après le 2e conflit mondial (cf. liste récapitulative des exploitations de 1959)

On peut se poser la question des niveaux de production et de commercialisation des productions apicole et avicole alors que l'on mesure encore aujourd'hui le rôle économique des productions horticoles.

Ce rapide tableau de l'évolution agricole de notre ville ne peut être complet sans mettre en lumière l'influence des deux conflits mondiaux sur cette évolution.

Conflit 1914-1918

Claude Coquard, dans son article[10], a fait une synthèse approfondie sur cette période.

La première guerre moderne qui fut une guerre d'extermination massive a généré un puits démographique considérable dans la population masculine. Le monde agricole français a été prioritairement touché par cette ponction.

Le phénomène a eu deux conséquences :

Les femmes ont permis de maintenir la production qu'elle soit agricole ou industrielle.

La mécanisation de l'agriculture s'est brutalement accélérée à cette occasion.

L'arrivée des engins agricoles a eu des conséquences importantes à Noisy-le-Grand : on peut voir sur les documents iconographiques que les fermes noiséennes ont toujours bénéficié d'un outillage moderne.

Surtout, on rappellera que le décret ministériel du 30 janvier 1917 crée dans notre ville une Ecole Spéciale de Mécaniciens-Conducteurs de machines agricoles, dite Fondation Gomel Pujos à la ferme de la Grenouillère. (Il s'agit en fait de la Ferme des Huttereaux dont les derniers bâtiments vont disparaître place Gallieni). Cette école n'a fonctionné que jusqu'en 1921.

[10] Coquard Claude, sur le territoire de la commune pendant la première guerre mondiale, deux innovations dans le monde rural, Bulletin de NLGH n°5, septembre 2014, 31.

En 1917, des essais de culture mécanisée sont menés à la ferme des Huttereaux ; à cette occasion, 23 machines de différentes nationalités (française, italienne et américaine) y ont été testées.

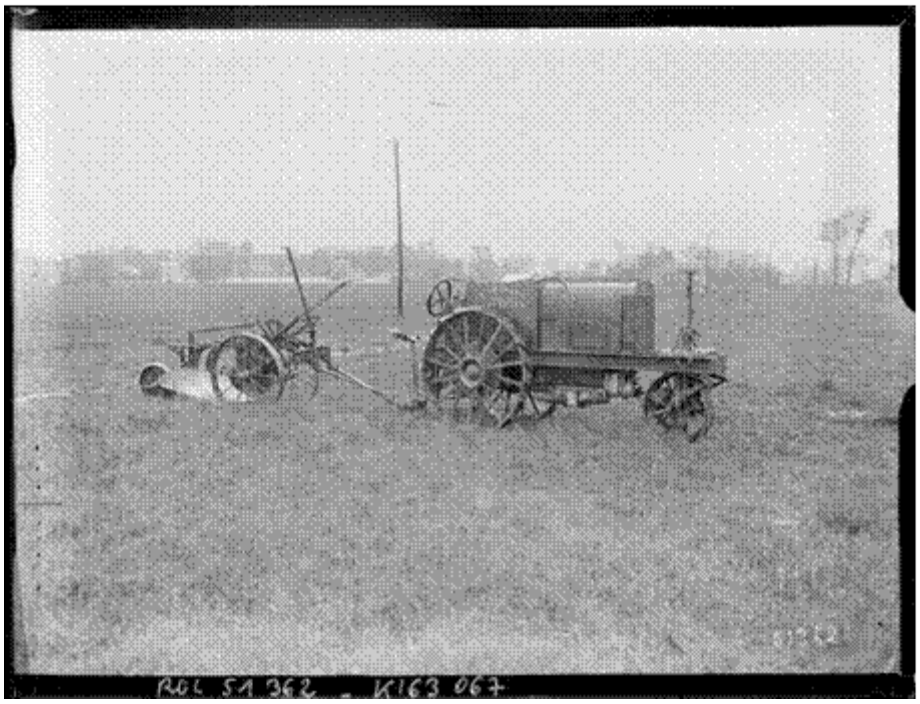

Essai de culture mécanisée en plein champ à Noisy-le-Grand
Bibliothèque Nationale de France, gallica, bnf.fr/.

Conflit 1939-1945

La guerre fut pour beaucoup de français une guerre de subsistance, nos anciens s'en souviennent.

Sans oublier que la doctrine du gouvernement de Vichy prônait le retour à la terre de l'économie française dans le cadre de sa doctrine de révolution nationale familialiste.

Dans le sens d'une remise en production des terres non cultivées, la loi du 17 août 1940 avait accordé le droit aux préfets de concéder à des tiers les exploitations abandonnées ou incultes depuis plus de 2 ans afin de les mettre en culture immédiate.

La Ligue Française du Coin de Terre (Centre National des Jardins Ouvriers de l'abbé André Lemire) participe activement à la politique de réquisition et à la mise en culture des terrains inexploités Après la Libération, elle intervient également dans l'adoption de la loi de protection et de codification des « jardins familiaux » (loi du 26 juillet 1952).

On ne résistera pas à la curiosité et à la surprise de découvrir deux exemples, de cette politique, au niveau local, de la remise en production des surfaces inutilisées[11].

[11] Ministère de l'Agriculture, recensement de l'agriculture et du bétail, questionnaires concernant la commune de Noisy-le-Grand. Archives municipales de Noisy-le-Grand, Hôtel de Ville

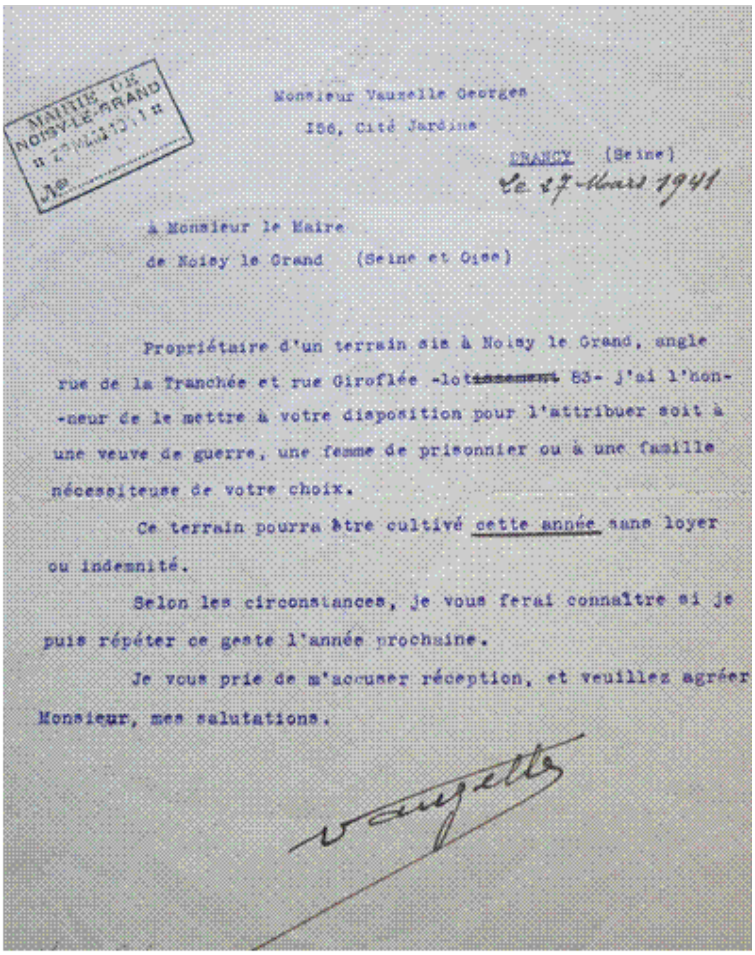

Monsieur Vauzelle Georges
156, Cité Jardins
RAINCY (Seine)
Le 17 Mars 1941

à Monsieur le Maire
de Noisy le Grand (Seine et Oise)

Propriétaire d'un terrain sis à Noisy le Grand, angle rue de la Tranchée et rue Giroflée -lot~~lassement~~ 83- j'ai l'honneur de le mettre à votre disposition pour l'attribuer soit à une veuve de guerre, une femme de prisonnier ou à une famille nécessiteuse de votre choix.

Ce terrain pourra être cultivé cette année sans loyer ou indemnité.

Selon les circonstances, je vous ferai connaître si je puis répéter ce geste l'année prochaine.

Je vous prie de m'accuser réception, et veuillez agréer Monsieur, mes salutations.

Lettre d'un habitant mettant à disposition un terrain

Monsieur XXXXXX propriétaire à Noisy le Grand
00 Grande Rue
MONSIEUR LE MAIRE de la commune de Noisy le Grand (Seine et Oise)

Monsieur le Maire.
Me référant à l'appel du MARECHAL PETAIN qui a demandé à chaque Français de contribuer dans la mesure de ses moyens à accroître nos ressources alimentaires par la mise en culture des terrains négligés, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'attribution
1°) d'un terrain inculte depuis plusieurs années, non construit, situé au numéro 190 de la Grande Rue à Noisy le Grand dans mon voisinage immédiat, réputé appartenir à un M. XXXX, d'adresse inconnue, malgré les recherches faites par M.Salette, conseiller municipal.
2°) d'un terrain sis au bord de la Marne, à l'angle du chemin des Grammonts et du chemin de halage (rive gauche, commune de Noisy le Grand) appartenant à une société communiste et communément désigné ici sous le nom de camp de nudistes juifs.
A l'appui de ma demande je déclare que je me propose d'entreprendre dans le premier terrain des cultures maraîchères etc…pour ma consommation personnelle et celle de mes amis et réserver le deuxième terrain, en bordure de la Marne, pour en faire un herbage pour l'alimentation des lapins etc…
Veuillez agréer Monsieur le Maire ……
2 janvier 1941

Transcription d'une lettre d'un habitant demandant un terrain

Conclusion

Noisy-le-Grand fut un village rural ; l'état des lieux en 1890 le confirme indiscutablement.

Bien évidemment sa proximité avec la capitale qui lui conférait, encore à la fin du XIXe siècle, un statut agricole particulier a été une des raisons de son évolution démographique et sociologique.

Noisy-le-Grand n'a pas subi d'industrialisation massive comme cela a été la règle dans le nord du département de la Seine et Oise. Malgré l'implantation de quelques entreprises emblématiques, Noisy-le-Grand s'est plutôt transformée sur le mode artisanal et résidentiel populaire.

Le résultat est un habitat très polymorphe même si la tendance actuelle va dans le sens de la densification en particulier dans le centre-ville ; densification nécessaire qui n'épargne pas la rue qualifiée d'agricole : la rue du Docteur Sureau.

Cette hétérogénéité a permis de faire perdurer certaines caractéristiques de ruralité attestées par : une architecture encore présente à notre époque, une population minoritaire vivant de l'agriculture au sens large et par la persistance, jusqu'à une période récente, d'une activité agricole même si la culture en plein champ a disparu, de longue date, au profit du maraîchage et de l'horticulture.

Une preuve en est que les pouvoirs publics ont continué, jusqu'aux années 60, de s'enquérir de ces activités agricoles : c'est le but des statistiques agricoles déclaratives conservées en mairie jusqu'à ces dates.

Certes, au XXIe siècle, l'activé agricole de la ville de Noisy-le-Grand n'est plus qu'autarcique ou de loisir. Veillons donc sur deux symboles de son passé : la culture de la vigne au jardin des artistes, l'apiculture à la villa Cathala en attendant que le musée ouvre ses portes.

Alain Bourguignat

L'AGRICULTURE ET LA GUERRE DE 1914-1918 À NOISY-LE-GRAND

Un autre article de ce bulletin traite de l'évolution de l'agriculture depuis la fin du XIXe siècle jusqu'aux années soixante. Ces quelques lignes évoquent plus particulièrement les problèmes liés à l'agriculture pendant la première guerre mondiale.

La guerre de 1914-1918

A l'aube de la guerre de 1914, Noisy- le- Grand est un bourg d'environ 2000 habitants, répartis sur une quarantaine de voies. Le recensement de 1911 indique 2079 habitants occupant 713 maisons.

On peut compter un nombre important d'agriculteurs (une centaine) qui ont pour la plupart des habitations situées rue du Docteur Sureau et Grande Rue (aujourd'hui rue Pierre Brossolette).

Il y a des cultivateurs, des journaliers et des jardiniers, pour ces deux dernières catégories nous ne sommes pas toujours en mesure de préciser combien d'entre eux travaillent sur des exploitations à Noisy- le- Grand, le recensement n'indiquant pas toujours le lieu de travail. Il faut également citer les métiers en rapport avec l'agriculture tels que les charrons et maréchaux ferrant, bûcherons, charretiers sans oublier une entreprise de « battage ».

Ces cultivateurs ont des patronymes de vieilles familles noiséennes dont les noms sont devenus familiers : Belleville, Cirette, Coquillard (maréchal ferrant), Deviès, Grangez, Fauque, Maigret, Sellier....

La rue du docteur Sureau.(collection particulière)

Au moment de la mobilisation générale d'août 1914, on peut évaluer à plus de 200 le nombre d'hommes mobilisés (les recherches sont toujours en cours).

Aujourd'hui au stade actuel des recherches, on connaît avec certitude 115 soldats noiséens Morts pour la France. Les hommes mobilisés n'étaient pas tous cultivateurs, néanmoins leur départ et le non-retour d'une grande partie d'entre eux, n'a pas été sans poser des problèmes pour les exploitations agricoles.

Le gouvernement de la France avait pris un certain nombre de mesures pour pallier l'augmentation de friches :

La mise en place d'un comité d'action agricole est décrétée en février 1916. (Claude Coquard, bulletin N° 5 de NLGH).

Le 4 novembre 1916 une lettre émanant du Ministère de l'Agriculture et de la Guerre évoque le manque de main d'œuvre, causant ainsi l'inculture de certains terrains. Le Maire, M.Grodet, est alors avisé par M.Rivière, directeur des services agricoles de Seine et Oise, des dispositions à prendre.

> *« ... j'ai l'honneur de vous prier, après vous être concerté avec les membres du Comité d'Action agricole de votre commune, de vouloir bien me faire connaître, dans le plus court délai possible, le nombre d'ouvriers qui serait indispensable pour mettre en culture les terres de votre territoire qui sont abandonnées par les exploitants faute de main d'œuvre. Je ne manquerai pas de saisir cette occasion pour vous rappeler que la Chambre des Députés vient de voter une prime de 3 francs par quintal de blé qui sera récolté en 1917 et, en outre qu'une allocation de 20 Francs sera attribuée, par hectare supplémentaire, cultivé en blé, comparativement à la superficie ensemencée en 1916 ….je vous demanderai de vouloir bien me faire connaître également le nombre d'hectares qui, cet automne, ne pourra être ensemencé en blé par suite de la pénurie de main-d'œuvre de profession. »*
>
> (Lettre du Ministère de l'Agriculture-station agronomique départementale) (Archives municipales)

L'armée a, elle aussi, pris conscience de la nécessité de rendre « à la terre » certains de ses soldats, c'est ainsi qu'en dépouillant attentivement les fiches de « recrutement » établies pour chaque homme on peut lire au paragraphe « détail des services et mutations diverses » le parcours des intéressés. On trouve ainsi plusieurs soldats, qui ne sont pas les plus jeunes, « mobilisés agricoles ».

C'est le cas de Sellier Eugène né en 1875 : « détaché comme agriculteur du 2 juin 1917 à février 1919 ».

Il est à noter que, dans la famille Sellier, 3 frères sont cultivateurs ; ils seront tous les trois mobilisés en 1914, Louis et Eugène reviendront, quant à Auguste il sera tué en septembre 1914.

Milon Louis Hippolyte né en 1870, est « mobilisé agricole » du 22juillet 1917 au 25 novembre 1918, il est « détaché comme propriétaire exploitant ».

Renoult Charles né en 1871, est « mobilisé agricole » 4 juillet 1917 au 7 décembre 1918.

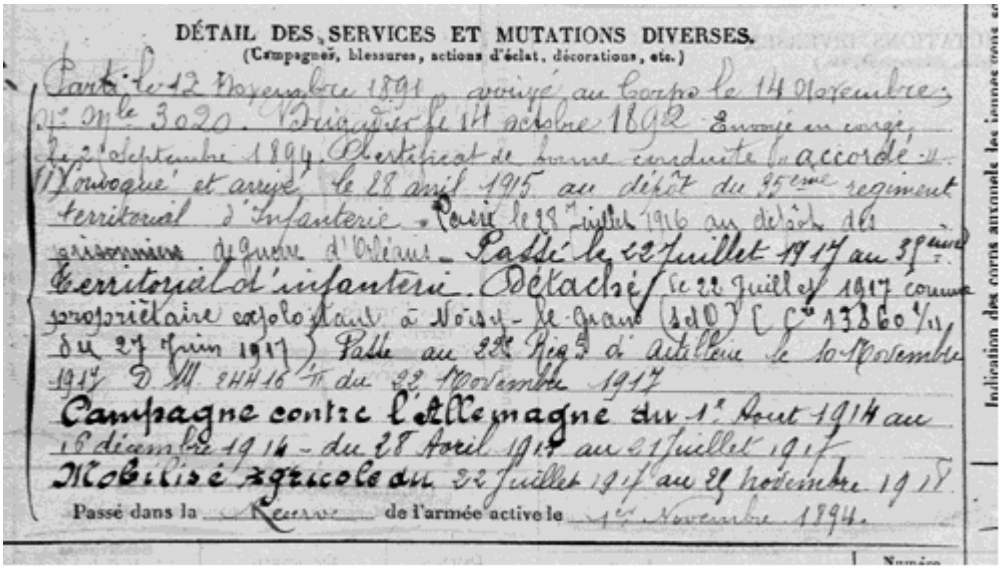
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti le 12 Novembre 1891 arrivé au Corps le 14 Novembre
N° Mle 3020. Brigadier le 14 octobre 1892 Envoyé en congé
le 2 Septembre 1894. Certificat de bonne conduite accordé
Convoqué et arrivé le 28 avril 1915 au dépôt du 35ème régiment
territorial d'Infanterie. Passé le 28 Juillet 1916 au dépôt des
prisonniers de guerre d'Orléans. Passé le 22 Juillet 1917 au 35ème
Territorial d'infanterie. Détaché le 22 Juillet 1917 comme
propriétaire exploitant à Noisy-le-Grand (SdO) (C° 13860 1/11
du 27 Juin 1917) Passé au 22e Régt d'artillerie le 10 Novembre
1917 D. M. 24416 II du 22 Novembre 1917
Campagne contre l'Allemagne du 1er Août 1914 au
16 décembre 1914 - du 28 Avril 1917 au 21 Juillet 1917
Mobilisé agricole du 22 Juillet 1917 au 29 novembre 1918
Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1894.

Extrait de la fiche de recrutement de Milon Louis Hippolyte, Archives 78- registre matricules

Chaque année un questionnaire émanant du Ministère de l'agriculture et de la guerre est à remplir. Il porte le titre de : statistique agricole annuelle et plan départemental de ravitaillement. Il comporte divers chapitres : récapitulation des superficies des divers territoires de la commune, puis les principales productions végétales, les animaux de ferme... Ce dossier est à remplir en novembre. En fin de questionnaire on peut lire quelques commentaires...

Pour l'année 1914 : « la récolte est ordinaire, abondante pour les fruits à noyaux ».

Pour l'année 1918 : « la récolte est bonne en blé, en seigle, moyenne en avoine et nulle en fruits à pépins noyaux »

A la lecture de ces lignes, rien n'indique que 4 années de guerre sont passées par là !

Seule une analyse approfondie des chiffres de ces statistiques permettrait de mesurer le déclin de l'agriculture à Noisy- le- Grand.

Claudine Bourguignat

DES ARTISANS DE NOISY-LE-GRAND AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE, LA "DYNASTIE" PASCAL[1]

L'étude des recensements conservés aux archives départementales[2] et aux archives communales[3] de Noisy-le-Grand permet de suivre la trace de cette famille qui s'éloigne, au cours de la première partie du XIXe siècle, d'une profession purement agricole pour accéder à une qualification artisanale de plus en plus spécialisée dans le bâtiment.

Après un court rappel de la généalogie des menuisiers qui nous intéressent ici, trois aspects de leur activité au cours d'une période précise (1911-1934) sont ici présentés à partir d'un document que leurs héritiers actuels ont légué à la commune de Noisy-le-Grand : leur *Journal* d'entreprise :

- la composition de leur clientèle ;

- le mode de calcul des prestations réclamées par l'artisan ;

- les commandes d'un client "institutionnel" : l'orphelinat des Sœurs Italiennes situé rue du Docteur Sureau[4].

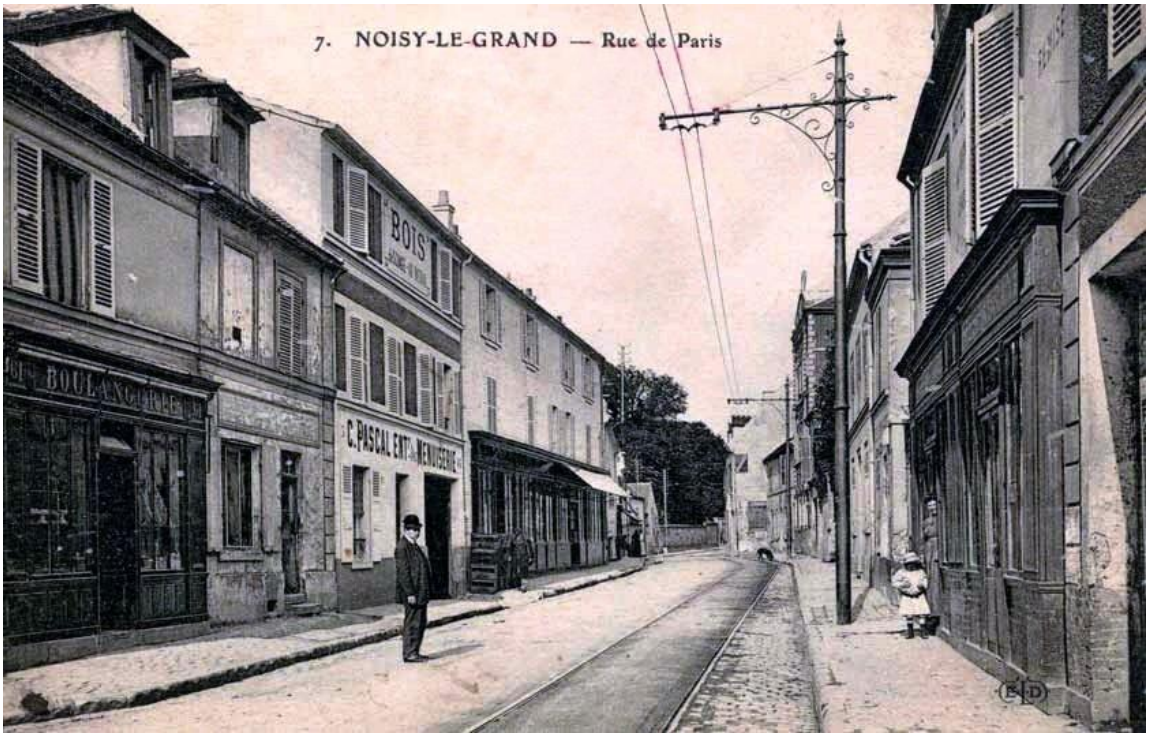

La boutique-atelier de Pascal vers 1920 - Collection particulière Michel Jouhanneau

[1] Cette étude actualise et complète une communication présentée sur le site des "Amis du Musée de Noisy-le-Grand" (section "Information").
[2] Il s'agit des recensements des années 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1876 et 1881.
[3] À partir de la grande loi sur l'organisation municipale du 5 avril 1884, les communes conservent dans leurs archives une copie des recensements quinquennaux.
[4] Actuellement, ensemble scolaire Françoise Cabrini.

Un rapide parcours généalogique

Les Pascal font partie d'une ancienne famille noiséenne dont on trouve notamment trace à la fin du XVIIIe siècle. Dans le *Rôle de la Taille* établi à la veille de la Révolution[5], cinq chefs de famille sont cités parmi les assujettis à l'impôt monarchique : il s'agit de quatre individus qualifiés comme "vignerons", prénommés Etienne, Jacques, Jacques-Robert et Jean-Louis. Par ailleurs, un Nicolas Pascal est indiqué dans la liste des imposables comme "propriétaire" sans autre précision sociale ou professionnelle.

L'absence, totale ou partielle des tables de recensement jusqu'en 1850 ne permet pas de connaître la situation socioprofessionnelle des habitants de la commune pendant la première moitié du XIXe siècle et ce n'est que dans la table établie en 1851 qu'est attestée la présence d'une famille Pascal, habitant dans la Grande-Rue, dans la maison répertoriée au n° 83 du document. Charles-Louis Pascal, né en 1806, est qualifié comme "propriétaire et maçon" ; sa femme Louise-Désirée Puiseux, est née en 1809 et ils ont à l'époque un fils, prénommé comme son père, et travaillant avec lui comme maçon. En 1861, la famille élargie s'est installée dans deux logements sis au numéro 1 de la rue du Clos Saint-Vincent. Le père, toujours maçon, et la mère ont avec eux une petite enfant, Louise-Aimée ; le fils, continuant à exercer la même profession, occupe avec sa femme et leurs deux filles, un logement séparé. La lignée des maçons s'interrompt à la fin du Second Empire. Au recensement de 1886 apparaît, au n° 106 de la Grande-Rue [6], un Camille-Antoine Pascal, marchand de vin et épicier, petit-fils né en 1858 du premier Charles-Louis.

C'est en 1891 que le même Camille-Antoine, est pour la première fois recensé comme menuisier. Il est marié à Louise Hermance Dupont, née en 1862, et père d'un fils, Alfred-Louis, né en 1883 et d'une fille, Marguerite née en 1887. Camille est conseiller municipal au début du XXe siècle (1904-1910), sous la magistrature de François Souchet[7]. Il est aussi l'un des principaux animateurs de la "2ème Compagnie d'Arc" de Noisy-le-Grand et installe, sur un terrain qu'il a acheté à l'angle de la route de Malnoue et de la rue Louis Vaillant, un terrain d'entrainement à côté de la belle maison qu'il y a fait construire. Il disparaît brusquement à l'âge de 52 ans, victime d'une embolie ; à sa mort, le maire exprime à sa veuve ses condoléances au nom du conseil municipal unanime.

La "Villa du jeu d'arc" - Cliché Ch. Lassarat

[5] *Archives nationales*, AN-Z[1G] 441[B] "Paroisse de Noisy-le-Grand - Rôle de la Taille et des Impositions accessoires (1789).
[6] Numérotation administrative retenue dans la table du recensement de cette année 1886.
[7] Camille Pascal est élu une première fois en 1904 et voit son mandat renouvelé lors des élections de 1908.

La lignée des menuisiers Pascal se poursuit avec Alfred-Louis (1883-1954) qui développe l'entreprise en mécanisant une partie des opérations. L'entreprise perdurera jusqu'à la fin des années 1970 avec Pierre (1914-2008), toujours dans la Grande-Rue (plus tard route de Paris pour devenir rue Brossolette) au n° 65.

Journal de l'entreprise - Cliché C. Coquard

Le *Journal* tenu par Camille Pascal et ses successeurs entre le mois de janvier 1911 et la fin de l'année 1934 présente une césure importante qui correspond à l'époque de la première guerre mondiale : sans doute l'entreprise a-t-elle interrompu presque totalement ses activités, son personnel étant requis au service des armées.

Ce document se présente sous la forme d'un gros volume in-octavo de plus de 500 pages, toutes numérotées, et est pourvu d'un index des noms de tous les clients de l'atelier pendant cette période. L'ensemble est entièrement manuscrit : l'écriture produite par différents auteurs, à l'encre ou au crayon, est parfaitement lisible, la calligraphie de l'école de Jules Ferry laissant ici toutes les traces de sa qualité.

Avec le *Journal*, les documents confiés au Musée de Noisy-le-Grand comportent :

- 1 *Cahier* format écolier appartenant à Camille Pascal, 65 Grande Rue ;

- 1 *Livret d'abonné au compteur* fourni par la Société d'éclairage, chauffage et force motrice, 22 rue de Calais à Paris, au nom de Pascal, comportant un relevé des consommations du 31 octobre 1912 au début avril 1914 (les pages suivantes contiennent un récapitulatif succinct des comptes personnels annuels de l'entrepreneur-propriétaire) ;

- 1 *opuscule des "Cours Pigier"* pour la tenue de la comptabilité-procédés modernes, édité par la Librairie comptable Pigier, 55 rue de Rivoli à Paris, non daté ;

- 4 *plans de travaux* concernant un pavillon situé dans le parc de Villeflix avec chantier de bateaux ;

- 1 *lettre manuscrite du Maire de Noisy-le-Grand* adressée, le 14 août 1907 à Monsieur Pascal, conseiller municipal, le remerciant du don qu'il a fait pour récompenser les élèves des écoles communales et l'invitant aux cérémonies de remise des prix prévues pour eux le 16 août de la même année (au dos, le brouillon d'une lettre de M. Pascal, non datée, à un M. Levillain, 1 place du Marché au Tréport, Seine-Inférieure) ;

- Des *mémoires de travaux de menuiserie*, sur papier à en-tête de l'entreprise, pour le compte d'un certain nombre de clients : M. Allain, entrepreneur de serrurerie à Noisy-le-Grand (de 1895 à 1902), M. Sergent, messager (1901), M. Sergent Jules, fruitier (1904), M. Sergent Jules, propriétaire à Noisy-le-Grand (de 1906 à 1907), M. Martin, (10 octobre 1907) M. Jules Denis (1907), M. Weill (de 1929 à 1937). Certains de ces clients se retrouvent dans le Journal ;

- 1 *mémoire de travaux de peinture-vitrerie* exécutés pour le compte de M. Pascal, Grande Rue à Noisy-le-Grand pour un immeuble lui appartenant à Paris, rue Lakanal ;

- plusieurs *plans d'architectes parisiens* établis pour l'entreprise.

Quels sont les clients de l'entreprise ?

L'index du *Journal* apporte ici des renseignements très précis, d'autant plus intéressants qu'ils portent, dans un ordre alphabétique facilement consultable, sur toutes les personnes ou institutions qui ont eu recours aux services de l'entreprise. Ce document permet notamment de tracer une cartographie de la clientèle concernée et de la situation socioprofessionnelle des individus ou des groupes concernés.

Une clientèle essentiellement locale

Le *Journal* fait état de 449 commandes assumées par Pascal au cours de la période considérée : 347 sur le territoire de la commune de Noisy-le-Grand ; 13 dans les communes immédiatement proches (5 à Gournay-sur-Marne, 2 à Villiers-sur-Marne, 1 dans 6 communes très proches : Émerainville, Bry-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Le Plessis-Trévise et Villiers-sur-Marne) ; 10 dans une couronne un peu plus éloignée (3 au Perreux, 2 à Chelles et 2 à Vincennes, 1 à Lagny-sur-Marne ainsi qu'à Torcy et à Charenton-le-Pont) ; 11 dans des localités plus éloignées de la région parisienne (3 à Levallois-Perret, 2 à Montreuil-sous-Bois, 1 à Bourg-la-Reine, à Corbeil, au Kremlin-Bicêtre, au Vésinet, à Saint-Maur-des-Fossés et à Puteaux). Enfin une clientèle importante est située à Paris puisque 68 commandes y sont répertoriées.

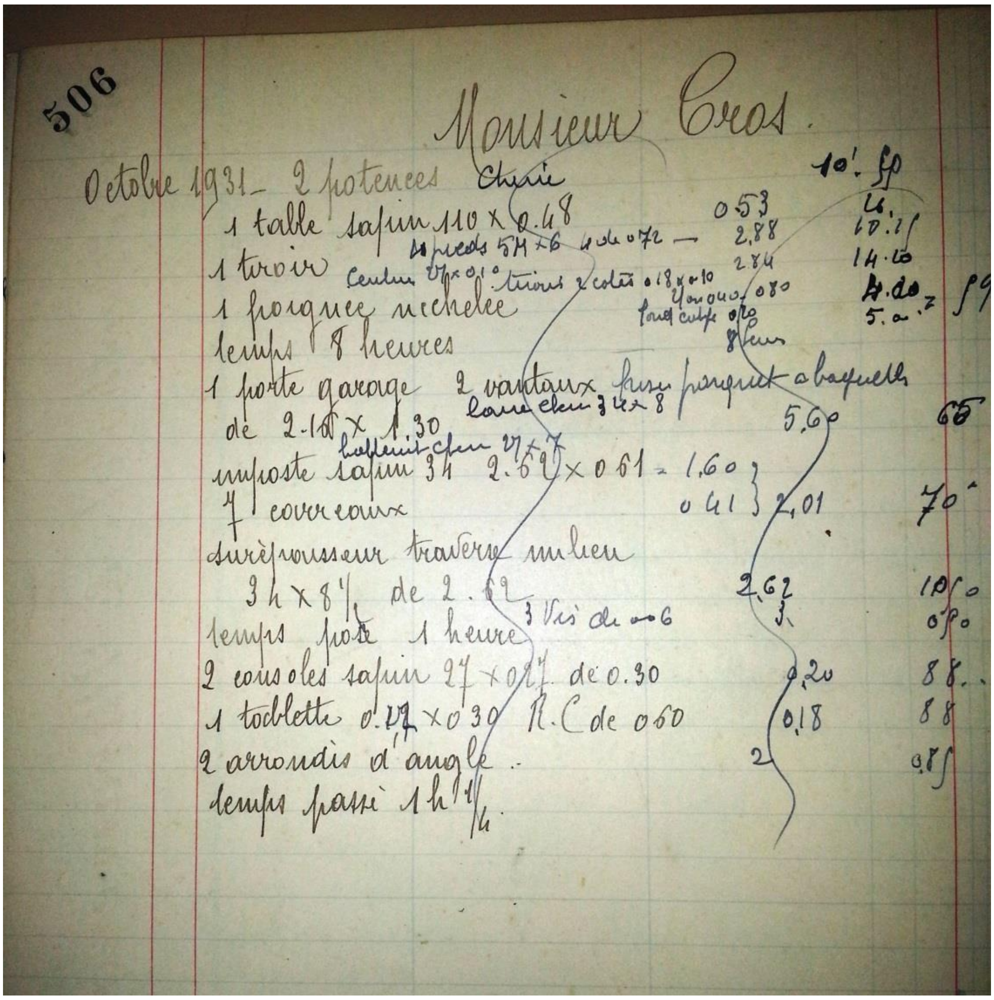
506
Monsieur Cros.
Octobre 1931 2 potences
1 table sapin 110 x 0.48
1 tiroir
temps 8 heures
1 porte garage 2 vantaux
de 2.10 x 1.30
temps posé 1 heure
2 consoles sapin
2 arrondis d'angle

Une page du Journal – Cliché Jean-Marc Bracchi

Cette liste appelle trois remarques d'ordre méthodologique.

D'une part, certains des individus cités dans l'index final ne se retrouvent pas dans le corps du Journal, comme si ces noms avaient figuré préalablement à toute commande et n'avaient pas eu à être utilisés par la suite. Par précaution, ils n'ont pas été pris en compte parmi les clients réels.

D'autre part, ce tableau ne fait pas apparaître la quantité des travaux effectués pour chacun des clients. Certains de ceux-ci n'ont fait appel à l'entreprise Pascal qu'à une seule occasion, ce qui n'exclut pas la mise en œuvre de plusieurs opérations : c'est le cas de Mme Bréchel chez qui, le 16 avril 1914, l'entreprise a *"fourni un stylobate [8] à crémaillère (…) cintré à traits de scie, une marche d'escalier, un morceau de sapin barre d'appui"*, ce qui a nécessité *"un temps passé, compagnon et aide, de 2 heures"*. D'autres au contraire ont utilisé à de nombreuses reprises les services du menuisier, à l'instar de M. Émile Douillet qui apparaît à trente-six reprises entre le mois d'août 1921 et le mois d'août 1932 : les fournitures et les travaux effectués sont à la fois très nombreux et très diversifiés : livraison de multiples fournitures de bois (notamment des *planches*, des *cadres*, des *caisses*, etc.) ; travaux variés de façonnage et d'installation (réparation de *croisées*, pose et dépose de *tablettes*, mise en place de *moulures sur rives*, réparation d'un *escabeau*, etc.).

Enfin les renseignements fournis par les lieux inscrits dans le *Journal* souffrent de l'absence de documents complémentaires. Par exemple, pour reprendre l'exemple de M. Douillet, propriétaire de plusieurs logements à Noisy-le-Grand, Pascal intervient dans un certain nombre de ces derniers habités par des locataires *"chez Gautier"*, *"chez Charles"*. Il en est de même pour des clients domiciliés à Paris, comme M. Berthélemy, habitant 27 rue de Maubeuge, qui, dans une maison qu'il possède à Noisy-le-Grand, fait effectuer entre février 1911 et avril 1914 de nombreux travaux : pose dans un cabinet de toilette d'un *placard*, d'une *tablette*, d'une *plinthe* et même d'un *verrou automatique* ; *réparation* de *plusieurs chaises* ; mise en place d'un *cadre sur une porte intérieure* ; installation d'*une porte dans vestibule*, etc. Et plusieurs clients parisiens sont dans le même cas, sans que le *Journal* précise si le propriétaire habite lui-même ces demeures noiséennes ou s'il s'agit d'immeubles de rapport ou de résidences secondaires (et parfois les deux ensemble). Quant aux adresses précises de ces lieux de travail, elles sont presque toujours absentes, Pascal ou les compagnons qui rédigent la commande les connaissant assez pour ne pas avoir à en noter la localisation précise sur ce document.

Une varlope - Cliché C. Coquard

[8] *Larousse du 20e siècle*, Paris, 1932, vol. 6, p. 497 : "Stylobate (…) Les stylobates sont des plinthes de 18 à 25 cm de hauteur, alors que les plinthes proprement dites n'ont que de 11 à 18 cm".

Une clientèle diversifiée dans sa composition socioprofessionnelle

Parmi les clients de l'entreprise (hors institutions), 67 sont indiqués avec leur qualification professionnelle, ce qui ne représente qu'un peu plus de 20 % de la totalité du corpus (en excluant les "Parisiens"). Il faut y ajouter la clientèle "institutionnelle" que représentent la mairie de la commune, l'institution des *Sœurs italiennes*, le patronage laïque et les entreprises de distributions d'énergie (Force-et-Lumière, puis Sud-Lumière).

C'est au secteur tertiaire (commerces, emplois et services) qu'appartiennent très majoritairement ces clients particuliers : ils sont 43, parmi lesquels les commerçants prennent une place importante (5 boulangers, 5 épiciers, 4 bouchers et de nombreux acteurs de la vie commerciale de la commune). L'entreprise travaille aussi pour des représentants de ce secteur n'habitant pas la commune (4 architectes parisiens, 2 agents d'assurances, 1 agent immobilier, 1 directeur de banque et 1 commissionnaire en bois), ce qui témoigne de la qualité, reconnue hors des frontières locales, du travail de cette menuiserie noiséenne. Les commandes des architectes portent surtout sur de gros chantiers d'aménagement d'habitations.

Un compas - Cliché C. Coquard

Les commandes émanant des clients recensés du secteur secondaire concernent 24 artisans, les peintres en bâtiment (5), les maçons (3) et les serruriers (3) formant le gros de ces pratiques. Ce sont des petits travaux que ces collègues en bâtiment demandent souvent à l'entreprise Pascal d'effectuer, afin de fournir à leur propre clientèle une base de qualité pour leur propre travail de finition : huisseries, croisées de fenêtres, plinthes de murs forment le lot le plus courant de ces commandes.

Enfin, le secteur primaire n'est représenté que par 3 clients : 1 cultivateur, 1 fermier et 1 jardinier. Ces travailleurs de la terre, proportionnellement moins nombreux au fil des années, doivent faire appel au menuisier pour la confection ou l'entretien de leur mobilier personnel ou professionnel. Le *Journal* ne les cite pas explicitement comme "exploitants agricoles", mais comme des particuliers qui font appel à un menuisier pour diverses prestations : c'est le cas de Louis Grangez [9] qui fait aménager une partie de son habitation sans être qualifié, sur la commande, comme cultivateur.

Cette image socioprofessionnelle de la clientèle des Pascal ne correspond pas à la répartition de la population telle qu'elle apparaît dans les recensements de ce premier tiers du XXe siècle : même si elle a diminué, la part des agriculteurs reste beaucoup plus importante que celle qu'on trouve ici : ces travailleurs de la terre font moins appel que les autres catégories sociales aux services du menuisier, dans la mesure où leur mobilier est traditionnellement plus modeste et où ils effectuent eux-mêmes la plupart des travaux d'aménagement intérieur nécessaires à leur vie quotidienne.

[9] Il demeure, avec son épouse et ses trois filles, au n° 8, rue d'Alsace-Lorraine (future rue du docteur Jean Vaquier) : il est bien recensé, en 1921, comme "cultivateur".

À la recherche des revenus de l'entreprise Pascal

Afin de relativiser les nombres qui vont suivre, il est utile de rappeler les prix moyens de trois aliments de base pendant cette période. Le tableau qui suit, établi à partir d'un article d'André Piatier[10], permet d'en rendre partiellement compte :

Estimation des prix de trois aliments de base (1914-1931)			
	Pain (1 kg)	Beefsteak (100 g)	Vin (1 litre)
1914	0,40 F	0,38 F	0,45 F
1921	1,22 F	1,46 F	1,16 F
1931	2,36 F	2,91 F	2,91 F

Un racloir - Cliché C. Coquard

Le triplement de ces prix entre 1'avant-guerre et l'après-guerre puis leur doublement au moment de la crise mondiale née aux États-Unis en 1929 apparaissent très nettement ici. Et ces augmentations se retrouvent dans les tarifs pratiqués par l'entreprise Pascal entre 1910 et 1932.

Si le détail des commandes est bien inscrit dans le *Journal*, le prix des matériaux et le coût des travaux effectués ne figurent pas systématiquement en regard de chacune des opérations effectuées. Il est cependant possible de repérer quelques éléments qui permettent de donner une idée de l'évolution des tarifs pratiqués par l'entreprise au cours d'une période très différente selon qu'il s'agit de l'avant ou de l'après-guerre de 1914-1918[11].

Quelques repères sur le prix des matériaux livrés

Pour la période qui précède la guerre, il est très difficile d'établir des comparaisons, trop peu de précisions étant apportées sur les prix de ces matériaux : les rédacteurs du *Journal* ont bien indiqué quelques tarifs de fournitures, mais jamais de façon systématique. Quelques exemples peuvent être reproduits ici, sans qu'aucune conclusion d'ensemble ne puisse être proposée. Le 9 mars 1911 *"Monsieur Boni a reçu 3 caisses à fleur sapin pieds chêne de 150 x 045 à 13 F chaque"* (p. 19) ; le 20 mars *"Monsieur Gadet … 1 planche à repasser, prix convenu 3,50 F"* (p 20) ; le 1er juillet de la même année, Pascal fournit à *"l'entreprise Electro-Montage 1 porte pleine barrée 35 F"*. Un an plus tard, le 14 septembre 1912, le menuisier facture à *"Monsieur Bernard, rue du Pavé-Neuf"* divers matériaux ou produits installés par ses soins : *"porte dans vestibule, tout sapin, vitrée : 35 F ; ferrures : 15 F ; sous-pente, chevron 8x8 remplissage à 0,18 : 15 F ; parquet chêne, marque B, lambourdes 34x8 : 8,50 F le*

[10] PIATIER André, "Les prix de détail en France" in *Revue économique*, Paris, 1950, n° 2, p. 227-231.

[11] La plupart des activités de l'entreprise s'interrompent à partir du mois de juillet 1914 pour ne reprendre que dans les premiers jours de 1919. Cinq exceptions apparaissent : pendant la guerre, M. Court se fait livrer "*3 mètres feuillet, 5 traits, 1,50 F*" (p. 32) ; en septembre 1917, M. Court "*une porte va-et-vient entre sa cuisine et sa salle à manger*" (p. 107) ; le 24 août 1917, M. Quitte "*17 mètres de tasseaux*" (p. 128) ; M. Chevalier, en 1915 "*2 lorraines, 1 lambourde, 4 traits pour voiture et 1 madrier*", en 1916 "*2 traits de sapin, 1 lorraine, une boutique de sapin, 3 lambourdes de chêne, 2 lorraines et 3 planches de sapin*" (p. 131) ; en août 1917, l'institution des Sœurs italiennes se fait livrer une série d'objets fabriqués par les établissements Pascal (p. 134).

mètre". L'unique exemple de comparaison possible de ces prix concerne les cercueils confectionnés pour les Pompes funèbres de Noisy-le-Grand entre 1910 et 1914 : les sommes demandées pour ce mobilier funéraire, différentes selon les accessoires plus ou moins luxueux dont les objets sont pourvus[12], présentent une grande stabilité : le prix d'un *"cercueil chêne ordinaire"* reste à 44 F, le *"cercueil indigent"* demeurant à 12 F et le *"cercueil nouveau-né*" à 2 F.

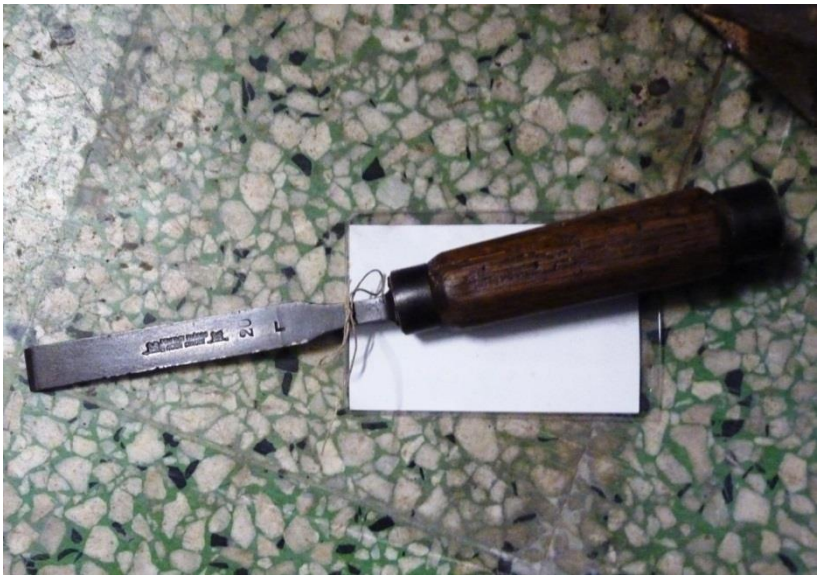

Un ciseau à bois - Cliché C. Coquard

Après la guerre, la première mention précise de tarifs joints à une commande se trouve sur un devis établi en 1919 à l'ordre de *"Monsieur Gravier 3, rue du Haut Pavé à Paris"* et concerne des fournitures et des travaux ayant trait à une pharmacie dont il est propriétaire à Noisy-le-Grand[13]. Des *"boites"* ou des *"pharmacies"*, dont le numéro de référence est indiqué précisément, sont ainsi facturées avec des *"réparations de casiers dans pharmacie, un feuillet de chêne, taquets sapin, clous"*, etc. Après le conflit, le client procède à un réaménagement complet de l'officine, les commandes à Pascal se multipliant en 1920 et 1921 pour une somme totale de 8 176,25 F.

Les devis prennent souvent la forme, à partir de 1926, d'un cahier-journal de comptes où sont notamment détaillés les prix des produits livrés. Pour un certain nombre de produits, les prix pratiqués entre 1924 et 1931, sont indiqués dans le tableau qui suit :

Prix des ouvrages posés (en francs)								
	1924	**1925**	**1926**	**1927**	**1928**	**1929**	**1930**	**1931**
Plinthe sapin (au m)	5,20	4,50	4,70	4,90	4,50	4,90	5,70	5,45
Tablette sapin (au m)	6,85	-	6,50	6,50	8,70	8,70	10,00	11,00
Porte barrée chêne (au m)	42,80	-	-	-	60,00	-	47,00	63,00
Porte sapin (au m²)	27,00	-	-	30,00	30,00	-	35,00	40,00
Porte petit cadre (au m²)	-	71,00	-	-	70,00	80,00	-	88,00
Parquet chêne (au m²)	-	-	-	45,00	-	-	54,00	55,00
Parquet sapin (au m²)	-	25,00	-	-	-	27,00	30,00	-
Croisée chêne (au m²)	-	75,00	75,00	-	131,00	-	160,00	170,00

Ces tarifs présentent des évolutions assez variées et sont d'autant plus difficiles à analyser que la qualité des produits bruts reste souvent inconnue et que les conditions dans lesquelles le travail est réalisé chez le client sont elles-mêmes très variables. Un seul élément commun apparaît, l'augmentation générale - et parfois brutale - des prix à la fin de la période : il est possible de voir dans

[12] Les accessoires du plus luxueux de ces cercueils, d'un prix total de 110 F, font (p 104) l'objet d'une description très précise en 1913: "*6 poignées, 36 F ; 10 tirés fond, 15 F ; capitonnage 30 F ; Antiseptique 3F*".

[13] Il s'agit sans doute de la pharmacie que tenait avant la guerre Louis André Thomas au n° 58 de la Grande-Rue. Ce praticien est décédé en 1916 à 'hôpital militaire de Grenoble, victime d'une fièvre typhoïde contractée auprès des malades et blessés qu'il soignait aux côtés des médecins de l'armée.

ce phénomène la conséquence d'une part de la dévaluation opérée à partir de l'été 1928[14] et d'autre part de la crise mondiale précitée.

Ce *Journal* présente donc, dans une forme qui oscille en permanence entre le devis et la facture détaillée, un outil de connaissance intéressant sur les tarifs que pouvait pratiquer en ce début du XXe siècle un artisan menuisier de la région parisienne. Il reste qu'il ne s'agit là que d'une connaissance approximative, les conditions d'exécution des travaux n'étant jamais précisées.

Un coût de la main d'œuvre plus perceptible

Les renseignements sur ce sujet n'apparaissent que pour la période qui suit la première guerre mondiale Ici encore, c'est presque exclusivement à partir de 1924 et jusqu'en 1931 que les tarifs de la main d'œuvre appliqués aux clients sont explicitement précisés dans le *Journal*.

Parfois, le coût du travail effectué sur machine est indiqué : par exemple, en 1931, le taux horaire varie de 12 à 20 F. Il paraît évident que, selon le type de machine utilisée ou la complexité du travail à exécuter, les tarifs de main-d'œuvre peuvent être différents et qu'il n'est pas possible d'établir pour ce type de tâche une norme unique de salaire horaire.

Par contre, le coût de l'heure de travail à la main est beaucoup plus fréquemment indiqué sur les documents inscrits dans le *Journal*. Souvent précédé de la formule "temps passé" et d'une indication concernant le nombre d'heures correspondant à la prestation, le calcul de ce coût facturé au client peut être mené avec une marge d'erreur relativement réduite. Quant au salaire effectivement versé à l'ouvrier qui a fait le travail, il peut être différent du résultat de ce calcul, la fiche de paie n'étant évidemment pas annexée à la facture … Par exemple, au compte de *"M. Pasquier, Parc de Villeflix", se trouve l'élément de facturation suivant : "Août 1920. Temps passé pour blanchir et chanfreiner pannes chambre de bonne : 5 heures x 7,50 = 37,50 F"*.

Pour la même période qu'en ce qui concerne le prix des matériaux, le tableau qui suit, établi à partir des données transcrites dans le *Journal*, présente l'évolution des prestations de main d'œuvre facturées :

Tarif horaire du travail manuel (en francs)								
	1924	**1925**	**1926**	**1927**	**1928**	**1929**	**1930**	**1931**
Travail horaire le plus faible	5,00	7,75	7,35	7,50	7,50	7,00	9,50	10,00
Travail horaire le plus élevé	5,14	7,75	9,25	12,00	7,50	11,50	10,50	15,00
Travail horaire moyen dans l'année	5,07	7,75	8,30	9,75	7,50	9,25	10,00	12,50

Ces tarifs suivent une courbe générale ascendante (avec une légère interruption autour de 1928 en raison sans doute de la dévaluation de la monnaie), augmentant en moyenne de 150 % au cours des huit années étudiées.

Au total, ce *Journal* présente une image intéressante, bien que partielle, des conditions économiques dans lesquelles la population de Noisy-le-Grand vit dans cet entre-deux guerres. Il serait évidemment intéressant de confronter ces données chiffrées avec les informations que peuvent recéler des documents identiques pour d'autres artisans de la commune et avec les devis qui peuvent être conservés des commandes qu'a pu passer la commune à l'époque.

[14] Succédant au "franc germinal" créé sous le Consulat par la loi du 7 germinal an XI (27 mars 1803), le "franc Poincaré" établit une dévaluation monétaire de 80 % (il est appelé "franc à 16 sous") en raison des dettes contractées par l'État pendant la guerre et de l'impossibilité de rétablir la valeur de la monnaie.

Un trusquin - Cliché C. Coquard

En utilisant la même source d'information, il est possible de prendre la mesure des travaux que cette entreprise a effectués pour le compte d'un de ses principaux clients dans la localité, l'Institution des Sœurs italiennes, au lendemain de la première guerre mondiale[15] que le *Journal* désigne sous le nom de "La Sœur italienne", faisant ainsi référence à la nationalité de sa fondatrice, Françoise Cabrini.

Un client "institutionnel particulier" : la "Sœur italienne"

Cette institution est au départ un établissement créé pendant le premier conflit mondial pour recueillir les orphelines de guerre d'origine italienne après l'achat de la propriété appartenant précédemment à l'œuvre des Enfants tuberculeux et située au n° 12 de la rue du Docteur Sureau[16]. Au recensement de 1921, le premier après la création de l'orphelinat, 19 religieuses ont en charge 126 pensionnaires. Comme Amelia Pisani *"chef de l'institution"*, 16 d'entre elles sont d'origine italienne (une Française et une Américaine complètent l'effectif. Parmi elles, 4 religieuses sont qualifiées comme "surveillantes", les autres étant recensées comme "institutrices".

Pour l'entreprise Pascal, l'institution de la Sœur italienne représente une cliente "particulière" à plusieurs titres.

D'une part, elle est son plus important client entre 1917 et 1932 : le menuisier intervient à 55 reprises dans et pour l'établissement, parfois à l'occasion de plusieurs opérations différentes et selon un rythme de commandes qui peut être résumé dans le tableau qui suit :

Interventions pour le compte de l'institution "Sœur italienne"															
Années 19...	17	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
Interventions	1	1	4	7	3	4	2	4	5	7	2	1	4	6	4

Ce rythme est donc très variable selon les années et les interventions sont la plupart du temps échelonnées dans l'année, sans qu'apparaisse une fréquence mensuelle particulière : il s'agit moins d'un

[15] Dans le *Bulletin de NLGH* n° 4 de mars 2014, Francis BAFFET a présenté l'histoire de "l'ancêtre" de l'actuel ensemble scolaire Françoise Cabrini (racheté par sa fondatrice à l'Œuvre des Enfants tuberculeux au début de la première guerre mondiale) au cours du 18e siècle. Dans le n° 7 paraîtra une communication du même auteur consacrée à l'histoire de ce domaine pendant le 19e siècle.

[16] Actuellement, 20 rue du Docteur Sureau.

"contrat d'entretien" régulier que de prestations occasionnelles, au gré des besoins et, peut-être, des disponibilités financières de l'établissement.

Le tableau suivant rend compte des variations du temps passé pour ce client au cours des mêmes années :

Temps de travail recensé pour le compte de l'institution "Sœur italienne"															
Années 19...	17	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
Nbre d'heures	?	2	21	28,5	5	53	20	17,5	41	31,5	10	12	68	129	42,5

Les prestations fournies représentent donc plus de 480 heures de travail pour cette seule institution au cours des 16 années répertoriées. Les variations sont très importantes, même si les trois dernières représentent à elles seules 50 % du temps passé pour ce même client.

D'autre part, à la différence de tous les autres clients de l'entreprise, l'institution est un établissement d'enseignement privé dont le caractère confessionnel est revendiqué pendant toute cette période. À ce titre, les travaux effectués par Pascal ont souvent trait soit à l'accueil et à l'éducation des enfants, soit au service religieux qui y est dispensé.

En ce qui concerne l'accueil et l'éducation, des travaux de deux sortes sont exécutés.

Pour les salles de classes, Pascal déplace parfois des cloisons, comme en mai 1921, en février et octobre 1926, le 5 septembre 1927 ou en novembre 1930. Cela correspond sans doute à des modifications dans les effectifs des enfants ou/et dans l'organisation pédagogique de l'établissement. Il répare ou fabrique du mobilier scolaire : *"un banc"* en octobre 1920, *"un placard dans une salle d'étude"* le 8 octobre 1923, *"un tableau noir"* en août 1927 et en avril 1928, *"des portes donnant dans les salles de classe"* en février 1926, *"des tables"* et *"des chaises de classe"* le 18 mai 1921 et le 8 octobre 1923 ou *"un métier à broder"* pour les enseignements ménagers donnés aux jeunes filles, le 22 mars 1924. Il intervient à plusieurs reprises pour la pose ou la dépose d'une *"scène de théâtre"* sur laquelle les enfants interprètent des saynètes à l'occasion de fêtes scolaires entre mars 1924 et janvier 1932. Tous ces travaux de menuiserie évoquent les diverses activités pédagogiques qui ont lieu dans cet établissement de bienfaisance.

Un foret - Cliché C. Coquard

Pour l'hébergement des enfants, l'entreprise Pascal effectue divers travaux *"dans le dortoir bâtiment droite"* en août 1917[17] en octobre 1927 et en janvier et février 1931, *"dans la salle de bains des enfants"* le 4 août 1921, le 20 avril 1923, en septembre 1924 et en octobre 1927, *"dans le réfectoire"* le 7 mai 1921 ou *"dans les waters"* réservés aux élèves le 10 janvier 1922. Cet internat nécessite de multiples travaux d'aménagement et d'entretien que justifient l'ancienneté des bâtiments et la structure même de l'institution.

En ce qui concerne le service religieux qui est assuré dans le cadre de l'éducation des jeunes enfants, de nombreuses commandes ont trait à des réparations *"dans la chapelle"*. Il s'agit de *"l'escalier"* qui permet d'y accéder et qui requiert des travaux de menuiserie le 19 mai 1921, de la *"pose d'un plancher"* en septembre 1924, *"d'une porte"* en février 1926 ou *"d'une porte de*

[17] Il s'agit là d'une des très rares interventions de l'entreprise au cours de la première guerre mondiale.

communication entre la chapelle et la terrasse" en octobre 1927. Il peut aussi s'agir du mobilier de ce lieu cultuel : *"réparation d'un prie-Dieu"* (le 19 mars 1921), *"réparation de bancs"* (le 8 octobre 1923), remise en état *"d'un pied pour statue derrière l'autel"* (le 4 juin 1926) ou *"d'une croix en palissandre sur pied"* (en août 1931).

Enfin, de très nombreux travaux d'entretien sont effectués dans l'institution, témoignant du caractère polyvalent de l'entreprise Pascal.

Celle-ci intervient non seulement dans la maison d'éducation elle-même, mais aussi dans ses multiples annexes, liées notamment à l'activité agricole[18] qui caractérise aussi l'institution : *"pose de palissade sur le fumier"* en octobre 1920 et d'une *"auge à porcs"* le 14 janvier 1921 ; réparation *"de la porte de l'écurie aux vaches"* le 8 octobre 1923 ; *"coupement de planches dans le chalet"* en mai 1925 ; *"réparation de la porte de la vacherie et d'un banc dans le jardin"* le 5 septembre 1927 ; *"réparation d'une jardinière dans l'entrée"* en août 1932.

Le menuisier intervient aussi dans la réparation d'éléments courants du mobilier de la maison : *"un siège en chêne"* en août 1917 ; *"un fauteuil-canapé"* le 28 octobre 1919 ; *"des échelles"* en juillet 1920 ; *"une table et trois chaises"* en février 1926 ; *"une table de nuit"* en septembre 1930 et *"deux chaises"* en novembre 1930.

Trois types de travaux sont particulièrement fréquents : les ajustements des portes et des fenêtres[19] (dont la vétusté explique sans doute le non fonctionnement) mentionnés à 15 reprises parmi les commandes, les réparations de parquets (10 fois) et la fabrication et la réparation d'escabeaux (6 fois).

Bon nombre des interventions de l'entreprise Pascal renvoient donc à la spécificité de cet établissement dans l'entre-deux guerres : il s'agit d'un orphelinat à vocation éducative et professionnellement orienté vers les travaux liés à l'agriculture (l'élevage, le jardinage, etc.), axe essentiel de la formation de ces futures mères de famille du monde rural. L'éducation religieuse y tient une place notable, la chapelle en représentant le lieu d'excellence. Et ses relations avec l'environnement communal se concrétisent ici par son appel constant à une entreprise locale.

En conclusion, cette brève étude peut témoigner de l'activité d'une de ces entreprises artisanales qui donnaient vie et rumeur à la Grande-Rue de Noisy-le-Grand à cette époque. En dépit de ses lacunes comptables, le *Journal* témoigne de l'importance de l'activité de ce menuisier dont la clientèle se recrute dans de multiples secteurs économiques.

Malgré les incertitudes qui demeurent à propos de la localisation géographique d'une partie de la clientèle, il apparaît que, pour la plupart d'entre elles, les productions et les réparations effectuées par l'entreprise se situent à Noisy-le-Grand ou dans son environnement immédiat et à Paris.

Il resterait à poursuivre l'étude pour aborder, à partir de ce document comptable, quelques éléments sociaux ou économiques concernant certains clients, à l'instar de ce qui a été évoqué ici à propos de l'institution de "la Sœur italienne".

Claude Coquard

[18] Cette activité poursuit sans doute un double but : assurer à l'établissement un minimum d'autosuffisance en termes alimentaires et faire participer les élèves à la pratique de l'élevage dans un but pédagogique.
[19] Souvent indiqués dans le *Journal* sous la forme "*jeux de portes*" et "*jeux de croisées*".

NLG Histoire

Bulletins déjà parus

Bulletin n° 1 Septembre 2012	M.-R. Deranger : *Du "camp de Noisy-le-Grand" à l'ensemble d'ATD-Quart Monde.*
	C. Durand-Coquard : *Avant la guerre de 1939 à Noisy-le-Grand.*
	B. Jouet : *A la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (1e partie).*
	C. Coquard : *A Noisy-le-Grand en 1785, un mariage entre la finance, la magistrature et la diplomatie.*
Bulletin n° 2 Mars 2013 *Bulletin spécial école*	C. Jouët : *De la salle d'asile à l'école maternelle.*
	C. Durand-Coquard : *L'école à Noisy-le-Grand avant 1880 : repères.*
	C. Coquard : *Le groupe scolaire "du Centre" : 38 années de projets et de réalisations (1870-1908).*
	M. Cornec et B. Jouët : *Création de l'école du Richardet (1925-1937).*
	H. Teissèdre : *Le groupe scolaire de La Varenne (1929-1970) : une longue aventure … et deux témoignages.*
Bulletin n° 3 Septembre 2013	F. Baffet : *Les limites territoriales de Noisy-le-Grand entre 1789 et 1958 : quelques histoires courtes.*
	J. Brouant : *Enseignement mutuel à Noisy-le-Grand.*
	C. Coquard : *Une affaire au Bois Saint-Martin... en 1822.*
	B. Jouet : *A la découverte d'un budget communal de l'entre-deux-guerres (2e partie).*
Bulletin n° 4 Mars 2014	F. Baffet : *Un domaine noiséen au 18e siècle :* « *l'ancêtre* » *de l'Ensemble Scolaire Cabrini.*
	M. Jouhanneau : *La rue de la République ne s'est pas toujours appelée ainsi...*
	C. Coquard : *Le centenaire d'une catastrophe aérienne à Noisy-le-Grand : 17 avril 1913.*
	C. Durand-Coquard et C. Coquard : *Dictionnaire historique des voies de Noisy-le-Grand : documents préparatoires.*
Bulletin n° 5 Septembre 2014 *Bulletin spécial 1e guerre mondiale*	C. Durand-Coquard : *Vie quotidienne à Noisy pendant la 1e guerre*
	G. Coquillard : *Quand mon grand-père, artisan à Noisy, participe à la guerre et en revient*
	A. Bourguignat : *Georges DUBOIS, un noiséen mort pour la France.*
	C. Coquard : *Deux innovations rurales sur le territoire de la commune*
	C. Bourguignat : *Le monument aux morts de Noisy*
	M.-R. Deranger : *Rues et voies portant un nom lié à la 1e guerre*

Une approche nouvelle de l'histoire moderne de Noisy-le-Grand

Près de cent ans après l'édition du premier ouvrage sur *L'Histoire de Noisy-le-Grand* rédigé par Adrien Mentienne, l'intérêt des Noiséens était limité par l'absence d'une étude générale poursuivant dans le temps le travail entrepris. C'est le but que se sont fixé les deux auteurs, habitant la commune depuis plus d'un tiers de siècle et passionnés par leurs recherches historiques.

Ils ont suivi, en particulier grâce à un dépouillement systématique des *Registres des délibérations du conseil municipal*, le déroulement chronologique de la vie à Noisy-le-Grand sous les divers régimes qu'a connus la France depuis la Révolution française et jusqu'à l'aube de la Ve République.

Pour chacune des périodes considérées, ils ont choisi d'aborder un certain nombre de thèmes d'étude, sans prétendre à quelque exhaustivité que ce soit.

Le lecteur trouvera ainsi quelques-unes des principales étapes qui ont conduit le petit village briard de moins de 1 000 âmes jusqu'à la grande ville de banlieue de plus de 15 000 habitants à la fin de la IVe République.

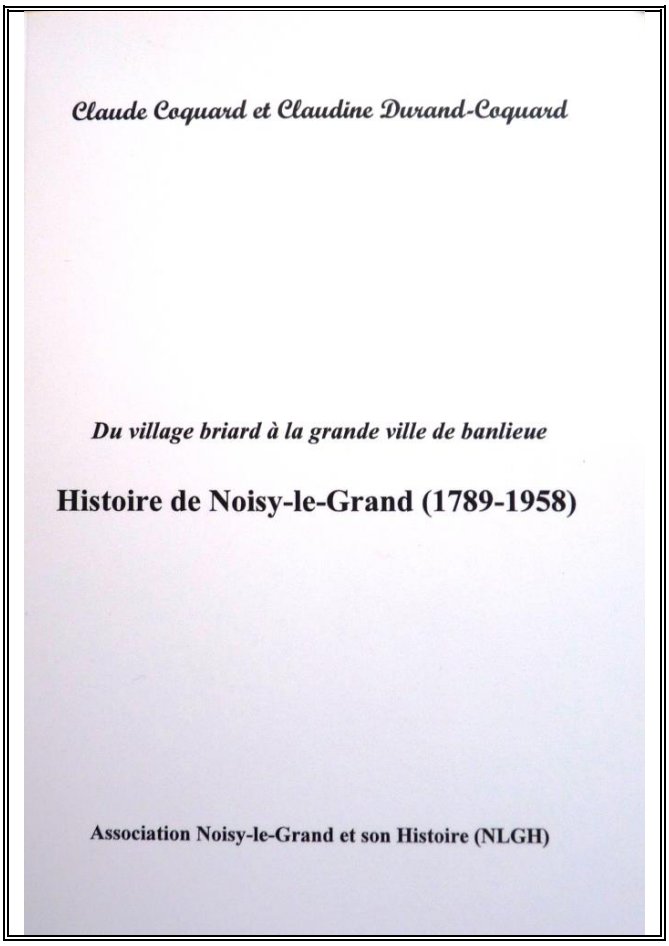

L'ouvrage est disponible, au prix de 18 €,

- à l'**Office de Tourisme et d'Animation de Noisy-le-Grand**,
1 route de Villiers (01 43 04 51 55)
Courriel : office.tourisme.nlg@orange.fr

- auprès des **membres de l'association**

- en s'adressant directement aux auteurs,
Claudine et Claude Coquard
90 rue de la Montgolfière
01 46 04 04 47
Courriel : claude.coquard@neuf.fr